

**JOURNÉE D'ÉTUDE
À L'OCCASION DE LA PUBLICATION
DU RÉPERTOIRE D'ARCHIVES DU
FONDS EDMOND MICHELET**

**Brive
16 novembre 2013**

**Fraternité Edmond-Michelet
Centre d'études et musée Edmond-Michelet, ville de Brive**

SOMMAIRE

<u>Présentation du fonds Edmond Michelet</u> Patricia REYMOND	3
<u>Henri Queuille et Edmond Michelet, entre politique locale et enjeux nationaux</u> Pascal BOUSSEYROUX	8
<u>Edmond Michelet et son gaullisme de guerre froide</u> Gilbert BEAUBATIE	23
<u>L'intérêt du fonds Edmond Michelet pour la recherche historique</u> Yves-Marie HILAIRE	30
<u>Edmond Michelet et le gaullisme, état d'avancement de la recherche</u> Olivier HERBINET	37
<u>Edmond Michelet, militant associatif. Engagements, assistance et combats, entre nation et mondialisation</u> Nicole LEMAITRE	41

Présentation du fonds Edmond Michelet

par Patricia Reymond
Archiviste
au Centre d'études et musée Edmond-Michelet

On n'a ni tout dit ni assez dit, mais suffisamment peut-être, pour faire comprendre de quelle manière Edmond Michelet a été non pas chrétien et homme politique mais un homme politique chrétien.

BORNE (Étienne), « Edmond Michelet. De Péguy à de Gaulle », dans CHARBONNEL (Jean), *Edmond Michelet*, Paris, Beauchesne, coll. « Politiques & Chrétiens », 1988, p. 278.

Edmond Michelet (1899-1970), résistant, déporté, chrétien engagé, a été parlementaire et plusieurs fois ministre sous les IV^e et V^e Républiques. Ses nombreuses et diverses fonctions l'ont amené à produire, recevoir et conserver une grande quantité de papiers couvrant la période allant de 1814 à 1978.

Ces archives, qui constituent le fonds Edmond Michelet, ont été données par ses enfants à l'État, en 1997, avec le souhait qu'elles restent en dépôt au Centre d'études et musée Edmond-Michelet à Brive – comme l'avait envisagé dès 1976 Marie Michelet, leur mère.

I – Le classement du fonds Edmond Michelet

Rappelons que le classement est l'opération qui consiste à mettre en ordre de manière intellectuelle et physique des documents d'archives – en gardant toujours à l'esprit le respect du fonds – et dont le but final est de pouvoir effectuer des recherches dans les documents ainsi classés. Il « est imposé par la nature des documents eux-mêmes, car en fait aucun classement ne peut être établi *a priori*, et l'archiviste doit se laisser guider par le fonds »¹.

1. Les étapes préalables

Dans un premier temps, il convenait de respecter l'ordre établi par le producteur, Edmond Michelet. L'organisation d'origine ayant été parfois perturbée, l'ordre primitif devait être rétabli autant que faire se pouvait. Toutefois, il a paru nécessaire plus tard de modifier certaines parties du fonds.

Il a fallu également rassembler des informations à la fois sur Edmond Michelet (par le biais de biographies, de livres écrits notamment par Edmond Michelet, etc.) et sur la structure même du fonds en vérifiant, par exemple, que le contenu des dossiers correspondait bien à leur intitulé. L'étape consistant à recueillir de la documentation sur Edmond Michelet s'est poursuivie tout au long du classement et a été en permanence alimentée par les informations trouvées dans le fonds lui-même. Cela a permis également d'identifier les grands ensembles de documents.

Une fois ces deux premières étapes achevées, l'élaboration d'un plan de classement pouvait être entreprise.

¹ GILLE (Bertrand et Geneviève), « Les archives privées », dans *Manuel d'archivistique : théorie et pratique des archives publiques en France*, Paris, Archives nationales, 1991, p. 408.

2. L'élaboration du plan de classement

Celui-ci devait reposer sur les différentes fonctions et activités d'Edmond Michelet qui ont pu être identifiées :

- politiques : ministre, parlementaire (député, conseiller de la République, sénateur), membre du Conseil constitutionnel, fonctions au sein de partis politiques ;
- professionnelles ;
- associatives ;
- littéraires et journalistiques.

À cela s'ajoutaient des types de documents d'ordre privé comme la correspondance familiale.

Du fait des nombreuses activités d'Edmond Michelet qui très souvent s'entremêlent, le fonds s'est avéré complexe à structurer afin d'en dégager une organisation cohérente.

Dans un premier temps, le plan de classement se décomposait en cinq grandes parties :

- vie professionnelle et privée ;
- Edmond Michelet, le catholique ;
- Seconde Guerre mondiale (résistance et déportation) ;
- vie politique d'Edmond Michelet sous la IV^e République ;
- vie politique d'Edmond Michelet sous la V^e République.

Mais, au fur et à mesure de la découverte du fonds, celui-ci paraissait de plus en plus complexe. Ce qui entraîna, dans un deuxième temps, la création de onze grandes parties :

- vie privée ;
- Edmond Michelet, le catholique ;
- activité professionnelle ;
- activités d'Edmond et Marie Michelet pendant la Seconde Guerre mondiale ;
- rôle politique sous le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) et la IV^e République ;
- rôle politique sous la V^e République ;
- engagement associatif ;
- écrivain et homme de presse ;
- décorations et distinctions décernées à Edmond et Marie Michelet ;
- album de photographies ;
- décès d'Edmond Michelet.

La troisième et dernière étape consista à retravailler ce plan de classement en fusionnant certaines parties. Ce qui, au final, permettait d'obtenir six grands ensembles documentaires appelés « sous-séries » :

- papiers personnels ;
- activité professionnelle ;
- Seconde Guerre mondiale ;
- activité politique ;
- Edmond Michelet, le catholique ;
- écrivain et homme de presse.

À partir de ces six grandes parties, il fallait désormais subdiviser ce plan, le structurer, le hiérarchiser en allant du général au particulier de manière à faire apparaître toutes les activités d'Edmond Michelet.

La complexité du fonds et la multiplicité des activités ont conduit parfois à créer sept niveaux dans l'arborescence.

Exemple :

Sous série 4 EM : Activité politique

> Sous le GPRF et la IV^e République

> Fonctions parlementaires

> Député de la Corrèze

> Député à l'Assemblée nationale²

> Commissions de l'Assemblée nationale

> Président de la commission chargée d'enquêter sur les faits relatés dans la déclaration du Président du Conseil du 17 janvier 1950 (« affaire des généraux » Mast-Revers)

3. *Un fonds très varié*

Du fait de la multiplicité des activités d'Edmond Michelet et de la complexité du fonds, ce dernier contient une grande variété de types d'archives. On retrouve ainsi :

- des documents familiaux (faire-part, correspondance) dans la première partie (papiers personnels) ;
- des papiers de fonction dans cinq des six parties (activité professionnelle ; Seconde Guerre mondiale ; activité politique ; Edmond Michelet, le catholique ; écrivain et homme de presse) ;
- des papiers d'écrivain (ouvrages publiés d'Edmond Michelet et projets, préfaces, contributions à des ouvrages collectifs) dans la dernière partie « écrivain et homme de presse » ;
- des archives d'associations (notamment l'Association France-Algérie et l'Amicale des anciens de Dachau) dans cinq parties (activité professionnelle ; Seconde Guerre mondiale ; activité politique ; Edmond Michelet, le catholique ; écrivain et homme de presse) ;
- des archives de partis politiques (Mouvement républicain populaire, Républicains populaires indépendants, Rassemblement du peuple français et les autres partis gaullistes qui ont suivi) dans la quatrième partie concernant l'activité politique ;
- des archives d'entreprise (Edmond Michelet, courtier de marchandises à Brive et à Paris) dans la deuxième partie relative à son activité professionnelle.

On a pu constater également des interactions entre plusieurs parties.

Par exemple, si l'on s'intéresse à la Seconde Guerre mondiale, on trouvera bien évidemment la plupart des informations dans la troisième partie (Seconde Guerre mondiale), mais également :

- dans les papiers personnels où sont conservés des documents relatifs à la vie quotidienne de la famille Michelet durant cette période ;
- dans la partie relative à l'activité professionnelle avec le Groupement national des agents commerciaux agréés de l'alimentation (GNACAA) en zone libre et l'instauration de la corporation des agents commerciaux suite à promulgation de la « Charte du Travail » en 1941 ;
- dans la partie relative à l'activité politique qui contient de nombreux dossiers se rapportant à d'anciens résistants ou déportés, etc.

² Edmond Michelet a également été député dans la Première et la Deuxième Assemblées nationales constituantes.

4. Les difficultés rencontrées

Les caractéristiques de ce fonds produisirent certaines difficultés pour son classement du fait du grand nombre de pièces d'archives³ et de la diversité des sujets traités parfois dans un même dossier voire un même document.

Prenons comme exemple, la correspondance de Louis Terrenoire⁴. Cette dernière traite de nombreux sujets, notamment de la politique, de l'Amicale des anciens de Dachau et de sujets beaucoup plus personnels. Où devait-on la classer ? Après réflexion, elle fut intégrée dans la correspondance amicale qui se trouve dans les papiers privés (première partie).

Ces deux premières remarques permettent d'évoquer le cas particulier des dossiers de correspondance – au nombre de 320 – qui étaient classés dans un premier temps par ordre alphabétique des correspondants.

À partir de 1962 – date de la nomination d'Edmond Michelet au Conseil constitutionnel –, des correspondances suivies avec certaines personnes ont fait l'objet d'un classement dans des dossiers individuels. Ceux-ci ont continué d'être utilisés jusqu'au décès d'Edmond Michelet, malgré les changements de fonction ou quel que soit le sujet évoqué. C'est pourquoi l'on peut parfois retrouver dans un même dossier, des échanges de lettres se rapportant à ses activités politiques successives et à d'autres fonctions qu'il a pu exercer à la tête d'associations, notamment en tant que président de l'Amicale des anciens de Dachau, du Centre européen de documentation et d'information (CEDI), de l'International Christian Leadership (ICL) et de l'Association France-Algérie, ou encore en tant que vice-président de l'Association Charles Péguy. Ces 320 dossiers ont été distribués dans le fonds et classés en fonction de l'activité principale, ou de la dernière s'il y en a eu plusieurs.

Parmi les autres difficultés rencontrées, il a été nécessaire d'essayer de retrouver l'emplacement d'origine de certains documents ou groupes de documents et, pour certaines subdivisions du fonds, trouver une organisation plus cohérente, comme pour les documents de l'Amicale des anciens de Dachau qui avaient été rangés simplement de manière chronologique.

5. Une particularité du fonds Michelet : des archives publiques dans un fonds privé

Le fonds Edmond Michelet est un fonds privé qui contient également des archives publiques. Ces dernières proviennent de l'activité d'Edmond Michelet au service de l'État en tant que ministre⁵ sous la IV^e République (les Armées, et les Anciens Combattants et Victimes de guerre) et sous la V^e République (la Justice, la Fonction publique et la Réforme administrative, et les Affaires culturelles).

La loi de 1979 sur les archives stipule notamment que les documents qui procèdent de l'activité de l'État sont des archives publiques et doivent être traitées comme telles. Les archives publiques sont soumises à des délais de communicabilité particuliers : celles du fonds Michelet sont librement communicables, à l'exception des documents dont la communication porte atteinte au secret de la défense nationale, à la sûreté de l'État ou à la protection de la vie privée (délai de 50 ans), des dossiers des juridictions (délai de 70 ans), des documents qui se rapportent à des mineurs (délai de 100 ans) et des documents contenant des renseignements individuels d'ordre médical (délai de 25 ans après le décès ou de 120 ans après la naissance)⁶.

³ Après classement et reconditionnement, le fonds Edmond Michelet compte 15 mètres linéaires de documents – soit environ 150 boîtes – constitué de 2 138 dossiers.

⁴ Louis Terrenoire (1908-1992), journaliste, écrivain, déporté à Dachau, député de l'Orne et ministre du général de Gaulle.

⁵ Dans la quatrième partie consacrée à son activité politique.

⁶ Articles L213-1 et L213-2 du Code du patrimoine.

II – Le répertoire numérique

Tout classement d'un fonds d'archives s'accompagne de la rédaction d'un instrument de recherche. Cet outil – qu'il soit sous format papier ou informatisé – décrit l'ensemble des documents afin de les faire connaître aux chercheurs.

Il existe plusieurs types d'instruments de recherche parmi lesquels le répertoire numérique qui énumère les articles (dossiers) en les désignant par un bref intitulé et en indiquant les cotes et les dates extrêmes. Le répertoire numérique détaillé – qui est la formule la plus couramment adoptée – permet d'y faire figurer des informations complémentaires, comme c'est le cas pour le fonds d'archives Edmond Michelet.

Le répertoire Michelet, objet de cette journée d'étude, comporte 477 pages, complétées par six cahiers d'illustrations hors texte (correspondant aux six sous-séries du répertoire). Il est constitué d'une préface, d'une biographie, d'une chronologie indicative, d'une introduction (présentation du fonds), d'une liste de sources complémentaires, d'une bibliographie, du corps du répertoire, des tables et des index.

III – La numérisation du fonds

Une fois les archives d'Edmond Michelet classées, le Centre d'études et musée Edmond-Michelet a entrepris de numériser le fonds avec pour vocation première la préservation de ces documents originaux.

Après trois ans de travail, la numérisation s'est achevée : six personnes ont numérisé les 150 boîtes de documents classés et ont réalisé un total de plus de 117 700 vues.

Ce travail colossal permet désormais de disposer d'une version numérique intégrale du fonds et de faciliter sa diffusion auprès des chercheurs. Un projet de consultation en ligne est en cours de définition.

Conclusion

Les archives d'Edmond Michelet constituent un fonds particulièrement riche. En témoignent le nombre et la grande variété des correspondants – personnalités politiques, membres du clergé, résistants, déportés, intellectuels et amis –, ainsi que la diversité des sujets auxquels Edmond Michelet s'est intéressé dans le cadre de ses nombreuses activités. De plus, les lettres, documents de presse et textes divers conservés par le ministre sont riches en réflexions consignées sous forme d'annotations.

Avec la publication du répertoire numérique de ces archives, c'est une source importante pour l'histoire politique et religieuse du XX^e siècle qui est mise à la disposition des chercheurs et du grand public.

Henri Queuille et Edmond Michelet, entre politique locale et enjeux nationaux¹

*par Pascal Bousseyroux
professeur agrégé d'histoire géographique
et docteur en histoire (université Paris Diderot Paris-VII)*

« À Tulle, jeudi soir, au dîner offert à la préfecture, le général de Gaulle avait placé à sa droite M. Henri Queuille, ancien président du Conseil, et à sa gauche M. Edmond Michelet, membre du Conseil constitutionnel. Le chef de l'État pendant les 50 minutes que dura le repas, s'entretint avec M. Queuille, maire de Neuvic d'Ussel qui fut à Alger le vice-président du GPRF, le 1^{er} gouvernement que présida le général de Gaulle. »² L'anecdote rapportée par *Le Figaro* paraît anodine voire trompeuse, eu égard à la virulence de l'affrontement politique qui a opposé, au début des années 1950, Henri Queuille et Edmond Michelet dans leur département d'élection, la Corrèze. Entre le notable radical, vieil habitué des gouvernements de la III^e et de la IV^e Républiques, parvenu à la présidence du Conseil, et le fougueux militant gaulliste, auréolé de son prestige de résistant et de déporté, la partie n'était pas égale. Par-delà les personnalités et les circonstances, ce qu'ils représentent l'un et l'autre amplifie leur antagonisme. Queuille incarne la tradition républicaine et radicale-socialiste plus ancrée que jamais dans le second après-guerre ; Michelet symbolise l'irréductible opposition de son mentor, le général de Gaulle, au « système des partis ». Ce clivage s'inscrit dans l'histoire des relations complexes du gaullisme et du radicalisme, alors que certaines caractéristiques de la Corrèze auraient pu donner une ampleur moindre à cet antagonisme : influence personnelle d'Henri Queuille, implantation du parti communiste après la Libération, faiblesse du gaullisme, malgré le prestige personnel de Michelet. Autant de réalités qui constituent *a priori* un terreau pour une coalition qui a pu s'organiser avec un certain succès dans la Gironde de Jacques Chaban-Delmas, notable gaulliste et radical d'emprunt. Or, le fossé entre Queuille et Michelet n'a cessé, lui, de s'élargir. Est-ce l'impact des enjeux nationaux qui opposent leurs deux courants ou bien la politique locale fait-elle rejouer des failles préexistantes dans le paysage corrézien ? Les deux hypothèses méritent d'être approfondies pour éclairer une opposition entre deux visions de la République qui s'avèrent différentes mais pas antithétiques. Car entre Queuille et Michelet, il y a eu un temps de rencontre, puis de rupture et enfin de reconnaissance.

I – La rencontre

1. Le connu et l'inconnu

Jusqu'en 1945, rien ne prédestine les deux hommes à seulement se connaître. Tout les sépare, à commencer par la différence de génération entre Henri Queuille, né le 31 mars 1884 à Neuvic et Edmond Michelet, de quinze ans son cadet, venu au monde le 8 octobre 1899 à Paris. Différences de formations ensuite, qui distinguent le médecin, passé par le lycée Edmond-Perrier de Tulle, puis par la faculté de médecine de Paris, et l'agent commercial autodidacte nanti de son seul certificat d'études... mais ce dernier se révèle plus passionné de poésie, de philosophie et d'histoire que son aîné, particulièrement sensible à ce qui se rapporte au régionalisme. Différences d'enracinement, encore,

¹ Cet article a été rédigé à partir de trois sources : les archives départementales de la Corrèze (ADC) ; les archives d'Henri Queuille (AHQ), déposées au Musée de la Résistance Henri-Queuille, rue du Commerce, 19160 Neuvic ; les archives d'Edmond Michelet (AEM), déposées au Centre d'études et musée Edmond-Michelet, 4 rue Champanatier, 19100 Brive. Je remercie très sincèrement les personnels des différents services d'archives et leurs responsables : Justine Berlière à Tulle, Leslie Estrade à Neuvic, David Marmonier et Patricia Reymond à Brive, pour leur aide, leurs conseils et leur disponibilité.

² AHQ, A 1, coupure de presse, *Le Figaro*, 19 mai 1962.

entre la Corrèze des hauts plateaux et le bassin de Brive, entre la Haute-Dordogne et la Vézère : l'une pauvre, rurale, marquée par l'exode rural et assez déchristianisée, l'autre dynamique, urbaine, bénéficiant de l'arrivée du chemin de fer, et connaissant une certaine vitalité religieuse³. Différences d'engagement surtout : le premier abandonne rapidement son activité professionnelle pour se lancer dans une brillante carrière politique, sous l'étiquette radical-socialiste : maire et conseiller général de Neuvic en 1912 et 1913, député de la Corrèze en 1914, puis ministre de nombreux gouvernements de l'entre-deux-guerres au point de voir son nom cité parmi les prétendants possibles à la présidence de la République en 1939... Le second privilégie le terrain du catholicisme social, aux Équipes sociales de Robert Garric, à l'ACJF dont il est l'éphémère président départemental, et à la JEC. Son intérêt pour la politique, bien réel, le situe dans des familles de pensée aux antipodes du radicalisme, d'abord comme sympathisant de l'Action française puis comme militant de la démocratie chrétienne qu'inquiète la montée du nazisme.

La Seconde Guerre mondiale confronte Queuille et Michelet aux mêmes défis, chacun à sa mesure. Depuis son ministère de l'Agriculture de la rue de Varenne, Queuille se préoccupe des questions de ravitaillement, qui recourent, à l'échelle locale, celles de Michelet avec le Groupement national des agents commerciaux agréés de l'alimentation (GNACAA)⁴. De plus, Michelet prend la tête de la délégation briviste du Secours national, un organisme créé par le gouvernement en 1914 pour venir en aide aux populations civiles victimes de la guerre et réactivé à cet effet en 1939. Il doit prendre en charge les réfugiés et les évacués des départements d'Alsace-Lorraine qui affluent dans la région de Brive. Quand survient la débâcle de juin 1940, Michelet rédige un tract d'appel à la résistance qui fera date, puis il s'engage très vite dans la Résistance, comme responsable régional de Combat. De son côté, Queuille s'abstient lors du fatidique vote du Parlement qui, le 10 juillet 1940 à Vichy, donne les pleins pouvoirs à Pétain. Il reste ensuite en retrait, tandis que son fils Pierre Queuille participe à la Résistance dans le réseau Alliance. En 1942, un émissaire de Michelet prend contact avec des résistants hauts-corréziens pour organiser un groupe local de Combat⁵. La suite des événements est plus dramatique, surtout pour Michelet, arrêté en février 1943 et déporté à Dachau le 15 septembre 1943. À ce moment-là, Queuille a déjà gagné Londres et rejoint le général de Gaulle, aux côtés duquel il se range... malgré quelques difficultés. Les deux Corréziens ne retrouvent leur pays qu'à la fin de la guerre, à près d'un an d'intervalle. Arrivé à Paris avec les autres membres du gouvernement provisoire, Queuille abandonne ses responsabilités en octobre 1944 et regagne Neuvic. Michelet, quant à lui, rentre de déportation au mois de juin 1945 et s'avance sur la scène publique du département.

La reconstruction de la vie politique locale va mettre face à face Queuille et Michelet au fur et à mesure des scrutins qui jalonnent l'immédiat après-guerre... En septembre 1945, les élections cantonales reconstituent le conseil général de la Corrèze, qui doit se substituer définitivement au comité départemental de Libération. Sans être candidat lui-même, Michelet suit avec attention cette séquence, envisageant l'hypothèse d'une alliance du MRP avec la toute jeune UDSR, lancée en juin 1945 et ambitionnant d'occuper le centre de la vie politique, voire avec la SFIO⁶. À Brive, il prend en mains la candidature de son parent Albert Granet, issu du négoce, ancien résistant et adjoint au maire, rédigeant lui-même les brouillons des professions de foi et suggérant la stratégie⁷. Comme le reste du personnel politique départemental, Queuille n'a rien vu venir du vent nouveau qui désigne une assemblée rajeunie, renouvelée et ancrée nettement plus à gauche⁸... Le souffle du changement permet aussi à deux MRP d'entrer rue Souham, à la vive satisfaction de Michelet, qui prend date pour l'avenir

³ BERNARD-ALLEE (Philippe), ANDRE (Marie-Françoise) et PALLIER (Ginette) (dir.), *Atlas du Limousin. Une nouvelle image du Limousin*, Limoges, PULIM, 1994, p. 97-99 et p. 111. Voir aussi LE HECH (Frédéric) et VALADE (Jean-Michel), *Une histoire de Brive-la-Gaillarde*, Limoges, Les Ardents Éditeurs, 2007, 156 p.

⁴ AEM, 2 EM 2-22, et BOUSSARD (Isabel), « Henri Queuille et le monde rural », dans DELIVET (Pierre) et LE BEGUEC (Gilles) (dir.), *Henri Queuille et la République*, actes du colloque de Paris, 25-26 octobre 1984, Limoges, Trames, 1987, p. 102-106.

⁵ FICQUELMONT (Éric Marie de), « Il y a deux Corrèze et elles s'ignorent », dans *Prémices et essor de la Résistance : Edmond Michelet*, VI^e colloque d'Aubazine, Paris, Éditions SOS, 1983, p. 150.

⁶ AEM, 4 EM 476, rapport manuscrit pour la réunion fédérale du 2 septembre 1945.

⁷ AEM, 4 EM 480, professions de foi, élections cantonales, septembre 1945.

⁸ BEAUBATIE (Gilbert), « La Corrèze », dans LE BEGUEC (Gilles), *Les élites locales dans la tourmente du Front populaire aux années 1950*, Paris, CNRS Éditions, 2000, p. 256-260.

et ne concède qu'une seule déception... à Brive même⁹. La venue de ces élus, troublant le jeu politique ordinaire, contribue sans doute à fragiliser un peu plus la position de Queuille : il ne parvient pas à réunir sur son nom une majorité suffisante pour reprendre la présidence du département, qu'il détenait depuis 1920.

Le 21 octobre 1945, la défaite de Queuille à l'élection de l'Assemblée constituante qui doit rédiger une nouvelle constitution, résonne comme un nouveau coup de tonnerre dans le ciel de la politique corrézienne. Surprise supplémentaire, Queuille est supplanté par un nouveau venu... Michelet... qui affronte pour la première fois le suffrage universel sous les couleurs du MRP. Allant au-devant des électeurs avec une liste neuve, bien représentative de la diversité corrézienne (un Briviste, deux Tullistes, le plombier et élu tulliste Louis Lemaire et le syndicaliste agricole Germain Planche, adjoint au maire de Saint-Chamant, sans oublier le négociant bortoïse Louis Deladœuille), sur la base d'un programme qui fait une large place aux problèmes sociaux et agricoles, Michelet réussit son entrée sur la scène électorale. Il obtient 22 % des voix, contre 25 % aux socialistes, 39 % aux communistes et 14 % aux radicaux : il est bien la « révélation » de ce scrutin¹⁰. Pour Queuille qui, devant ses proches, compare ces déconvenues à « une drôle de baffé », il s'agit bien d'un « octobre noir »¹¹. Infortune suprême : il voit Michelet nommé ministre des Armées par le général de Gaulle... Dépourvu de portefeuille, privé de mandat parlementaire, évincé de son rôle de leader départemental, il perd un crédit politique considérable, ce qui contraste avec la situation prometteuse de Michelet, vers lequel convergent à présent les sollicitations¹². Michelet gagne ses galons d'homme incontournable en Corrèze, d'autant qu'il conserve – de façon un peu surprenante pour un fidèle du Général parti avec fracas en janvier 1946 – son poste ministériel jusqu'en décembre 1946. De plus, son mandat est reconduit à la seconde élection constituante de juin 1946. Il arrive en deuxième position, avec 25 % des voix, en progrès, face aux communistes, stables (38 %), aux socialistes (21 %) et aux radicaux, emmenés par Jean Labrunie (12 %), en baisse – Queuille s'abstenant alors de poser sa propre candidature à cette élection-là.

2. *Le face-à-face*

Cinq ans plus tard, Michelet prétendra avoir proposé au futur président du Conseil une alliance électorale dès juin 1946, « au plein de la fièvre du tripartisme socialo-communiste-MRP », en considération des services rendus par « un vieux chef radical », qui lui aurait opposé « une fin de non-recevoir » avec, certes, « le ton le plus aimable »¹³. Deux décennies après, il revient dans *La querelle de la fidélité* sur ses vaines tentatives pour convaincre Queuille de faire liste commune avec lui : « Aux deuxièmes élections à la Constituante, [...] je suis d'ailleurs allé voir le Père Queuille, je lui ai dit : « Écoutez, tout cela est ridicule, nous nous opposons les uns aux autres ; moi je vous demande de faire liste commune avec nous, bien que je sois ministre en exercice et que vous, vous soyez pratiquement battu ; ce sera original, ce sera déconcertant, mais cela n'a pas d'importance, faisons liste commune et puis on verra ; je m'effacerai même devant vous. » » Michelet rapporte la réaction exaspérée de Queuille, formulée « en termes très courtois » : « ... les électeurs ne comprendraient pas [et] tout de même le problème de la laïcité nous sépare... »¹⁴ L'épisode peut être tenu pour crédible sur le fond, malgré des différences de dates – juin ou novembre 1946 ? – et des nuances de présentation, qui dévalorisent Queuille et donnent le beau rôle à Michelet.

Dans l'esprit de ce dernier, une telle démarche constitue une concession de taille. Comme de Gaulle, Michelet se sent étranger à la culture radicale et impute aux radicaux moins leur « laïcité échevelée » que leur propension à créer la division ou leur part dans les faiblesses du régime parlementaire et des gouvernements d'avant-guerre. L'idée d'une alliance avec Queuille obéit à des

⁹ MICHELET (Edmond), « Le second tour », dans *Brive-Informations*, numéro spécial, 1^{er} octobre 1945, p. 1.

¹⁰ FAUGERAS (Denis), *La République corrézienne*, t. II, *Les temps troublés, 1914-1946*, Égletons, Éditions du CERPP, 2004, p. 305.

¹¹ DE TARR (Francis), *Henri Queuille en son temps*, Paris, La Table ronde, 1995, p. 493.

¹² AEM, 4 EM 127, lettre du préfet de la Corrèze, 4 janvier 1946.

¹³ MICHELET (Edmond), « L'union, c'est nous ! », dans *Brive-Informations*, 21 mai 1951, p. 1.

¹⁴ MICHELET (Edmond), *La querelle de la fidélité*, Paris, Fayard, 1971, p. 73-74.

considérations de tactique électorale ; c'est aussi une façon de rechercher, entre les forces de la gauche socialiste et communiste et la droite traditionnelle, un parti charnière : vocation qui avait été celle du parti radical aux belles heures de la III^e¹⁵. Certains éléments pouvaient favoriser une conjonction des forces radicales et MRP en Corrèze : l'attention au monde rural, le sens de l'État, la volonté de modernisation. Michelet teste la pertinence locale d'un « gaullo-radicalisme » susceptible de préfigurer un rapprochement national entre gaullistes et radicaux au cours de l'année 1946, sur fond de critique de la Constitution, d'anticommunisme et de retrait de de Gaulle¹⁶.

L'anecdote rapportée par Michelet est donc intéressante à plus d'un titre. La discordance psychologique est évidente entre un Michelet légèrement condescendant – ou qui peut donner cette impression – et un Queuille éprouvé dans son orgueil d' élu et de dirigeant aux états de service impressionnants, mais qui semble prendre – un peu trop ? – de haut le jeune impétrant... La discordance politique frappe tout autant, puisqu'aux dires de Michelet, Queuille met en avant « le problème de la laïcité ». Réaction naturelle de la part d'un radical-socialiste, quoique surprenante chez un homme peu enclin au sectarisme, qui a gouverné sans état d'âme particuliers avec des catholiques notoires comme Robert Schuman. La réplique de Queuille révèle en creux son refus d'un accord par la survalorisation d'un élément de désaccord déterminant au moment où le radicalisme cherche à retrouver ses marques. Elle constitue un réflexe d'homme politique conscient de la sensibilité très à gauche de l'électorat corrézien, ce qui rendrait aléatoire toute combinaison avec des mouvances ressortissant à la droite catholique. Enfin, mû par un atavisme républicain, Queuille se sent porté à une réserve naturelle envers les représentants du gaullisme parlementaire dont la pratique du temps de la Seconde Guerre mondiale, à Londres et à Alger, ne lui a pas laissé que de bons souvenirs.

Ce dissensus n'empêche pas les deux hommes d'être tous deux élus aux législatives de novembre 1946 qui, après l'adoption laborieuse de la Constitution de la IV^e République, installent les institutions du nouveau régime. Soucieux de retrouver son siège à l'Assemblée nationale, Queuille mène, de l'avis de tous les commentateurs, une campagne vigoureuse, attaquant le MRP et ménageant l'électorat de gauche. Pour autant, cette circonstance n'a pas la virulence d'autres consultations électorales, la lassitude guettant l'électorat après de nombreux scrutins. Au final, Queuille, avec 20 % des voix, effectue une remontée ; Michelet, avec 22,5 %, subit une érosion, face à des communistes à 40 % et à des socialistes à 17,5 %. Chacun consolide son influence ; chacun peut continuer à guerroyer pour se disputer une frange de l'électorat et rejeter sur l'autre la responsabilité d'une forte implantation communiste, favorisée par la division des modérés. Ainsi, *La Vie corrézienne*, organe de presse de sensibilité MRP, insiste sur la stabilité du score MRP. Surtout, elle « déplore » la défaite du candidat socialiste, Marcel Champeix, qui profite au communiste Jean Goudoux. Queuille est alors indirectement moqué : « les augures du parti radical avaient seulement oublié que le parti de M. Thorez pouvait maintenir ou même accroître le nombre de ses voix ! »¹⁷ Plus neutre, *Brive- Informations*, qui tient alors la balance égale entre radicalisme et démocratie chrétienne, évoque le recul du MRP et met l'accent sur le succès de Queuille, lié à sa « popularité dans certains coins de la Corrèze » et à son habileté à exploiter le mécontentement¹⁸.

À présent, certains traits communs rapprocheraient même Queuille et Michelet. Les épisodes électoraux révèlent des forces de caractère communes. Ils les placent dans des situations analogues de représentants de la Corrèze, dont les citoyens attendent beaucoup. Ils font également d'eux des responsables de partis, attelés à des tâches d'organisation qui leur vaudront aussi de fortes turbulences internes : Queuille joue au siège du parti radical et radical-socialiste de la rue de Valois un rôle considérable de vice-président délégué, sous la houlette de l'inamovible Édouard Herriot. Après les déboires électoraux de 1946, Queuille s'attelle à une reconstruction du parti radical en l'ouvrant sur sa

¹⁵ LERNER (Henri), « De Gaulle et les radicaux », dans LE BEGUEC (Gilles) et DUHAMEL (Éric) (dir.), *La reconstruction du parti radical 1944-1948*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 55-67.

¹⁶ LOPEZ (Ludovic), « Les relations entre gaullistes et radicaux, de la Libération aux avatars de la « bigamie » », dans *De Gaulle et le RPF, 1947-1955*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 659.

¹⁷ « La Corrèze a voté », dans *La Vie Corrézienne*, n° 112, 17 novembre 1946, p. 1.

¹⁸ « Après le scrutin », dans *Brive- Informations*, n° 677, 11 novembre 1946, p. 1.

droite. Il contribue à la création du Rassemblement des gauches républicaines avec Jean-Paul David¹⁹. Mais cette orientation ne satisfait pas Herriot, qui finit par reléguer Queuille dans la minorité.

À sa façon, Michelet suit un itinéraire tout aussi complexe. Tout en demeurant membre du MRP, il rejoint le RPF, que de Gaulle a fondé au printemps 1947 : les instances nationales des deux partis permettent à ce moment-là la « double appartenance ». Michelet chasse à présent sur les terres du radicalisme. Il organise le groupe des Républicains populaires indépendants, adeptes d'une double adhésion au radicalisme et au gaullisme. Mais son positionnement original entre en contradiction avec l'hostilité croissante du MRP au gaullisme d'opposition que le Général incarne. Michelet est, comme bien d'autres, interdit de double appartenance, puis il est exclu sans ménagement du MRP en novembre 1947. L'événement restreint sa marge de manœuvre corrézienne, où se réduit le champ d'un hypothétique centre qui, entre les communistes menaçants et la droite déconsidérée, réunirait une large partie modérée de l'électorat²⁰.

En difficulté dans leurs partis respectifs, les deux hommes se regardent plus que jamais comme des adversaires. Le RPF naissant vaticine contre la IV^e République et ses hommes. Dans leurs échanges privés, le général de Gaulle et Michelet n'épargnent pas Queuille qui, de son côté, garde ses distances²¹. Ainsi, après le décès de son frère Mathieu, pharmacien à Mauriac, Queuille adresse un remerciement dactylographié assez convenu au message de condoléances envoyé par Michelet²². Les archives de l'homme politique neuvicois ne conservent d'ailleurs pas le courrier de Michelet, alors qu'elles contiennent d'autres lettres personnelles relatives à ce deuil familial. De même, sous réserve d'inventaire, Queuille n'invite jamais Michelet aux fêtes du lac de Neuvic, où, selon une habitude qui ne se démentira pas, il reçoit les personnalités les plus en vue de la région, voire des autorités nationales. Quoique tenus, ces indices confirment l'absence de relations personnelles entre Queuille et Michelet.

Par surcroît, entre les deux hommes, la liste des personnes susceptibles de faire le lien est réduite, ce qui cloisonne un peu plus leurs itinéraires. Un cas particulier corrézien doit être signalé, celui du comte Guillaume d'Ussel, natif de Neuvic, compagnon de Michelet à Dachau et mort en décembre 1944 dans le camp annexe de Neckargerach. Sa mémoire rattache Michelet à Neuvic, où il se rend à diverses reprises pour honorer le souvenir de son camarade de déportation : une première fois en 1946, pour remettre au fils du défunt, Patrick d'Ussel, la Légion d'honneur accordée à son père à titre posthume, une seconde en 1948, pour se recueillir devant la chapelle Notre-Dame de Pennacorn, comme il en avait fait le vœu en camp de concentration²³. Mais il s'agit ici d'une histoire particulière, qui échappe évidemment à Queuille et qui concerne une famille dont les relations avec l'édile neuvicois sont complexes, voire tendues.

À l'échelle des entourages, quelques rares noms se dégagent comme des passeurs potentiels. Ainsi Jean Letourneau, compagnon de Michelet à l'ACJF de Pau dans les années 1920 et membre des Équipes sociales, devenu ministre de l'Outre-Mer dans le gouvernement Queuille. De même, Faivre d'Arcier, autre ancien des Équipes sociales, passé grand commis de l'État. Ou encore le préfet Jean Vaujour, originaire de Tulle, résistant, protégé de Queuille, passé par l'administration en Algérie puis par celle de la Seine²⁴. Mais aucun d'entre eux n'appartient à l'entourage proche des deux responsables corréziens, et par-dessus tout, aucun n'est corrézien, pas même Vaujour, demeuré loin de son département de naissance. Dans le cercle des élus corréziens, peu d'amis communs non plus : le sénateur radical Alexis Jaubert, maire de Larche, est aussi proche de Queuille qu'il est éloigné de Michelet, son compatriote de l'arrondissement de Brive. Quant au socialiste Marcel Champeix, à la

¹⁹ FOGACCI (Frédéric), « Le courage de l'ambiguïté ? Henri Queuille, le parti radical et la question de la participation gouvernementale, 1947-1955 », dans LE BEGUEC (Gilles) (dir.), *Henri Queuille, le radicalisme et le monde rural*, colloque de Tulle, 9 octobre 2010, inédit, DUHAMEL (Éric), « Matériaux pour l'histoire du Rassemblement des gauches républicaines », *Recherches contemporaines*, n° 5, 1998-1999, p.162-183.

²⁰ GUILLAUME (Sylvie), « Le centrisme dans la Troisième force », dans GUILLAUME (Sylvie) (dir.), *Le centre et le centrisme en France au XIX^e et au XX^e siècles : un échec ?*, Bordeaux, MSHA, 2005, p. 121-131.

²¹ MICHELET (Claude), *Mon père Edmond Michelet*, Paris, Presses de la Cité, 1971, p. 194.

²² AEM, 4 EM 227, lettre d'Henri Queuille à Edmond Michelet, 2 décembre 1949.

²³ Renseignement communiqué par M^{me} Béatrix d'Ussel, d'après le journal personnel inédit de son époux P. d'Ussel (1940-2005). Qu'elle en soit ici remerciée. Voir aussi MICHELET (Edmond), *Rue de la liberté*, Paris, Plon, 1955, p.136-137.

²⁴ LETOURNEAU (Jean), « La « génération civique » de l'ACJF », dans *Prémices et essor de la Résistance : Edmond Michelet*, op. cit., p. 43-48.

fois résistant, déporté et militant politique, il entretient avec les deux ombres tutélaires du département des relations courtoises, sur le plan personnel, bien qu'il reste pour l'un et l'autre un adversaire politique. Instituteur laïc, il se démarque de Michelet, mais il est aussi l'un des artisans de la défaite de Queuille à la présidence du conseil général en 1945. Maire de Masseret, conseiller général d'Uzerche, il pousse les feux d'une carrière personnelle qui le conduira à occuper un éphémère mais délicat secrétariat d'État aux Affaires algériennes, dans les cabinets Mollet et Bourguès-Maunoury.

Dans les milieux associatifs, nulle passerelle facilitant des relations interpersonnelles, hormis certaines adhésions communes. Si les deux hommes cotisent aux Corrèziens de Paris, ce n'est pas dans des conditions identiques : lorsqu'en 1952, il prononce lors d'une réunion de ce groupement une longue conférence à caractère autobiographique, Queuille évoque ses débuts en politique mais ne souffle mot de la récente campagne législative de 1951, au cours de laquelle il a vaincu Michelet... Celui-ci, de son côté, se sent plus proche de la communauté chrétienne des Corrèziens de Paris,... bien qu'en 1968 encore, ressassant son échec de la décennie précédente, il campe dans une attitude de réserve volontaire qu'il justifie auprès de l'aumônier Maurice Najac²⁵.

Même les associations de résistance auxquelles Queuille et Michelet adhèrent ne cimentent aucun lien spécifique : ils sont tous deux membres de l'Amicale des maquis de Haute-Corrèze et du Comité des Amis de la Résistance, sans pour autant y faire œuvre commune²⁶. Il est vrai que leur passé résistant n'est pas identique, que l'enracinement de leurs souvenirs privilégie leur région d'attache – Queuille fait réaliser en 1945 une exposition sur la résistance en Haute-Corrèze qui sera considérée comme la préfiguration du musée de la Résistance qui porte aujourd'hui son nom à Neuvic. En outre, le temps de la Résistance devient sous la IV^e République argument de débat politique : Michelet n'hésite pas à reprocher aux hommes politiques des dernières heures de la III^e – donc implicitement à Queuille – leur attitude pusillanime en juillet 1940, face à la défaite et à la naissance du régime de Vichy.

Ce sont les événements plus que les hommes qui mettent en contact nos deux protagonistes et qui commandent les relations individuelles. Chez Queuille et Michelet, qui font de l'amitié une valeur fondamentale de leur action et de leurs réseaux, l'absence évidente de proximité ne peut manquer de frapper. La Seconde Guerre mondiale et la Libération sont les terrains communs sur lesquels les engagements de Queuille et de Michelet greffent des surgeons nouveaux, mais différents. La scène électorale les met face à face plus que côte à côte ; les perspectives désormais divergentes du radicalisme et du gaullisme vont les opposer jusqu'à la rupture. Entre-temps, le contexte national change, avec la réorientation du radicalisme valoisien vers le centre-droit, le lancement du RPF et la rupture des gaullistes et du MRP. Dans cet éparpillement, le face-à-face Queuille-Michelet se transforme en compétition ouverte, jusqu'à la rupture.

II – La rupture

1. La discorde

De feutrée, la compétition se fait générale, sur tous les terrains et sur tous les sujets. L'opposition entre Queuille et Michelet prend les allures d'un combat de David contre Goliath, tant sont inégales les forces, entre un radical corrézien qui atteint l'apogée de sa carrière à la présidence du Conseil et un gaulliste corrézien, élu d'opposition résolu mais dépourvu de moyens d'actions dans sa propre circonscription. Michelet accueille avec circonspection l'arrivée de Queuille à Matignon, en septembre 1948, qui conclut une phase d'instabilité avec la succession des gouvernements Schuman 1, Marie et

²⁵ AEM, 4 EM 1332, lettre d'Edmond Michelet à l'abbé Najac, 26 février 1968.

²⁶ LALIEU (Olivier), « Edmond Michelet et les associations de déportés », dans LEMAITRE (Nicole) (éd.), *Edmond Michelet, un chrétien en politique*, actes du colloque des 10-11 décembre [2010], Paris, Éditions Lethielleux, Collège des Bernardins, 2011, p. 55-67.

Schuman 2, en l'espace de trois mois, dans un contexte économique tendu²⁷. Opportunément absent lors du débat d'investissement, il ne participe pas au vote. Mais son jugement ne varie pas sur « toute cette décomposition qui sent le cadavre, celui d'un régime »²⁸. Les notes d'information du secrétariat parlementaire sur les coulisses de l'arrivée de Queuille au pouvoir ne l'incitent pas à modifier cette appréciation peu flatteuse, partagée par tous les gaullistes. Pointant les manœuvres du président du Conseil « désigné » pour consolider sa majorité en distribuant les vice-présidences, les gaullistes réitérent leur exigence de dissolution et d'élections législatives anticipées. Se campant en défenseur du régime par une « politique du hérissin » (F. De Tarr *dixit*) subtile et efficace, Queuille devient alors une cible.

Le premier affrontement se joue lors d'une circonstance électorale, les cantonales de mars 1949, que Queuille, à dessein, a retardées pour enrayer l'essor gaulliste, et sur un théâtre bien particulier : le canton de Neuvic ! Le RPF oppose au président du Conseil un candidat : Pierre Lefranc (1922-2012), inspecteur de banque de profession, entré en Résistance aux côtés de de Gaulle et tête de liste RPF aux municipales de 1947 à Brive²⁹. Au prétexte que ce dernier a quelques vagues attaches corrèziennes, le général de Gaulle lui-même confie au jeune militant gaulliste cette candidature de témoignage contre le président du Conseil en exercice. La décision de principe et le choix du candidat échappent à Michelet, qui n'avait pas approuvé la stratégie électorale de Lefranc lors des municipales brivistes de 1947. L'amitié personnelle viendra aux belles heures de la V^e République³⁰. De plus, Michelet semble avoir envisagé de se présenter lui-même, en particulier à Argentat, mais y aurait finalement renoncé. Comme l'observe le préfet dans un rapport sur la situation politique, Lefranc est le seul candidat « estampillé RPF », les autres gaullistes en lice dans d'autres cantons ayant préféré se déclarer comme « candidats indépendants ». « Sa candidature, ajoute le préfet, doit être interprétée comme un acte d'hostilité ouverte au gouvernement. »³¹

La campagne est brève et le résultat sans surprise. Lefranc réussit à tenir une réunion publique à la mairie de Neuvic qui recueille une audience inattendue. Serait-ce dû à la présence inopinée de Jean Gallot, gendre de Queuille et agent électoral de son beau-père, venu porter la contradiction ? Le fait, mentionné par Lefranc dans ses mémoires, n'est pas confirmé par la note blanche anonyme des Renseignements généraux, qui s'étonnent de l'affluence du public. Ils se laissent aller à pronostiquer pour l'impétrant un résultat honnête d'environ 400 voix³². Il n'en recueille que 132... Le score final, sans appel, dément ces prévisions erronées et conforte Queuille face aux gaullistes. Seule consolation pour Michelet : le RPF a recueilli un nombre global de voix honorable lors de ce scrutin, mais insuffisant pour se maintenir au second tour et bouleverser l'échiquier politique au conseil général, où prévaut une efficace majorité de coalition. Ce premier acquis permet de signaler la présence du RPF sur l'ensemble du territoire départemental³³. La séquence électorale conforte Michelet et les gaullistes dans leur cavalier seul, après la rupture avec le MRP. Toutefois, elle expose un peu plus les gaullistes, au plan corrèzien comme au plan national, au risque de l'isolement et leur ferme la voie d'une alliance avec les radicaux. À cet égard, un incident, survenu en juillet 1949 lors de la remise officielle de la Croix de guerre attribuée à la ville d'Ussel, a valeur de révélateur : face aux vives protestations de Michelet, qui déplore de n'avoir pas été convié, le maire d'Ussel, François Var, rétorque que la manifestation étant suivie d'une réception en l'honneur de Queuille, les invitations ont été limitées délibérément « aux sénateurs, au président du conseil général, quatre des sept conseillers généraux de

²⁷ MICHELET (Edmond), « Où sont les factieux ? », dans *Brive-Informations*, 19 octobre 1948, p. 1. Voir TRISTRAM (Frédéric), « Henri Queuille et la situation économique et financière 1948-1951 », dans LE BEGUEC (Gilles) (dir.), *Henri Queuille, le radicalisme et le monde rural*, op. cit.

²⁸ Cité par DE TARR (Francis), « Henri Queuille, un homme de la III^e République, sauveur, à titre provisoire de la IV^e », *Revue des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, t. 102, 1999, p. 129.

²⁹ LEFRANC (Pierre), *Avec qui vous savez*, Paris, Plon, 1979, p. 69-70.

³⁰ AEM, 1 EM 42, lettre de félicitations pour l'obtention du grade de commandeur de la Légion d'honneur, et 4 EM 1223, faire-part de naissance de François Lefranc.

³¹ ADC 1540 W 263, rapport du préfet de la Corrèze, 12 mars 1949.

³² ADC, 1540 W 264, notes d'information des Renseignements généraux, 16 et 19 mars 1949 et LEFRANC (Pierre), op. cit., p. 83-84.

³³ MICHELET (Edmond), « Et maintenant ? », dans *Brive-Informations*, 31 mars 1949.

l'arrondissement d'Ussel, soutiens de la politique d'Henri Queuille »³⁴. Autant dire que Michelet est indésirable, alors que la tension progressive entre Michelet et Queuille se manifeste à l'Assemblée nationale, où les deux Corrégiens se trouvent aux prises.

La révélation d'un scandale obscur resté dans l'histoire du régime sous le nom d'« affaire des généraux » va mettre en pleine lumière l'antagonisme des deux élus corrégiens. En septembre 1949, le contre-espionnage français découvre que le Viêt Minh se trouve en possession d'un rapport secret sur la situation en Indochine, rédigé par le général Revers, et transmis dans des conditions douteuses par un personnage sulfureux, Roger Peyré, au passé chargé. Pour des raisons de sécurité, le gouvernement renonce à ouvrir une enquête et décide de prononcer un non-lieu... La pression exercée par les communistes et, dans une moindre mesure, par les gaullistes, rend inévitable la création d'une commission d'enquête parlementaire dont la présidence échoit à... Michelet. Il entame une série d'auditions dont l'une des plus marquantes reste celle de Queuille, qui se déroule le 15 février 1950. L'interrogatoire est serré, approfondi ; Queuille répond posément, sans varier dans son argumentation : les généraux fautifs ont été relevés, les documents diffusés ne contiennent aucune information militaire sensible, le secret s'impose pour préserver les intérêts nationaux. Face à lui, Michelet reste neutre, se contentant d'observer, avec l'approche d'un ancien ministre de la Défense, que « M. Queuille, ancien président du Conseil aurait pu se réclamer du secret d'État et ne rien dire »³⁵. Toutefois, quand l'Assemblée nationale procède à un vote pour blanchir Queuille sans attendre la fin des travaux de la commission d'enquête, Michelet, indigné, démissionne et l'appareil du RPF durcit le ton. Dans une circulaire véhémement – faut-il y voir l'influence de Michelet ? –, il stigmatise une « manœuvre d'étouffement inspirée par des considérations politiques »³⁶. L'hebdomadaire *Carrefour* relaie cette campagne, reprise par Michelet à l'Assemblée.

Durant les périodes de présidence du Conseil exercée par Queuille, l'hostilité entre lui et Michelet se manifeste au Parlement. Les deux hommes ont conservé dans leurs archives respectives le souvenir d'une altercation assez vive qui les oppose à propos du vote des crédits militaires, lors de la séance du 3 mars 1949. S'entendant reprocher par Queuille de ne pas voter les ressources permettant au moins le paiement des soldes des officiers, Michelet, piqué au vif, réagit vivement : « J'ai assez d'expérience politique, sans avoir la vôtre, pour savoir ce que j'ai à faire quand je suis dans l'opposition. » La réplique du président du Conseil fuse aussitôt : « Monsieur Michelet, je siége depuis assez longtemps dans cette Assemblée pour pouvoir vous dire qu'en d'autres temps les députés de l'opposition combattaient le Gouvernement, mais votaient le budget, parce qu'ils considéraient comme malhonnête de proposer des dépenses s'ils n'avaient pas contribué à voter les recettes. »³⁷ Un peu plus tard, un vif incident éclate sur le même sujet entre Queuille et Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux. L'épisode a marqué Queuille, qui a gardé plusieurs exemplaires du *Journal officiel* transcrivant l'altercation. Michelet commente l'algarade en termes peu amènes, accentuant le contraste entre « le Président du Conseil [qui] s'est fâché tout rouge » et son « brillant opposant ». Mais il place le débat au niveau des principes du régime : « ... le Président Queuille a soulevé le vrai problème : est-il possible de gouverner sans que chacun des partis en cause fasse des sacrifices à la coalition qui l'a conduit au pouvoir ? [...] Notre sympathique compatriote, en fin de compte, se trouve donc exactement dans la situation qui était celle du Président du Gouvernement provisoire, il y a trois ans, lorsqu'il quitta le pouvoir »³⁸. L'allusion à de Gaulle, transparente, délivre un message clair et préfigure un durcissement qui se confirmera au fil des éditoriaux de Michelet, tant dans l'hebdomadaire *À Présent* que dans *Brive-Informations*, et dans tous les domaines : le déficit budgétaire, le financement de la défense nationale, l'avenir de l'Union française, la critique des institutions³⁹.

³⁴ Archives municipales d'Ussel, 1 I, lettre de François Var à Edmond Michelet, 21 juillet 1949, et « chronique locale », *La Vie corrégienne*, 24 juillet 1949, p. 1. Je remercie Pierre-Arnaud Drouvin, ancien archiviste municipal d'Ussel, de m'avoir fait connaître ce document.

³⁵ AHQ, D 2, audition d'Henri Queuille, 15 février 1950.

³⁶ AEM, 4 EM 251, circulaire du RPF, 8 mai 1950.

³⁷ Assemblée nationale, séance du 3 mars 1949, *Journal officiel* du 4 mars 1949.

³⁸ MICHELET (Edmond), « Une algarade », dans *Brive-Informations*, mars 1949, p. 1.

³⁹ AEM, 4 EM 479, lettre-circulaire d'Edmond Michelet, 27 avril 1949.

Les votes respectifs des deux hommes traduisent leurs oppositions. L'analyse des scrutins auxquels ils participent se résume aisément : se rejoignant sur les textes à caractère social, ou pour repousser les amendements des communistes, ils s'opposent sur tout le reste : politique économique, budget, affaires étrangères, décolonisation. Quand Queuille lance aux parlementaires sa célèbre apostrophe : « Vous devez servir ensemble, c'est une nécessité à laquelle vous êtes condamnés », Michelet ironise lourdement sur « cette formule platonique, statique, immobile »⁴⁰. En juin 1950 puis en mars 1951, Michelet ne vote pas la confiance aux deuxième et troisième gouvernements Queuille, adoptant une position intransigeante qui contraste avec les hésitations de certains députés gaullistes. Ce flottement conduit de Gaulle à rappeler fermement à l'ordre Michelet qui, en tant que président du groupe parlementaire, devait assurer la discipline de vote⁴¹.

Cette ligne d'opposition sans concession ne s'assouplit que sur un cas particulier, celui du vote de la loi d'amnistie pour faits de guerre. La question, sensible, englobe le problème des « malgré-nous », expression qui désigne les Alsaciens-Lorrains enrôlés de force dans la Wehrmacht et impliqués dans le massacre d'Oradour-sur-Glane⁴². Depuis longtemps, Michelet presse Queuille de prendre l'initiative, sans même obtenir une accélération de la procédure parlementaire ; manière pour Queuille de tenir à distance son remuant collègue corrézien⁴³. Sur le fond, les positions des deux hommes ne sont pas si éloignées. Leurs suffrages se mêlent pour repousser la question préalable posée par la députée communiste Marie-Claude Vaillant-Couturier, lors de la première séance de l'Assemblée consacrée à l'examen du projet d'amnistie⁴⁴. Il s'engage fortement dans le débat, plaidant, à coup d'amendements et de motions en forme de contre-projets, pour une large clémence qui rejoint le for intérieur de sa conscience chrétienne. Par comparaison, Queuille demeure discret, même s'il partage avec son collègue corrézien la mention de son nom sur la liste des parlementaires favorables à l'amnistie qui est affichée à l'entrée du village-martyr de la Haute-Vienne. Le 10 juin, jour anniversaire du martyr, sera aussi jour d'élections législatives en 1951.

2. L'affrontement

La tension culmine quand Queuille modifie la loi électorale et introduit le système des apparentements pour faire barrage à la montée en puissance des gaullistes, à la veille des élections législatives de 1951, dont il a fait avancer la date, non sans mal. Michelet se déchaîne contre la nouvelle procédure électorale, qu'il qualifie de « nœud de vipères »⁴⁵. Il l'assimile – à juste titre – à une machine de guerre contre le RPF. Il déclenche une véritable guérilla parlementaire et multiplie les sarcasmes véhéments dans la presse corrézienne... Il se sait lui-même sur la sellette, avec peu d'atouts dans son jeu : une surface électorale réduite, une absence totale d'alliances, en raison de la rupture avec le MRP, un déséquilibre des moyens face à son challenger, détenteur du pouvoir. Les adversaires de Michelet sont d'une part la liste communiste avec les inoxydables députés sortants Clément Chausson et Jean Goudoux, d'autre part la liste commune RGR-MRP-SFIO conduite par Queuille : cette fois-ci, il accueille les chrétiens dont il ne voulait pas sur sa liste de 1946 et intègre l'avocat catholique Victor Faure, maire du 6^e arrondissement de Paris, mais surtout originaire d'Ussel, où son père tenait une imprimerie réputée. Ce choix n'est pas innocent. En effet, le frère de Victor Faure, Adrien Faure, compte à plus d'un titre parmi les proches de Michelet : Adrien Faure est lui-même ancien militant catholique, ancien résistant du mouvement Combat, puis déporté à Sachsenhausen, président de la Fédération nationale des déportés et internés résistants (FNDIR). Queuille cherche

⁴⁰ MICHELET (Edmond), « Condamnés à rester ensemble », dans *Brive-Informations*, 8 juin 1949, p. 1.

⁴¹ GAULLE (Charles de), *Lettres, notes et carnets, 8 mai 1945-18 juin 1951*, Paris, Plon, p. 432-433.

⁴² FARMER (Sarah), *Oradour 10 juin 1944*, Paris, Perrin, 2004, rééd. 2007, p. 159-162.

⁴³ AEM, 4 EM 249-251, amnistie. Voir en particulier la lettre d'Edmond Michelet au président de l'Assemblée nationale, 21 juillet 1950 : « M. le Président du Conseil ne disait-il pas, en effet, dans sa déclaration ministérielle : le Pays « attend que le Parlement vote, comme le lui ont demandé les Gouvernements précédents, une loi d'amnistie. » [...] M. le Président Queuille avait rappelé aux députés qu'ils devaient « prochainement délibérer sur une loi généreuse qui facilitera la réconciliation des Français. » » (4 EM 249).

⁴⁴ *Journal officiel*, séance du 24 octobre 1950, p. 7115.

⁴⁵ MICHELET (Edmond), « Le nœud de vipères », dans *Brive Informations*, 28 mars 1951, p.1.

donc à déstabiliser personnellement Michelet... Précaution supplémentaire, Queuille annonce un apparentement avec les indépendants et paysans, qui se présentent sous leurs propres couleurs avec à leur tête l'avocat Jacques-Louis Bourdelle et un futur président du conseil général, Charles Ceyrac.

Les incitations pressantes à renoncer à un combat d'emblée fort compromis ne manquent donc pas, à commencer par celles du général de Gaulle. La candidature de Michelet est même annoncée dans la circonscription des Basses-Pyrénées, réputée plus sûre⁴⁶ ! Plusieurs motivations conduisent Michelet à passer outre et à engager le combat, par pugnacité de tempérament et par désir d'exemplarité militante. Soucieux de ne rien laisser au hasard, il cherche à doter le RPF départemental d'un organe de presse efficace, face aux puissants journaux queuillistes que sont *La Montagne* et *La Dépêche du Midi*⁴⁷. Il dresse avec minutie l'état de ses forces, canton par canton : reprenant les méthodes de l'Action catholique et de la Résistance, il établit des listes de « correspondants », de relais susceptibles de jouer un rôle d'influence, notamment en Haute-Corrèze, où l'enracinement militant s'avère lacunaire face à Queuille. S'appuyant notamment sur l'avocat Limoujoux, il noue des contacts avec divers représentants des classes moyennes usselloises : juge de paix, commissaire de police, commerçants, anciens combattants, et avec des employés et techniciens du barrage de Bort⁴⁸... Cette préparation méthodique accentue le poids des considérations politiques qui dictent à Michelet ses choix de 1951. En se présentant, il confirme sa promesse de défi, faite aux MRP lors de la rupture départementale qui a été encore plus brutale qu'au niveau national.

Et puis, il y a, sous-jacent, le désir de faire pièce à Queuille, devenu, avec sa loi électorale, la cible privilégiée des gaullistes. La question des apparentements cristallise les positionnements en faveur du régime ou hostiles à celui-ci. Queuille s'identifie au « système » face à un Michelet soucieux d'incarner l'irréductibilité de l'adversité gaulliste. Pour les deux compétiteurs, l'enjeu est crucial : une défaite de Queuille aurait un retentissement national ; une défaite de Michelet mettrait un terme à ses ambitions corréziennes. La presse ne s'y trompe pas, en se focalisant sur ce duel à distance significatif, au risque d'oblitérer la troisième dimension du scrutin : l'existence d'une force communiste considérable, et qui le démontrera dans les urnes.

La campagne qui s'ouvre est sans concessions, voire féroce. Elle mobilise les ténors de la vie politique : Jacques Duclos, pour le parti communiste qui, à Brive, ignore Michelet et concentre ses attaques sur Queuille, et le général de Gaulle en personne pour le RPF. Pendant les deux dernières semaines, Michelet consacre tout son temps à la Corrèze, sillonnant sans relâche les cantons... sauf celui de Neuvic, où instruit par le fâcheux précédent de 1949, il se garde de paraître, alors que Queuille réserve à Brive son intervention personnelle la plus marquante dans la campagne.

Dans le dossier de presse qu'il a constitué, Michelet apparaît souvent comme la cible principale : dénoncé comme diviseur, il est annoncé sans relâche comme battu d'avance. Les coups se succèdent, les plus violents provenant de ses anciens colistiers de 1946, P. Deprun, L. Lemaire, A. Gardon et G. Planche, qui signent un appel contre lui, tandis que le bâtonnier Henri Reynal publie une déclaration au vitriol constatant que Michelet a perdu tous ses amis... Il y a encore ce tract anonyme d'un groupe de catholiques appelant à faire barrage à Michelet pour empêcher l'élection d'un député communiste... et à surmonter leurs réticences pour mettre dans l'urne un suffrage en faveur d'un radical et d'un socialiste, tous deux défenseurs de la laïcité... Sans oublier cet appel d'André Monteil, ministre de la Marine et ancien élève du collège Cabanis de Brive, qui adjure ses « frères dans la foi » de refuser leurs voix au RPF⁴⁹. Bref, Michelet se trouve souvent sur la défensive, mais très rarement en mesure de riposter à ses détracteurs ou de briser le cercle de la solitude. Pour sa part, Queuille prend de la hauteur et joue la dramatisation, comme le montre sa profession de foi : il en va du « triomphe de la paix et de la liberté », de « la France et de la République »⁵⁰.

Le verdict tombe au soir du 17 juin. Dans son agenda, Michelet note sobrement à la rubrique de ce dimanche électoral : « Élections. Échec »⁵¹. Plus encore que l'insuccès, l'ampleur du désaveu frappe.

⁴⁶ LACHAISE (Bernard), *Le gaullisme dans le Sud-Ouest au temps du RPF*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1997, p. 312.

⁴⁷ CHARBONNEL (Jean), *Edmond Michelet*, Paris, Beauchesne, 1987, p. 85.

⁴⁸ AEM, 4 EM 493, compte-rendu d'activité, 22-30 mai 1950.

⁴⁹ AEM, 4 EM 506 et 508, dossiers élections législatives de 1951.

⁵⁰ ADC, 147 W 4824, profession de foi de la liste de défense républicaine, juin 1951.

⁵¹ AEM, 1 EM 90, agenda de 1951.

Michelet ne parvient à s'imposer nulle part. Il arrive en troisième position dans tous les cantons, et même sur l'arrondissement de Brive, ne recueille que 20 % des suffrages, contre 39 % et 37 % à ses rivaux. Au plan départemental, c'est pire : face aux quasi-40 % des communistes et de la liste Queuille, Michelet affiche un petit 14 %... Il s'obstine à jouer les mauvais perdants en accablant Queuille : « ... nous constatons, écrit-il le lendemain dans *Brive-Informations*, que l'opération dite de « coalition » échafaudée par le Président Queuille, sur le conseil d'apprentis-sorciers, ou plutôt de jeunes marmitons aussi inexpérimentés que prétentieux a complètement échoué. On reste confondu au spectacle de cette fausse manœuvre d'un homme qui ne passe pas, précisément, pour malhabile en la matière »⁵². Seule consolation, mais de mince portée dans le contexte du reflux gaulliste, attesté dans l'ensemble du pays : l'affrontement a procuré à Michelet une certaine notoriété nationale et renforcé sa proximité avec le Général. Queuille, pour sa part, tire une sobre conclusion devant le Conseil des ministres auquel il avait prédit la défaite de Michelet : « Les communistes ont perdu non seulement des sièges, mais des voix, le mouvement gaulliste est en baisse sensible par rapport aux élections de 1947 »⁵³.

Dans son livre de souvenirs sur son père, Claude Michelet insiste sur les sentiments d'amertume et de colère qui habitent le vaincu de juin 1951. Après la défaite, Michelet exhale une certaine rancœur envers l'Église diocésaine, soupçonnée de tiédeur, après la parution d'un billet de *l'Osservatore Romano*, organe de presse du Vatican qui, à la veille des élections, semble plutôt favorable au MRP et plutôt réservé envers les gaullistes. Michelet n'est pas loin de penser, comme certains militants, que « les curés de la Corrèze avertissaient leurs ouailles que voter Michelet « c'était voter communiste » »⁵⁴. Il demande même à voir l'évêque de Tulle dans les jours qui suivent sa non-réélection⁵⁵. L'émotion lui dicte alors un réflexe d'abandon, que lui déconseillent vivement nombre de ses amis. Ceux-ci analysent l'échec en le situant d'emblée dans la perspective des futurs combats électoraux, qualifiant le résultat de « défaite relative », « de combat... très momentanément terminé ».

Finalement, Michelet adopte une attitude ambivalente, ne parvenant ni à délaissier les affaires corrèziennes, ni à dépasser le traumatisme de son échec. Ainsi, discrètement consulté à la veille des municipales tullistes de 1953, il cautionne une transaction selon laquelle les gaullistes du chef-lieu rejoindraient la liste du maire sortant Jean Massoulier, au prix de l'acceptation de la présence de l'avocat Bourdelle, autre artisan indirect de la défaite de 1951... tout en délivrant un conseil perfide : « faire une campagne de bouche à oreille très énergique » contre Bourdelle... qui sera battu⁵⁶. Trois ans plus tard, lors des législatives de 1956, il confirme son retrait par un désir d'apaisement et manifeste son soutien à la liste d'Ernest Bounaix selon un double critère de proximité politique et religieuse : « ... sur le plan religieux, écrit-il, [la liste] donne assurément autant de garanties que celle que j'avais l'honneur de mener au combat il y a cinq ans ». La consigne, limpide, ne souffre aucune ambiguïté... mais, datée du 27 décembre 1955, alors que le premier tour se déroule le 2 janvier 1956, elle paraît pour le moins tardive !⁵⁷ Et pour l'évêque de Tulle, il se montre encore plus précis : « Je n'ai pas voulu prendre part pour mon compte personnel à l'actuelle bagarre électorale dont les coordonnées ne me paraissent pas suffisamment claires. En ce qui concerne la Corrèze, la situation est exactement inversée par rapport à la précédente consultation. Dans l'état actuel des choses et compte-tenu des non-apparements de la liste de Chamard, les catholiques ont positivement en mains la possibilité non seulement d'écarter les deux élus communistes du Parlement mais aussi d'y envoyer siéger un des leurs – et peut-être même deux s'ils bloquent leur voix sur la liste Bounaix apparentée. »⁵⁸

L'épisode de 1951 marque une rupture définitive entre les deux têtes d'affiche de la campagne électorale corrèzienne, dont les trajectoires divergent de plus en plus. Après l'échec électoral du RPF,

⁵² AEM, 4 EM 507, MICHELET (Edmond), « Le scrutin d'hier », dans *Brive-Informations*, n° 2048, 19 juin 1951, p. 1.

⁵³ AURIOL (Vincent), *Journal du septennat*, Paris, A. Colin, t. V, 1951, cité par BOUSSARD (Isabel), « Henri Queuille vu par Vincent Auriol : un Corrèzien à convaincre », *Revue des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, n° 100, 1997, p. 218.

⁵⁴ 4 EM 506, lettre du colonel Serpot, 22 juin 1951.

⁵⁵ AEM, 4 EM 506, lettre d'Edmond Michelet, 2 juillet 1951.

⁵⁶ AEM, 4 EM 525, lettre d'Edmond Michelet à Henri Grande, 14 avril 1953 et SOULIER (Régis), *Vie politique locale et mutation du système politico-administratif local : le cas de Tulle (1945-1978)*, Tulle, Maugein, 1979, p. 45.

⁵⁷ AEM, 4 EM 551, lettre-circulaire d'Edmond Michelet, 27 décembre 1955.

⁵⁸ AEM, 4 EM 551, lettre d'Edmond Michelet à l'évêque de Tulle, 16 décembre 1955.

de Gaulle et Michelet nourrissent une vindicte commune contre Queuille, « l'homme qui représente, comme vous le dites, [note le Général en s'adressant à Michelet,] la Troisième République, celle qui nous a amenés au désastre de juin 40 »⁵⁹. Aussi sommaire qu'injuste, ce jugement à l'emporte-pièce traduit surtout une profonde animosité, alors que le combat continue. Élu sénateur de la Seine à la faveur d'une élection partielle, Michelet retrouve un siège de parlementaire et une tribune nationale pour poursuivre la lutte contre la IV^e République... et ses soutiens, dont Henri Queuille.

Celui-ci réserve sa dernière grande intervention parlementaire, en février 1958, à la question de la révision constitutionnelle, plus lancinante que jamais. S'il déplore les carences du système, qu'il relie à l'absence de majorité, il combat avec énergie tout mécanisme de dissolution de l'Assemblée nationale. À distance, Michelet lui répond, pour railler l'incapacité foncière du régime à se réformer... Il raille le « ravaudage » entrepris par « les chevaliers de la Table ronde » qui « administrent au régime moribond la médecine de Molière » ou des « médications de rebouteux »... deux métaphores qui égratignent subrepticement le D^r Queuille... Les événements de mai 1958, dans lesquels Michelet prend sa part, tranchent le nœud gordien⁶⁰.

Sa carrière politique prend un tournant décisif quand il accède au gouvernement, à la faveur du retour de de Gaulle aux affaires. De son côté, Queuille touche au crépuscule de sa vie politique. Spectateur désabusé de la fondation de la V^e République, il décide de ne pas se représenter aux élections législatives, amorçant un retrait progressif de l'agora. Pour autant, il ne tombe pas dans l'oubli et reçoit des dignitaires du nouveau régime des marques de considération qui valent reconnaissance, non sans ambiguïtés...

III – La reconnaissance

1. La considération

Au début des années 1960, les évolutions de la situation nationale se répercutent sur la vie politique corrézienne, qui se recompose selon de nouveaux paramètres. Malgré l'installation de la V^e République, Michelet ne semble toujours pas décidé à effectuer son retour politique dans son département. Deux ans plus tard, même le retrait de Queuille n'infléchit pas sa résolution. Pour autant, il ne se désintéresse pas de l'actualité corrézienne entre Brive, Tulle et Ussel. De son côté, Queuille a abandonné presque toutes ses responsabilités officielles. Il ne conserve que son mandat de maire de Neuvic, auquel il consacre ses ultimes forces. Mais il se tient éloigné de la vie nationale, qui va pourtant le rattraper, en deux moments-clés qui, en pointillé, recourent des temps forts de la république gaullienne.

Celle-ci multiplie les marques de considération à son endroit. En témoignent les attentions des préfets et sous-préfets en poste dans le département et celles des ministres : hommage épistolaire chaleureux d'Edgar Pisani envers son ancien « patron », adresse d'une carte coupe-file de la circulation par Roger Frey à un ancien ministre de l'Intérieur, invitations, souvent vaines, à des manifestations comme l'inauguration de la poste centrale de Brive⁶¹ : Queuille, ancien et éphémère ministre des Postes, ne se rendra pas à la cérémonie. Quant au Général, il tient des propos privés élogieux – répercutés auprès de l'ancien président du Conseil – envers « celui à qui l'agriculture française doit tant »⁶².

Mais le symbole le plus fort demeure la rencontre des deux hommes d'État, lors d'un repas officiel à l'occasion du voyage de de Gaulle en Corrèze, le 17 mai 1962. Le protocole et le souvenir des années de guerre légitiment la présence de Queuille sur la liste des invités... bien que l'intéressé ait manifesté quelques réticences, comme l'explique Francis De Tarr. Il faudra toute la persuasion du préfet Paul Villeneuve pour convaincre le premier magistrat neuvicois de se rendre à la préfecture⁶³ ! Queuille reçoit l'honneur suprême d'être placé aux côtés du Chef de l'État... à égalité de traitement

⁵⁹ MICHELET (Claude), *op. cit.*, p. 224.

⁶⁰ MICHELET (Edmond), « Ravaudage », *Journal du Parlement*, n° 574, 1958.

⁶¹ AHQ, D 5, lettre d'Edgard Pisani, 29 septembre 1961, et lettre de Roger Frey, 7 janvier 1966.

⁶² AHQ, lettre de Jacques Raphaël-Leygues, 16 avril 1961.

⁶³ DE TARR (Francis), *Henri Queuille en son temps, op. cit.*, p. 756-757.

avec Michelet. La scène se trouve confirmée par un autre témoin, et non des moindres, puisqu'il s'agit d'un autre ancien adversaire gaulliste de Queuille, Pierre Lefranc, qui s'attribue la suggestion d'avoir fait inviter Queuille. Non sans malice, il remarque : « il n'avait rien oublié et nous plaisantâmes agréablement sur les jeux du destin »⁶⁴. La notation s'avère plus équilibrée que la relation de la presse qui, pour sa part, donne le beau rôle à Queuille... objet de toutes les attentions du Président de la République... mais ne dit mot sur Michelet !

Le sens profond de l'anecdote dépasse l'anodin. En acceptant une telle invitation, Queuille rompt avec la ligne de réserve qu'il s'était fixée. En allant à la rencontre du Général, il pense peut-être au contraste avec sa première expérience politique de jeune maire de Neuvic qui, cinquante ans plus tôt, avait obtenu un arrêt à Neuvic du président Poincaré venu lui aussi découvrir les charmes du Limousin. Autres temps, autres républiques, autres conceptions des rapports du pouvoir central et du local... D'une certaine façon, Queuille se rend à Canossa, alors que les forces du radicalisme perdent leur visibilité à l'Assemblée nationale, ne recueillant guère plus de 7 % des suffrages et n'obtenant qu'à peine vingt-trois députés⁶⁵. Surtout, apparaissant aux côtés de l'ancien chef de la France Libre, avec ses anciens concurrents politiques avec lesquels le combat avait été si vif, Queuille s'expose au risque d'apporter une caution implicite au nouveau régime. De son côté, en s'affichant aux côtés d'un vieux notable de la III^e et de la IV^e, le Chef de l'État cherche à cultiver une sorte d'unanimité nationale et républicaine, dans un contexte marqué par la fin de la guerre d'Algérie et le changement de Premier ministre, Pompidou ayant remplacé Debré. Mais les attentats de l'OAS continuent à semer la désolation et la violence, jusqu'à s'en prendre directement à de Gaulle, au mois d'août 1962, lors de l'attentat du Petit-Clamart qui va entraîner la modification de la Constitution pour permettre aux Français d'élire au suffrage universel le chef de l'État.

Cette question incite Queuille à sortir de son silence pour préciser clairement son point de vue. Dans une interview à *La Dépêche du Midi*, il rend hommage à de Gaulle et aux « grandes choses que l'Histoire inscrira à son actif », tout en réitérant ses réserves sur le régime constitutionnel. Rappelant la discussion parlementaire de février 1958 sur ce thème, il explique : « Sur la Constitution, j'ai donné mon avis avant que de Gaulle ne revienne au pouvoir. Alors dans cette discussion j'ai vu apparaître la solution P. Reynaud. J'étais contre P. Reynaud et contre de Gaulle. Une Constitution ne doit pas changer à chaque instant. Et la dissolution automatique est extrêmement grave dans un pays démocratique. » Cette analyse reflète les constantes du radicalisme et les difficultés de ses représentants à intégrer les données de la nouvelle culture institutionnelle. Sur un plan plus formel, Queuille indique qu'il a été consulté par un ministre en marge du déplacement corrézien du Président de la République, sans donner plus de précisions... bien qu'on puisse penser à Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture, présent ès qualités⁶⁶. En revanche, il se garde bien d'évoquer un Michelet, alors au creux de la vague, après sa démission du Gouvernement en août 1961 et sa nomination au Conseil constitutionnel.

2. L'apaisement ?

À défaut d'une relation renouée avec Queuille, Michelet entretient des liens cordiaux avec son fils Pierre Queuille, qui est un ancien des réseaux Alliance et Copernic pendant la Seconde Guerre mondiale. Diplomate de carrière, écrivain et historien, il raconte à l'ancien adversaire de son père ses voyages en Asie et en Amérique latine⁶⁷... Michelet adopte dorénavant un ton mesuré pour évoquer Queuille. Dans son livre de réflexion politique sur *Le gaullisme, passionnante aventure*, il s'abstient de tout commentaire sur son vieil adversaire, hormis une rapide allusion à l'incident parlementaire qui avait mis aux prises le Président du Conseil neuvicois et Chaban-Delmas⁶⁸. En 1965, il est un des premiers à saluer le 80^e anniversaire de l'illustre neuvicois, comme le relève le journal *L'Aurore*, sans

⁶⁴ LEFRANC (Pierre), *op. cit.*, p. 84.

⁶⁵ MAUS (Didier), « Le radicalisme, victime de la V^e République ? » dans BERSTEIN (Serge) et RUBY (Marcel), (dir.), *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Éditions du Septentrion, 2004, p. 169-170.

⁶⁶ AHQ, E 13, *La Dépêche du Midi*, 17 octobre 1962, coupure.

⁶⁷ AEM, 4 EM 1133, lettres de Pierre Queuille, sans date et 12 octobre 1962.

⁶⁸ MICHELET (Edmond), *Le gaullisme, passionnante aventure*, Paris, Fayard, 1962, p. 113.

toutefois citer ses sources : « n° 2 de la France Libre en 43 – c'est lui qui assurait l'intérim de de Gaulle à la présidence du CFLN, le président Queuille, dont les amis fêteront bientôt les 80 ans, est bien délaissé par les gaullistes. Un seul inconditionnel orthodoxe, l'ancien garde des Sceaux Edmond Michelet a promis d'assister à la fête. Plus par solidarité corrézienne que politique. – Ah, soupire l'octogénaire, si j'étais mort il y a 20 ans, quel beau discours Malraux aurait fait sur ma tombe. »⁶⁹ Michelet participe au comité de patronage appuyant la souscription destinée à financer la frappe d'une médaille commémorative. Avec le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas, et le ministre des Travaux publics Marc Jacquet, il est une des rares personnalités gaullistes figurant sur la liste des quarante-six membres du comité d'honneur créé pour l'occasion... Il est aussi la seule notoriété corrézienne, avec le sénateur socialiste Marcel Champeix⁷⁰... Pourtant, au dernier moment, Michelet renonce à participer à la cérémonie officielle et se fait excuser. Il a regagné quelques jours auparavant la Corrèze et son agenda ne signale aucune obligation ce jour-là, hormis un rendez-vous avec le gaulliste Jacques Baumel⁷¹...

Cette circonstance s'ajoute au nombre des rencontres manquées qui jalonnent le parcours de Queuille et de Michelet. La faille rejoue entre radicalisme et gaullisme, sur un terrain et sur un mode mineurs. Car, outre Michelet, d'autres notables de la V^e font défection, à commencer par Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. La distorsion entre la proportion de gaullistes dans le comité de patronage et leur faible représentation à l'hommage rendu à Queuille ne manque pas de frapper, à un moment où le pouvoir gaulliste triomphe. L'anniversaire de l'ancien président du Conseil se transforme en manifestation des anciens de la IV^e République, qui s'apparente en filigrane à une critique implicite du nouveau régime constitutionnel. La lecture d'un message de l'ancien président Vincent Auriol accentue cette impression, bien que Queuille et ses proches aient sélectionné les passages portés à la connaissance du public, afin d'éviter tout incident⁷²... L'initiative va au contraire créer une petite polémique soulevée par *Le Monde*, malgré les protestations malhabiles de Jean Gallot contre l'interprétation donnée à ce temps de convivialité : rappelant la présence de ministres en exercice comme Pisani et Jacquet, il insiste sur le caractère « rien moins que politique que ce témoignage d'estime et d'affection ». Mais il reconnaît l'escamotage délibéré de certains propos épistolaires d'Auriol et concède que certains propos « soigneusement choisis dans la très longue lettre du président Vincent Auriol et la cérémonie qui en était l'occasion [...] aient pu prendre pour [des] lecteurs cependant avertis, une signification partisane »⁷³.

De part et d'autre, l'enjeu symbolique subsiste : désir gaulliste de s'inscrire dans une continuité républicaine, sans renier une répudiation farouche de la IV^e ; souci, chez Queuille, de ne pas apporter une forme de validation et plus encore, de ne pas trahir sa fidélité au passé. En définitive, la nostalgie l'emporte, mais comment pourrait-il en aller autrement quand il s'agit de célébrer un homme politique au terme de sa vie publique et physiquement affaibli ?

La relève est d'ailleurs prête... Après la victoire de Jean Charbonnel en 1962, que Michelet a conseillé et soutenu discrètement, voici qu'aux législatives de 1967, les gaullistes présentent en Haute-Corrèze un jeune homme impétueux, nommé Jacques Chirac... Ses tentatives plus ou moins convaincantes pour se présenter en héritier de Queuille illustrent l'importance qu'il attache à l'image de l'ancien président du Conseil. En politique expérimenté, le sénateur radical-socialiste Marcel Audy ne s'y trompe pas. « En effet, écrit-il à son ami Queuille, Chirac est lancé. Il voit les maires accompagné de Louis Limoujoux, avoué à Limoges, supporter UNR forcené qui se représentera contre Regaudie. Il met en avant son appartenance au cabinet de Pompidou et promet la lune. Il est bien accueilli et en déduit que son élection est assurée. Le journal *L'essor*, diffusé dans toutes les familles du Limousin gratuitement, chantent les louanges de MM. Charbonnel, Chirac, Mazaud et Limoujoux. Il n'y a plus de conseillers, de maires, de conseillers généraux, de parlementaires, d'administration. Il n'y a en Limousin que ces quatre surhommes qui veillent à tout. »⁷⁴ Michelet suit la montée en

⁶⁹ AHQ, A 5, *L'Aurore*, 9 janvier 1965.

⁷⁰ AHQ, A 5, remise d'une médaille commémorative au président Henri Queuille.

⁷¹ AEM, 1 EM 104, agenda 1965.

⁷² AHQ, lettre de Paul Devinat, 6 mai 1965.

⁷³ AHQ, A 5, lettre de Jean Gallot, 13 mai 1965.

⁷⁴ AHQ, lettre de Marcel Audy, 16 mai 1966.

puissance de la jeune garde gaulliste, tout en veillant à demeurer à l'arrière-plan...

Élu député, Jacques Chirac devient secrétaire d'État aux Finances, dans le gouvernement Pompidou, aux côtés d'un autre Corrèzien : Michelet, victorieux à Quimper, qui reçoit le portefeuille de la Fonction publique. Une coopération s'esquisse entre les deux ministres sur les affaires corréziennes⁷⁵. Tradition ancienne, que Queuille n'aurait pas reniée et qui s'amplifie lorsque Michelet s'installe en 1969 rue de Valois, comme ministre des Affaires culturelles. De loin, Michelet encourage son jeune cadet, comme en témoigne une anecdote rapportée par son conseiller Joseph Rovin, dans ses *Mémoires*. À l'en croire, Michelet « aime bien son petit Chirac » qui lui rappelle le temps où son grand-père instituteur en retraite lui portait la contradiction quand il allait prêcher le catholicisme social dans les villages corréziens⁷⁶. Le poste de la Culture lui permet de prendre des initiatives beaucoup plus ostensibles que dans ses précédentes attributions au ministère de la Fonction publique, qui permettait de régler discrètement des cas individuels. Michelet s'intéresse ainsi à la restauration de la cathédrale de Tulle. Il n'oublie pas son pays briviste, qu'il s'agisse de Curemonte, d'Albussac et de l'oratoire de Roche de Vic, d'Obazine, etc. Il octroie également un certain nombre de subventions patrimoniales aux communes de Haute-Corrèze. Beaucoup plus et beaucoup mieux que dans l'immédiat après-guerre, Michelet bénéficie de relais efficaces, ayant pu – ou su – nouer avec les différents préfets des liens personnels dont les correspondances témoignent clairement⁷⁷. Là encore, l'héritage des pratiques queuillistes joue....

Cantoné dans son mutisme et malade, Queuille ne dit mot mais ses ultimes positions publiques se signalent par une nette inflexion, à gauche. En 1961, il pressent comme successeur au conseil général un médecin étiqueté SFIO, le D^r Émile Pradel. Plus étonnant, aux cantonales de 1967, il apporte un soutien rendu public par voie d'affichage, au candidat... communiste Henri Gout, un commerçant forain entré deux ans plus tôt au conseil municipal de Neuvic, contre le gaulliste Roger Valade, maire de Liginac, qui sera battu. Les considérations de personnes ont leur part dans ces choix qui montrent aussi l'effacement du radicalisme et l'impossibilité pour Queuille de pérenniser sa propre famille politique dans son propre fief. Queuille conclut sa vie politique par un positionnement « à gauche », dans la fidélité au radical-socialisme de sa jeunesse et avec le désir de faire échec à l'UNR.

Lorsque Queuille décède, le 15 juin 1970, c'est Michelet qui représente le gouvernement aux obsèques, auxquelles Jacques Chirac délègue son épouse Bernadette. Il prononce à l'issue des obsèques une brève déclaration de circonstance pour saluer « une très grande figure française, un homme admirable de dévouement et de simplicité »... et d'ajouter : « ce fut un très grand patriote et un compagnon de résistance »⁷⁸. La formule est pour le moins inattendue, quand on en connaît le sens éminemment gaulliste. Quelques mois plus tard, le 9 octobre 1970, Michelet, épuisé, disparaît à son tour. Le paysage politique local se transforme définitivement : le temps d'un gaullisme mâtiné de radicalisme s'ouvre.... Cette évolution consacre une conjonction basée sur certains critères communs : agrarisme, proximité et efficacité de l'État, hostilité au communisme, indifférentisme religieux. Autant de points de convergences qui contrastent avec les oppositions qui ont traversé le débat Queuille-Michelet : Haute et Moyenne-Corrèze contre bassin de Brive, ruralité contre identité urbaine, ancrage local contre enjeux nationaux, compréhension des spécificités d'un communisme rural contre anticommunisme farouche, neutralité laïque contre affirmation d'un catholicisme intransigeant, etc. Le radicalisme a su interdire au RPF de prendre pied en Corrèze, y compris au plus prestigieux de ses représentants, la force de l'idéologie supplantant le prestige des hommes, mais faute de renouveler ses pratiques et ses hommes, il s'est essoufflé. Après le retrait de Queuille, la voie s'ouvre à un bouleversement au diapason de la conjoncture nationale, avec d'autres acteurs du jeu politique. Mais l'héritage culturel du radicalisme corrézien n'est pas pour autant dilapidé par le gaullisme corrézien triomphant dont Michelet est devenu en quelque sorte, le premier père tutélaire.

⁷⁵ AEM, 4 EM 830, lettre de Jacques Chirac, 9 juin 1970.

⁷⁶ ROVAN (Joseph), *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été Allemand*, Paris, Seuil, 1999, p. 448.

⁷⁷ AEM, 4 EM 1197, lettre du préfet Marcel Blanc, 20 septembre 1965.

⁷⁸ DE TARR (Francis), *Henri Queuille en son temps, op. cit.*, p. 784.

Edmond Michelet et son gaullisme de guerre froide

par Gilbert Beaubatie
professeur agrégé d'histoire-géographie,
correspondant départemental de l'Institut d'histoire du temps présent

Au cours d'un colloque organisé par la Fraternité Edmond-Michelet, l'historien Jean-Marie Mayeur avait déclaré que le gaullisme d'Edmond Michelet constituait « un sujet fondamental » et qu'il était utile de s'interroger sur sa nature, ou plus exactement sur celle de ses gaullismes – de guerre, de la Libération, d'opposition et de gouvernement –, le tout sur fond d'une fidélité sans faille¹.

I – Les résistants du 18 juin 1940

À partir des nombreux éditoriaux qu'il a donnés entre 1947 et 1951, en particulier dans *Brive-Informations* et *La Vie corrèzienne*, nous avons cherché à savoir comment Edmond Michelet s'est positionné, face à une actualité riche de faits historiques, qu'il qualifie d'« indiscutables », et dans un contexte de guerre froide et de projets divers, avec de nombreuses références à la situation de la France durant la Seconde Guerre mondiale. À partir de 1947 s'ouvre une période de tensions internationales, au cours de laquelle il est amené à préciser ce qu'il pense du communisme et à rappeler ce que le général de Gaulle a entrepris et réalisé à partir du 18 juin 1940. Face à la division du monde en deux blocs, devenue inéluctable, il se fait le défenseur acharné et convaincu du « monde libre ».

Dans ses premiers articles de presse, publiés en 1947, Edmond Michelet entend clarifier les choses et, comme beaucoup de Français, il avoue en avoir assez « de ces campagnes frénétiques » qui visent à faire croire que les communistes sont les seuls vrais résistants, « les seuls irréprochables, les premiers en date et en nombre ». Il trouve intolérable que le parti communiste ose prétendre être « le seul champion de l'indépendance française ». Il prend soin, cependant, d'écrire, « le parti communiste », et non les communistes, et souligne avec force la différence qui existe, selon lui, et qui ne pourra que s'accroître, entre les chefs et les troupes. Alors que les premiers, « par manque de courage intellectuel », ont oublié que les Français sont les héritiers de la Révolution française, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », les seconds, même si pour l'instant elles suivent aveuglément « une propagande infiniment habile », sauront réagir avec vigueur le jour où elles sentiront « sur leur nuque le joug d'un esclavage totalitaire qui serait aussi insupportable aux descendants des Girondins qu'aux petits-fils des Montagnards ».

Trois ans plus tard, le 17 août 1950, il accuse de nouveau les chefs communistes d'avoir essayé d'accaparer à leur profit exclusif « ce qu'on appelle encore la Résistance, d'un mot qu'ils ont tellement défiguré, caricaturé, sali », que les véritables résistants – ceux du 18 juin 1940 – n'oseraient bientôt plus s'en servir... s'ils venaient à oublier que leur résistance, à eux,

¹ MAYEUR (Jean-Marie), « Le gaullisme d'Edmond Michelet », dans *Edmond Michelet, homme d'État*, colloques du centenaire de la naissance d'Edmond Michelet 1899-1999, Paris, Palais du Luxembourg, 15 et 16 octobre 1999, Brive, Fraternité Edmond-Michelet, 2000, p. 249-255.

n'a pas attendu le 22 juin 1941 pour se manifester. Et de rappeler avec insistance et à dessein, un certain nombre de faits survenus entre ces deux dates, mais souvent oubliés ou volontairement occultés.

II – Un monde divisé en deux blocs

Cependant, le 12 octobre 1947, ce qui le préoccupe au premier chef, c'est un fait nouveau, « d'une importance capitale », à savoir que les représentants du parti communiste russe et des autres pays ralliés, ainsi que « leurs camarades français et italiens », viennent de signer « une déclaration de guerre aux États-Unis ». Edmond Michelet n'en peut mais : entre le successeur d'Ivan le Terrible et celui de Georges Washington, il n'est pas question d'hésiter, « ne fût-ce qu'une seconde » ; pas question d'hésiter « entre la tyrannie et la liberté ». Et les chefs communistes sont priés de ne plus rebattre les oreilles en parlant « de Munich ou d'indépendance ». Si l'Europe ne sait pas s'unir au plus vite, le pire est à craindre. Or le pire, ce n'est rien d'autre que « le heurt des deux colosses en présence – le Russe et l'Américain » – ; bref, tout mène à la catastrophe. Il n'y a plus qu'une « chose sérieuse » à envisager, et de toute urgence : la construction d'une Europe libre. Il faut se garder, prévient-il, de croire au pacifisme des communistes, car il n'est que « de circonstance ». Jamais l'homme n'a été autant méprisé que par les régimes qui prétendent le libérer, et à cet égard, « le communisme n'a rien à envier aux pires fascismes ».

Le monde est bel et bien divisé en deux blocs : d'un côté, l'Union des Républiques socialistes, et les pays satellites ; de l'autre, le reste du monde, c'est-à-dire les continents américain et africain, ainsi que l'ouest de la vieille Europe. Certes, il admet que dans ce « reste », les choses sont loin d'aller aussi bien qu'on pourrait le souhaiter, mais il est au moins permis de le dire tout haut et il est toujours possible de les améliorer. Alors que dans les pays soumis au totalitarisme stalinien, où l'État se déclare parfait, l'opposition est absolument inconcevable. Elle se paie d'une balle dans la nuque, de la potence ou au mieux, de la déportation en Sibérie.

Pour résumer : ici, on trouve un régime de dictature qui, pour être celui du prolétariat, n'en est pas moins aussi tyrannique que n'importe quel autre – et, ailleurs, la liberté, au moins relative. Il n'y a que les « autruches » pour refuser d'accepter « comme un fait accompli » une telle opposition. Le 31 juillet 1949, Edmond Michelet réaffirme une nouvelle fois que « de ce côté-ci du rideau de fer, on a parfaitement le droit par exemple de dire et d'écrire ce qu'on veut sur [le] pacte de l'Atlantique », alors que « de l'autre côté, ceux qui partagent à son sujet un point de vue qui n'est pas celui du Parti voient, pour le moins, leur liberté en danger – et le plus souvent, leur vie ».

Il est impossible, étant donné le temps imparti, de citer ou de résumer tous les articles qui essayent de donner une réponse aux problèmes du moment et aux dangers qu'ils suscitent. Seuls quelques-uns seront retenus.

III – Qui et où sont « les factieux » ?

Le premier est publié le 26 juillet 1949², à la veille de la ratification du pacte de l'Atlantique, au moment où les communistes, s'appuyant sur de nombreuses organisations dépendant de Moscou – de la CGT jusqu'au « fameux Comité pour la Paix et la Liberté » – se livrent à une « campagne frénétique », accompagnée des gestes les plus extravagants.

Edmond Michelet tient d'abord à rappeler que ce pacte est essentiellement défensif et qu'il ne comprend aucune clause secrète. L'article 5 stipule que c'est dans le cas d'une attaque armée contre l'une des puissances signataires que les autres l'assisteront, par telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris par l'emploi de la force armée. Puis il en vient à se demander pourquoi, si la Russie des Soviétiques est vraiment le pays pacifique qu'on nous présente, si elle n'a pas l'intention d'intervenir au moyen d'une « attaque armée » contre qui que ce soit, elle crie néanmoins si fort en présence de ce texte. Si elle refuse de le signer – comme rien ne l'empêchait de souscrire au plan Marshall – c'est qu'il doit y avoir des raisons, et Michelet se fait fort de les expliciter : « Le malheur, c'est qu'il est bien difficile de croire à l'esprit foncièrement pacifique d'un régime qui entretient encore sous les drapeaux, quatre ans après la signature de l'armistice, près de cinq millions d'hommes. » Le développement de la préparation militaire chez les jeunes soviétiques ne peut être, également, aussi qu'une source d'inquiétude : Edmond Michelet révèle qu'une organisation (« Dosarm »), à l'initiative d'activistes, inculque à tous les jeunes, garçons et filles, des connaissances militaires assez poussées, comme le tir au pistolet ou le maniement de la mitrailleuse.

Si les communistes se montrent si radicalement opposés à une telle ratification, c'est parce que, dans le préambule, sont rappelés des principes qu'ils ont, à vrai dire, « en abomination » :

- les signataires réaffirment leur foi dans les buts inscrits dans la charte des Nations unies – charte dont l'URSS a fait une lettre morte, en votant à 29 reprises contre des décisions du Conseil de sécurité, qui avaient pourtant recueilli l'adhésion des deux tiers ;
- ils se déclarent également « déterminés à sauvegarder la liberté de leur peuple, leur héritage commun et leur civilisation fondés sur le principe de la démocratie, les libertés individuelles [et] le règne du droit ».

Edmond Michelet tient à conforter son argumentation afin de répondre à quatre questions, à ses yeux fondamentales :

- la liberté des peuples ? « Demandez aux Tchèques, aux Roumains, aux Polonais, aux Baltes, ce qu'ils en pensent » ;
- la civilisation fondée sur le principe de la démocratie ? « Interrogez les membres des partis socialistes ou paysans, chrétiens-sociaux ou libéraux de ces pays, aujourd'hui asservis, qui s'appellent l'Estonie, ou la Hongrie, la Bulgarie ou la Lituanie, ou tant d'autres » ;
- la liberté individuelle ? « Celle de Petkov devant sa corde de pendu, de Maniu³ ou du cardinal Mindszenty⁴ derrière les barreaux de leur prison... ou de Masaryk au bord de sa fenêtre » ;

² Dans *Brive-Informations* (6 EM 64).

³ Iuliu Maniu a été à trois reprises Premier ministre roumain. En 1947, il s'est opposé à la dictature communiste. Arrêté, il a été condamné aux travaux forcés. Il est mort en prison six ans plus tard.

⁴ Après les événements de 1956 à Budapest, le cardinal Mindszenty a trouvé refuge à l'ambassade américaine, où il a vécu durant quinze ans.

- le règne du droit enfin ? « Celui qui verrouille dans son palais archiépiscopal – en attendant mieux sans doute – l'ancien déporté de Dachau – notre camarade Joseph Beran⁵ ».

Bref, la conclusion à laquelle il est amené lève toute ambiguïté : « Ce qui effraie les hommes de Moscou, en présence de ce pacte de l'Atlantique, c'est qu'il a été imposé à ceux qui vont le ratifier par l'horreur que leur inspire le régime de servitude qui sévit toujours dans l'ancien Empire de la Grande Catherine et d'Ivan le Terrible. »

Edmond Michelet a tout de suite choisi son camp, et son gaullisme n'aura de cesse de s'identifier à la personne et aux idées du général de Gaulle. Le 18 avril 1947, après avoir réaffirmé « la clairvoyance » dont ce dernier a fait preuve « dans le passé », il déplore que « l'Homme des tempêtes » en soit maintenant réduit au silence et à l'inaction. Mais le 19 décembre 1948, dans un article intitulé « Où sont les factieux ? »⁶, il stigmatise les « thuriféraires de la Troisième Force » qui n'hésitent pas à prétendre que « de Gaulle, pour la République, est aussi redoutable que Thorez », donc à renvoyer dos à dos, communistes et « gaullistes », sous le même vocable de « factieux ». Michelet ajoute qu'on aurait tort de croire que « les Français ont la mémoire aussi courte que le prétendait le Maréchal... » Il rappelle que la République « proprement enterrée » par les « Républicains », le 10 juillet 1940, à Vichy, à l'exception des quatre-vingts parlementaires qui ont voté contre, a finalement été rétablie par le chef de la France Libre, conformément à la promesse qu'il avait faite. Alors, devant de tels faits, irréfutables, comment ses détracteurs osent-ils encore l'accuser d'aspirer à la dictature ou au pouvoir personnel ? En revanche, comment ne pas se rendre compte que le danger d'une autre dictature existe, celle du totalitarisme soviétique, qui trouve des alliés dans le communisme. Dès lors, il est profondément injuste, à ses yeux, et terriblement dangereux, de faire semblant de mettre sur le même pied « l'homme qui veut rassembler les Français pour qu'ils puissent faire face à l'invasion éventuelle » et « ceux qui, précisément, servent de fourriers de l'envahisseur ».

Edmond Michelet est d'avis qu'on ne peut qu'être « effrayé de la légèreté dans laquelle se complaisent encore certains attardés qui se croient revenus aux Temps calmes de la défunte Troisième ! » Au moment où, sur ordre de Moscou – aux dires du ministre Jules Moch – les mines du Nord s'inondent et s'éteignent les hauts-fourneaux, au moment où « les meilleurs de nos soldats se font assassiner en Indochine par les bandes que soudoient les meneurs de jeu du Kominform », les petits jeux du balancement politique « qui tendraient à nous ramener aux pires jours de la honte et de la servitude, sont proprement intolérables ».

IV – Gaulliste avant tout

Deux autres articles, parus en 1951, ont retenu notre attention. Le premier a pour titre « Devant une affiche »⁷, c'est-à-dire celle qui a couvert les murs des villes et des campagnes, en vue de condamner le réarmement allemand. Le Kremlin, pour exécuter cette besogne, a naturellement eu recours à la « cinquième colonne » sur laquelle il sait pouvoir compter en permanence, et qui exécute toujours les ordres sans hésiter ou murmurer : le parti

⁵ Joseph Beran a été déporté à Dachau en 1942. Archevêque de Prague, il est arrêté et emprisonné en 1949. Sa détention ne prendra fin que douze ans plus tard.

⁶ *Brive-Informations*.

⁷ *Brive-Informations*, 16 janvier 1951.

communiste. Edmond Michelet signale que ladite affiche, de style dit réaliste, fait appel aux plus bas instincts de l'homme, non pas en ce qu'elle s'efforce de rappeler l'horreur de l'occupation allemande, mais parce que son but, malgré les apparences, est totalement différent : elle cherche, en réalité, à entretenir sciemment la haine séculaire entre les Allemands et les Français, et cela « pour le seul bénéfice de l'impérialisme slave farouchement défendu par le successeur actuel de Pierre le Grand et de Catherine II ».

Edmond Michelet, lorsqu'il écrit ces lignes, a des raisons personnelles de ne pas oublier les traitements inhumains que l'idéologie païenne du national-socialisme inspirait aux vainqueurs des années quarante. Mais il n'entend pas faire l'impasse sur une autre idéologie – elle aussi dépourvue de scrupules – ni sur l'abject machiavélisme du pacte germano-soviétique, conclu le 23 août 1939, qui a rendu inévitable « une catastrophe qui devait ensanglanter le monde pendant plus de cinq ans ». Et de rappeler que « c'est grâce aux livraisons massives de matériel et de matières premières, grâce à l'intervention militaire de la Russie soviétique en Pologne, en septembre 1939, que l'Allemagne d'Adolphe Hitler [a pu] écraser notre malheureux pays au cours du tragique printemps qui suivit. » « À la suite de quoi », ajoute-t-il, « Staline a envoyé à son complice un abominable message de félicitations qui devrait faire rougir de honte les communistes français », dont la direction actuelle est allée jusqu'à solliciter « obséquieusement, honteusement, de la Kommandantur allemande qui venait de s'installer à Paris l'autorisation de faire reparaitre *L'Humanité* », alors qu'elle recommandait, dans le même temps, « aux Parisiens de « fraterniser » avec l'occupant ». Edmond Michelet ne veut pas se lasser de rafraîchir la mémoire et de répéter que « ce n'est qu'à dater du 22 juin 1941 – c'est-à-dire à partir du jour où les Russes durent entrer en guerre, mais pas avant – que les communistes se sont opposés aux Allemands. » Il se souvient d'avoir été le témoin du soulagement qu'ont éprouvé bon nombre « de ces honnêtes militants de la base auxquels le subtil machiavélisme des chefs était difficilement accessible ».

À partir de ces faits « indiscutables », il en arrive à la conclusion suivante : « Leur attitude d'hier ne les qualifie particulièrement pas pour se faire aujourd'hui les propagandistes d'un farouche et suspect chauvinisme anti-germanique. » Certes, poursuit-il, ce n'est « pas de gaieté de cœur que les Français envisagent le réarmement d'une nation dont ils savent bien qu'il comporte des risques. Mais en fin de compte, il s'agit de savoir si la fraction d'Allemagne contrôlée par les démocraties pacifistes de l'Ouest restera une proie désarmée devant une Allemagne de l'Est casquée, bottée et fanatisée dans sa jeunesse par la colossale puissance militaire et par la frénétique propagande de l'État soviétique ».

Alors l'ancien ministre des Armées du général de Gaulle termine son éditorial par un véritable réquisitoire : « Ce n'est pas tant l'Allemagne libre qu'il convient de mettre en défense que l'Europe tout entière – s'il en est encore temps – contre le déferlement des blindés soviétiques. En d'autres termes, est-ce sur l'Elbe ou sur le Rhin qu'il faut essayer d'opposer éventuellement les forces du monde libre et celles de la tyrannie. Quand les Soviets s'efforcent d'entretenir une campagne d'agitation contre la venue du général Eisenhower, quand ils ont le cynisme de faire qualifier de traîtres ceux de nos compatriotes qui se disposent à dire non, demain, à l'envahisseur slave comme ils ont dit non, hier, à l'envahisseur allemand, ennemis l'un comme l'autre de leurs libertés, ils dictent leur devoir aux Français. Celui de s'unir, étroitement et vite, afin d'éviter le pire. Le pire, c'est-à-dire la servitude et l'instauration d'un régime de robots. » Et pour finir, il plaint « ceux qui n'éprouvent pas, l'instinctif, l'impérieux besoin de cette union devant les signes prémonitoires

d'un nouveau cyclone », dont cette affiche, aux couleurs sombres et empreinte de violence, rappelle si étrangement les images de la propagande nazie.

Dans le dernier texte retenu⁸, Edmond Michelet entend dissiper un des plus injustes griefs que certains osent encore faire au général de Gaulle : celui d'avoir été le responsable de l'importance politique que les communistes ont prise en France depuis la Libération.

D'entrée, il prévient que quand on a « chanté les louanges d'Adolphe Hitler pour avoir eu la « clairvoyance » de signer avec Staline le pacte germano-soviétique, on est assez peu qualifié [...], pour intervenir dans une question aussi grave que celle du danger communiste ». Ensuite, il examine scrupuleusement les faits et les accompagne d'un commentaire à caractère historique :

- lorsque le 18 juin 1940 le général de Gaulle a lancé son fameux appel à la Résistance, « la première réaction officielle du parti communiste [...] fut de dénoncer à grands cris le général « factieux » qui se mettait aux ordres des banquiers de la Cité. Ce n'est qu'un an plus tard – après la rupture du pacte Ribbentrop-Molotov et l'entrée des troupes allemandes en Russie le 22 juin 1941 – que le Comité Central du Parti communiste s'avisa qu'Hitler s'étant métamorphosé en ennemi de Staline, il convenait de rectifier la position » ;
- bon gré, mal gré, Staline était devenu l'allié des puissances en lutte contre l'envahisseur nazi, qui n'allait pas tarder à lui faire « perdre son âme » ;
- le rescapé de Dachau est ainsi conduit à poser d'autres questions : « Fallait-il, dans ces conjonctures, refuser le concours que les communistes apportèrent à la cause de la libération ? Qui oserait soutenir une telle proposition ? Qui eût osé, surtout, la soutenir alors ? N'avait-on pas le droit d'espérer que les communistes, en fin de compte, feraient passer l'intérêt de leur propre patrie avant celui de la Russie ? »

« L'essai pouvait être tenté. » Ce fut le cas à Alger dès 1943.

Edmond Michelet prend, *in fine*, un malin plaisir à demander qui, après les élections à la Première Constituante, en novembre 1945, s'est opposé formellement à l'octroi aux communistes des ministères-clés de la Guerre, de l'Intérieur et des Affaires étrangères...

Au terme de sa philippique, il ne peut que réaffirmer « l'inconsistance et l'inanité du reproche fait à de Gaulle d'avoir été en quelque sorte le fourrier du communisme » en France. Bien au contraire, « c'est à lui que le pays doit d'avoir évité l'instauration [...] d'une République socialiste soviétique ». Nul n'est donc plus légitime que lui pour dénoncer « le péril de ce qu'il appelle « le séparatisme » ».

Déjà, le 8 octobre 1950, en réponse « aux mamans de Noailles »⁹, enrôlées dans l'Union des Femmes françaises – une authentique succursale du parti communiste – il avait résumé sa pensée ainsi : « Le nazisme ou le fascisme, hier, comme le communisme, aujourd'hui, sont des religions intolérantes et sectaires. » Et de leur rappeler que Staline s'était opposé à ce que le général de Gaulle participe aux conférences de Yalta et de Postdam, « pour essayer de tracer les grandes lignes de la paix du monde. Il n'avait que mépris pour notre malheureux pays » et « ne lui pardonnait pas sa déroute de 1940... à laquelle il avait si monstrueusement contribué par son alliance d'alors avec Hitler ».

⁸ *Brive-Informations*, 21 février 1951.

⁹ *La Vie corrézienne*, 8 octobre 1950.

Edmond Michelet, au fil de ses éditoriaux, aura donc voulu être le témoin d'une période qu'il qualifie d'« historique ». Mais dans le contexte d'une guerre froide qui dure et qui s'aggrave, il n'a eu de cesse de dénoncer les enjeux d'une compétition idéologique internationale et les conséquences inéluctables sur le devenir, non seulement de l'Europe de l'Ouest, toujours libre de l'emprise communiste, mais aussi de la République française, rétablie par le général de Gaulle. Le démocrate-chrétien, le résistant de juin 1940, le rescapé de Dachau, l'ancien ministre du général de Gaulle, entend défendre « le monde libre », « l'honneur et l'héritage de l'homme du 18 Juin », dont la voix s'est élevée dans la détresse générale et le découragement du plus grand nombre. Aux différents « gaullismes » identifiés par Jean-Marie Mayeur, celui de la guerre froide mérite à coup sûr d'être étudié, beaucoup plus sérieusement que nous n'avons pu le faire. Edmond Michelet, « un gaulliste avant tout », comme l'a si bien dit et démontré Jean Charbonnel.

L'intérêt du fonds Edmond Michelet pour la recherche historique

par Yves-Marie Hilaire
professeur émérite d'histoire contemporaine
à l'université Charles-de-Gaulle Lille-III

J'ai reçu le sujet le plus lourd de la journée. Le fonds Edmond Michelet est un fonds magnifique et considérable comme le beau et gros répertoire préparé par Patricia Reymond – qui a classé les documents – le montre. Je suis donc obligé de faire des choix en tenant compte de ce que mes collègues ont traité ou vont traiter.

Je retiens les cinq thèmes suivants :

- la formation d'un militant chrétien dans la première moitié du XX^e siècle, et je dirai un mot de la correspondance ;
- un notable briviste en résistance et en captivité à Fresnes et à Dachau ;
- six fois ministre sous deux Républiques ;
- l'homme de culture, le journaliste, l'écrivain ;
- le décès et la réputation de sainteté.

I – La formation d'un militant chrétien dans la première moitié du XX^e siècle

1. Le militant de l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française)

Les cotes 5 EM 3 à 13 nous montrent ce que Michelet doit à l'ACJF. Invité au cercle Saint-Sernin de Brive, Michelet, soldat au 126^e régiment d'infanterie de Brive, s'impose rapidement à travers plusieurs interventions : il parle d'abord contre le respect humain¹, puis fait un exposé documenté et critique sur le socialisme. Délégué de la Corrèze par ses camarades au congrès national de l'ACJF de janvier 1920 à Paris, il en rend compte à son retour : exaltation patriotique avec la présence du maréchal Foch à Notre-Dame pour la cérémonie en mémoire des morts du mouvement, et celle du général de Castelnau lors du meeting en hommage à Albert de Mun, le fondateur, décédé pendant la guerre ; accueil du président des cercles de Metz redevenue française, le nouveau député Robert Schuman. Le vice-président de l'ACJF, Charles Flory, blessé de guerre, évoque l'amélioration possible des relations Saint-Siège-Église-État que le mouvement doit encourager, ce qui se produira entre 1920 et 1924. Le mouvement est pour ce sujet proche des positions des chrétiens modérés qui recherchent l'apaisement.

Au moment où il quitte Brive pour partir en occupation en Allemagne (10 mars 1921), Edmond Michelet dresse le bilan de deux années à partir de la trilogie du mouvement, Piété-Étude-Action : *la piété* honorée entre autres par deux retraites fermées de trois jours ; un *vrai cercle d'études* fondé qui refuse toute critique sur telle ou telle forme de régime gouvernemental (article 8 du règlement) mais qui prétend fournir une documentation en réponse aux objections les plus répandues ; la naissance d'un bulletin du cercle. Enfin *l'action* implique la naissance de notre affirmation comme chrétiens selon le mot d'Henry Du Roure, un silloniste, mort au combat : « Nous n'avons pas le droit de cacher notre Christ ». Ne pouvant citer plus largement ce texte capital d'un jeune de 21 ans déjà mûr, orateur, entraîneur d'hommes et conseiller spirituel, je soulignerai simplement qu'il insiste sur les sources de force que sont la pratique de la prière et la soif de l'Eucharistie dans une spiritualité centrée sur la personne du Christ.

¹ À cette époque, le « respect humain » désigne, dans les milieux chrétiens, le refus d'affirmer ses convictions ou d'accomplir des actes – communions, signes de croix, assistance à la messe – par peur des moqueries.

En 1922, Edmond Michelet est à Pau où il préside le comité béarnais de l'ACJF ; il reprend les mêmes thèmes invitant ses amis – le rôle de l'amitié est très important – à créer des groupes et à les organiser, groupes qu'il va visiter. Il est alors très proche du responsable régional de Toulouse, son ami et aîné, l'avocat Joseph Duguet, ancien combattant.

2. Le lecteur de l'Action française

D'autre part, de 1918 à 1927, les cotes 4 EM 1 à 7 nous apprennent que Michelet a adhéré à la Ligue d'Action française et a lu le journal chaque jour. Il n'est pas sectaire puisqu'il soutient en 1924, dans les Basses-Pyrénées, la candidature du démocrate-chrétien Auguste Champetier de Ribes aux élections législatives (4 EM 9). Lorsque Maurras se révolte contre l'avertissement lancé par le pape Pie XI, Michelet se sépare de l'Action française de façon raisonnée après avoir lu le livre du philosophe Jacques Maritain, *Primauté du Spirituel*. Il garde de ce passé royaliste une certaine nostalgie pour la monarchie (4 EM 8) bien présente encore dans ses relations avec le comte de Paris, entre 1950 et 1970 (4 EM 908) – sujet bien étudié par Guillaume Gros lors du colloque des Bernardins² – et le désir d'un pouvoir exécutif cohérent et fort qu'il partagera avec Charles de Gaulle après 1940 au RPF et à l'UNR. Enfin le mouvement d'Action française lui a légué une passion pour l'histoire de France, celle des rois « qui ont fait la France » qui se concrétisera notamment à la fin de sa vie lors de l'année saint Louis en 1970 (4 EM 855 à 858). Cette passion fait place aussi à la suite de Charles Péguy, à l'admiration du peuple et de ses armées héroïques : il sera vice-président des Amitiés Charles Péguy (5 EM 44 à 53).

3. Les Équipes sociales et à nouveau l'ACJF

Edmond Michelet réfléchit sur les limites de l'Action française dans le domaine social. Il rencontre alors Roger Dumaine, normalien, agrégé, et par lui Robert Garric, le fondateur des Équipes sociales. Séduit par ce mouvement d'éducation ouvrière issu de l'expérience des tranchées, qui promeut un dialogue qui se veut « vrai » entre les classes sociales, Michelet organise à partir de 1931, avec l'aide de plusieurs professeurs, des cercles d'études et des cours pour les employés et les cheminots de Brive parmi lesquels se trouvent quelques communistes (5 EM 26 à 32).

D'autre part, il est sollicité par l'ACJF de la Corrèze. Bon orateur, conférencier écouté des jeunes, il sait susciter leur enthousiasme. En 1926, le mouvement lui confie un discours d'accueil à l'adresse de l'évêque M^{gr} Castel ; en 1931, il explique entre autres aux jeunes comment l'on crée des groupes ; en 1933-1934, il est président de la Jeunesse catholique de la Corrèze et il initie alors la délicate spécialisation des mouvements issus de l'ACJF : JAC, JEC, JOC, JIC. Quelques listes de membres des mouvements font apparaître des personnalités qui vont entrer en résistance avec Michelet (5 EM 5 à 7). Face à la montée du péril totalitaire, les conférences très suivies du Cercle Joseph Duguet dirigé par Michelet en 1937-1939 contribuent à former ce réseau d'amis et à accroître sa détermination à s'opposer aux totalitarismes (5 EM 33 à 39). La correspondance de Michelet, notamment celle avec Roger Dumaine, dispersée dans diverses cotes, permet de compléter cette information. Dans une lettre à Dumaine du 21 octobre 1937, Michelet écrit : « Les Équipes, c'est une des formes de l'Action catholique et l'Action catholique c'est *l'affaire des laïcs* ». Notons que Michelet reste fondamentalement attaché à l'ACJF, mouvement qui rassemble les milieux sociaux et qu'il est étranger au cléricisme. L'imprégnation religieuse et sociale de l'ACJF et des Équipes marque sa vie comme le montrent plusieurs textes ultérieurs : son intervention à la conférence de l'ICL à Noordwijk en 1956 sur le responsable politique conduit par Dieu, homme d'action qui doit être aussi « un homme de prière » et un « homme d'étude » (5 EM 61), et en 1965 sa *Remontrance à un évêque* – non publiée – dans laquelle il déplore que les jeunes aient abandonné cette trilogie fondamentale (6 EM 40).

² GROS (Guillaume), « La réconciliation entre la monarchie et la V^e République (de Gaulle et le comte de Paris) », dans LEMAITRE (Nicole) (éd.), *Edmond Michelet, un chrétien en politique*, actes du colloque des 10-11 décembre [2010], Paris, Éditions Lethielleux, Collège des Bernardins, 2011, p. 171-190.

La correspondance de Edmond Michelet avec des personnalités diverses, qui est immense, devient plus importante à partir des années d'avant-guerre où il entre en contact avec le monde démocrate-chrétien (4 EM 9, 11 et 12) puis après l'exode de 1940 qui amène diverses personnalités à se réfugier en Corrèze ou en Dordogne : Gabriel Marcel et sa femme (3 EM 15), les Borne, les Marthelot, les Christiaens. Une partie de cette correspondance amicale est rassemblée entre les cotes 1 EM 138 et 195. Une partie relativement restreinte de la correspondance familiale se trouve entre 1 EM 111 et 132 et concerne aussi plusieurs familles alliées de Brive (Vialle, Granet, Patier...) mais beaucoup d'autres lettres se situent sous d'autres cotes et un grand nombre des missives demeure conservé par la famille. Notons que des carnets, agendas, répertoires d'Edmond Michelet qui s'échelonnent de 1935 à 1970 sont classés par année sous les cotes 1 EM 81 à 108 et demeurent particulièrement précieux pour tenter de suivre l'activité débordante de cette personnalité. Enfin dans les sources complémentaires, pages 27 à 37 du répertoire, signalons les fonds Étienne Borne, André Bohn, Roger Dumaine, François Dausset, Yves Simon, Louis Terrenoire.

4. La formation spirituelle

Un dernier aspect de la vie d'Edmond Michelet avant l'entrée en guerre est représenté par les retraites fermées de trois jours des années 1934-1939. Nous avons ses notes de retraite, excepté pour l'année 1938 : sur six prédicateurs, trois au moins sont de futurs résistants, les pères Dieuzayde, Maydiou et Bergougnoux. Nous n'avons pas les propos du père Maydiou.

Le père Dieuzayde, aumônier de l'ACJF de Bordeaux, peu conformiste, signale que l'erreur peut être une source de vie, témoins saint Augustin et la Samaritaine. Évoquant la parabole des talents, il présente Jésus-Christ comme un économiste qui refuse de thésauriser. La Sainte Trinité est une famille, un Dieu concret. L'impureté est un péché social. Rendons à la Sainte Vierge un culte qui ne soit pas sentimental mais intelligent. Le prédicateur conseille de connaître le Christ tel qu'il est, insiste sur la pitié de Dieu, sur son amour pour le genre humain. Dieu n'est pas un Dieu de majesté, ce n'est pas le Dieu de Bossuet et de Louis XIV.

En 1935, le père Reis prêche sur la vertu d'espérance, chère à Péguy. En 1936, le père Faure traite de la place du chrétien dans le monde, et recommande la lecture d'un grand classique de la vie spirituelle de la première moitié du XX^e siècle, *L'Âme de tout apostolat* de dom Chautard. En 1937, le chanoine Laboulbène refuse les demi-mesures : il faut être des saints si nous voulons « refaire une France et un monde chrétiens » et il propose de lire *Les Exercices spirituels* du père jésuite Valensin. Enfin en 1939, le père Bergougnoux recommande les *Lettres à Jean-Pierre* du père jésuite Dillard, future victime des nazis à Dachau, lettres qui décrivent et dénoncent l'éducation nazie (5 EM 19). La spiritualité d'avant-guerre dans ce qu'elle a de meilleur, se trouve ainsi proposée aux futurs résistants corréziens.

II – Un notable briviste en résistance et en captivité

1. Le notable corrézien malgré lui

Apprécié dans sa profession d'agent commercial, il est de 1938 à 1943 président du Groupement national des agents commerciaux agréés de l'alimentation en zone libre (2 EM 2 et cotes suivantes). L'organisateur de conférences très écoutées est aussi le président de l'Union catholique des hommes de Brive (Fédération nationale catholique) (5 EM 15) et un militant actif du mouvement familial qu'il présidera en Corrèze pendant la guerre (5 EM 18). Lorsque celle-ci survient, il est délégué adjoint au Secours national de Brive (3 EM 2 à 10) et administrateur de la cantine de la gare de Brive, qui accueille les militaires de passage, les personnes déplacées, les réfugiés (3 EM 26 à 33). Edmond Michelet est prêt à accueillir sous réserve la Révolution nationale voulue par Pétain, mais il doutera immédiatement de son efficacité sous la botte allemande.

D'autre part les contacts de Michelet avec les Amis de *l'aube*, dont il fait partie, et les milieux démocrates-chrétiens l'amènent à s'engager au niveau national, face aux totalitarismes, dans les *Nouvelles Équipes françaises* (NEF) qu'il suscite et dirige dans sa région. Homme de réseaux, il fait partie avec les NEF d'un mouvement qui préfigure la Résistance (4 EM 9, 11 et 12).

2. La Résistance et la captivité

En juin 1940, l'effondrement de la France le bouleverse. Apprenant la demande d'armistice de Pétain, il entre en résistance avec son célèbre tract composé de textes de Péguy, suivi peu après d'un second tract (3 EM 36 et 38). Il réunit des amis, une partie de ses réseaux entre progressivement en action autour de lui, il devient le chef de la région 5 du mouvement Combat qui diffuse journaux, brochures, organise des liaisons entre résistants et avec l'Angleterre. L'occupation de la zone sud en novembre 1942 précipite l'affrontement violent (3 EM 36 à 41). L'aide très active aux Juifs et aux Allemands antinazis est évoquée dans diverses cotes dispersées.

En revanche, la captivité de Michelet est présente dans les archives du Centre avec quelques documents importants : les lettres des notables corréziens qui prennent sa défense, le maire de Brive Miginiac, le président de la Croix-Rouge, le général de Lamaze, le préfet Musso, et le président du conseil municipal de Paris, Taittinger, amènent les Allemands à douter que ce père de famille nombreuse soit un dangereux terroriste (3 EM 44). Les messages envoyés de Fresnes à sa femme par Edmond Michelet, passés dans les cols de chemise, se trouvent en 3 EM 43.

À Dachau, Michelet parvient à correspondre avec sa famille soit directement, soit par des codétenus durant son typhus (3 EM 46 et 47). Enfin, une documentation très notable concerne la période américaine de mai 1945, Michelet étant président du comité patriotique français (3 EM 50 à 71) puis son rapatriement et son retour à Brive (3 EM 72 à 77). Ensuite Michelet est membre de huit associations de résistants et en relation avec trois autres (3 EM 86 à 96). Il fonde et préside l'Amicale des anciens de Dachau (3 EM 97 à 177) et est membre ou en relation avec une dizaine d'autres associations de déportés (3 EM 178 à 182).

III – Six fois ministre sous deux Républiques

Edmond Michelet a été titulaire de six ministères, deux sous la IV^e République, quatre sous la V^e. Les documents de ces ministères concernent 546 cotes soit les deux cinquièmes de la sous-série politique 4 EM, la plus longue du répertoire. Michelet est successivement :

- ministre des Armées, de novembre 1945 à décembre 1946 (148 cotes, 4 EM 14 à 161) ;
- ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, de juin 1958 à janvier 1959 (47 cotes, 4 EM 162 à 208) ;
- ministre de la Justice, de janvier 1959 à août 1961 (159 cotes, 4 EM 566 à 724) ;
- ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, d'avril 1967 à juin 1968 (77 cotes, 4 EM 725 à 801) ;
- ministre d'État sans portefeuille, de juin à juillet 1968 (4 cotes, 4 EM 802 à 805) ;
- ministre des Affaires culturelles, de juin 1969 à octobre 1970 (111 cotes, 4 EM 806 à 916).

Pour les cinq ministères qui dépassent un mois, le ministère des Armées se distingue par un classement original de ses archives. Après la présentation des trois armées (terre, mer, air), le classement évoque des domaines géographiques particuliers (territoires d'occupation, Afrique du Nord et colonies, Indochine) et se termine par le signalement des multiples problèmes qu'on a dû régler. À partir de 1958, la composition du cabinet est présentée en premier et tient une certaine place selon un vœu exprimé alors par Michelet dans une note intitulée « En direct de la responsabilité ». Après avoir évoqué les conséquences désastreuses d'une décision malencontreuse pour les citoyens administrés, Michelet précise : « un ministre d'aujourd'hui a besoin d'un savoir encyclopédique ou à défaut d'une équipe de collaborateurs composant par leur variété une encyclopédie à tête multiple ». D'où une responsabilité essentielle : « savoir choisir ses collaborateurs ». Et Michelet conclut : « Pour moi qui

suis chrétien, je demande à Dieu de soutenir ma faiblesse humaine afin qu'elle ne reste pas trop en deçà de ses hautes et accablantes responsabilités » (4 EM 165). Sous les présidences de de Gaulle, et de Pompidou, après la composition du cabinet, sont présentés les cérémonies et voyages officiels, et les différents sujets traités viennent après. En 1969-1970, après Malraux qui a fait des Affaires culturelles un grand ministère, on voit défiler les nombreux domaines d'intervention du ministre : culture, archéologie et sauvegarde des sites, archives, beaux-arts, peinture, sculpture, architecture et objets mobiliers (7 cotes), musique, cinéma, musées et expositions, marché de l'art, littérature, opéras, théâtre, corporation, compagnies et artistes, maisons de la culture, parcs nationaux, ORTF, presse, enseignement. Une rubrique notable concerne l'Église et une autre les affaires étrangères contenant une correspondance interministérielle avec un ami, le ministre Maurice Schumann.

IV – L'homme de culture, le journaliste, l'écrivain

L'homme de culture se découvre dans toutes les grandes sous-séries et de nombreuses cotes lui sont consacrées. Nous venons de voir l'apport original des rubriques ayant trait au ministre des Affaires culturelles. Les Archives nationales apportent des compléments indispensables que Nicole Lemaître a rassemblés. Enfin la maîtrise de Marie-Cécile Robin en 1998 et l'étude synthétique intéressante de Françoise Mayeur en mai 2000, « Éducation et culture chez Edmond Michelet », ont éclairé le sujet.

Michelet, jeune orateur de l'ACJF, écrit dans la presse du mouvement (*La Jeune Corrèze catholique*) dans les années trente. En 1937, il organise une pétition contre *La Croix de la Corrèze* trop favorable au colonel de La Rocque et à son mouvement politique. Après la Libération, il est très engagé dans la presse locale corrézienne et limousine reconstituée : *Brive-Informations* dont il est codirecteur (6 EM 62 à 65), le quotidien *Le Courrier* (6 EM 66 à 85), *La Vie corrézienne* (6 EM 144-145). Politiquement, sur le plan national, après l'aventure éphémère d'*À Présent* en 1948 (4 EM 488-489), journal des Républicains populaires indépendants, il rejoint les rangs gaullistes et écrit dans *Carrefour* (6 EM 89-91) et dans *La Nation* (6 EM 121-122). Il continue d'écrire dans la presse régionale *Sud-Ouest* (6 EM 134) et *Midi libre* (6 EM 114 à 117). Du côté de la presse nationale, il écrit plus dans *Le Monde* (6 EM 118 à 120) et dans *Le Parisien libéré* (6 EM 128-129) de ses amis Hubert Beuve-Méry et Émilien Amaury que dans *Le Figaro* de Pierre Brisson (6 EM 103). De même, il donne plus volontiers des articles à *Témoignage chrétien* (6 EM 136 à 143) qu'il défend contre ses adversaires pendant la guerre d'Algérie qu'à *La France catholique* (6 EM 105) dont il ne partage pas la position Algérie française. Il a généralement de bonnes relations avec la Maison de la bonne presse (6 EM 110 à 112), notamment avec *La Croix*, se souvenant du soutien apporté par le père Merklen lors de la Résistance et appréciant Alfred Michelin, mais trouvant Pierre Limagne trop engagé du côté du MRP en 1951. Avec les Publications de La Vie catholique (*Informations catholiques internationales*, *La Vie catholique illustrée*...) (6 EM 130 à 132), il est proche de Georges Hourdin, leur directeur. Il participe à diverses publications des Éditions du Cerf (6 EM 95 à 100) et il confie des articles importants à des organes très variés : *Études* (6 EM 102), *La NEF* (6 EM 123), *Nouvelle Frontière* (6 EM 126), *Nova et Vetera* (6 EM 127).

Ce journaliste qui dévorait quotidiennement les journaux, « journalivore » selon son fils Claude, est aussi un très bon écrivain qui a publié plusieurs livres politiques (6 EM 1 et 6 EM 22 à 43) et un récit parfaitement bien écrit, selon de Gaulle, de son séjour à Fresnes et à Dachau, *Rue de la Liberté*, paru en 1955, qui a été un très grand succès d'édition (6 EM 2 à 21). Cet ouvrage a eu de multiples rééditions jusqu'à nos jours dont plusieurs du vivant de Michelet. L'auteur envoyant chaque fois son livre à diverses personnalités ou à des nouveaux amis, les récipiendaires remercient et font l'éloge de l'ouvrage. Ces lettres représentent le sacre de l'écrivain qui reçoit un prix de l'Académie française en 1956 et le Grand Prix littéraire de la Résistance en 1959, écrivain profondément chrétien qui témoigne de façon saisissante fort peu sur lui-même, mais essentiellement sur ses compagnons d'infortune qu'il regarde avec bonté et vérité. En Allemagne *Die Freiheitsstraße* est publié en 1960 et réédité dès 1961. Il devient le livre de la réconciliation. Le chancelier Adenauer a invité dans sa préface « les Allemands à lire le témoignage d'un déporté français qui ne pense pas à exclure l'Allemagne de sa géographie cordiale de l'Europe et qui, à l'extrême limite de la violation de la dignité humaine par d'autres

hommes, est encore capable de parler du jour où la France et l'Allemagne seront définitivement réconciliées ».

V – Le décès d'Edmond Michelet et la réputation de sainteté

Vingt-cinq cotes de 1 EM 56 à 80 concernent les réactions à la dernière maladie et au décès d'Edmond Michelet. Cette correspondance nous apprend beaucoup. Elle se répartit ainsi :

- télégrammes, lettres de condoléances 1 EM 61 à 65
- obsèques :
 - discours de Jacques Chaban-Delmas aux obsèques 1 EM 66
 - noms, adresses des personnes présentes aux obsèques 1 EM 67 à 69
- hommages après sa mort, procès de béatification de 1978 1 EM 70
- presse :
 - presse française et étrangère 1 EM 71
 - journaux régionaux : *Centre-Presse, La Dépêche du Midi, La Montagne, La Vie corrèzienne*, etc. 1 EM 72 à 75
 - journaux nationaux : *L'Aurore, Carrefour, La Croix, Le Figaro, Le Figaro littéraire, Le Monde, La Nation* 1 EM 76 à 78
 - journaux associatifs : *La Voix de la Résistance, Le Déporté* 1 EM 79
 - brochures et revues catholiques 1 EM 80

Une canonisation populaire ? Une question à mieux étudier

9 octobre 1970. La nouvelle de la mort tombe. Il s'agit le plus souvent de lettres à Marie Michelet.

- 1) François Dausset : « En écoutant la radio ce matin, certains me l'ont dit : « c'était donc un saint ? » »
- 2) L'abbé Jonquières, curé doyen de Villeneuve (Aveyron) qui rappelle sa joie d'avoir passé l'après-midi du 4 mai 1970 à Marcillac avec Michelet : « Je disais le soir même à mes religieuses : « J'ai rencontré un homme de Dieu, j'ai peut-être rencontré un saint » ».
- 3) Un hebdomadaire parisien aurait signalé en première page : « Depuis saint Louis sera-t-il le premier homme politique français à être reconnu comme saint ? »
- 4) André Frossard dans son billet du *Figaro* titre « Un Juste » et précise : « Un juste, Ancien Testament ; un saint : Nouveau Testament ».
- 5) 13 octobre 1970. Le maire de Revel, Sudre : « Celui que nous pleurons est un saint ». Il fait référence à Maurice Schumann qui a évoqué cette possibilité.
- 6) 14 octobre 1970. Le père Duployé : « Il nous précède dans la vie éternelle qu'il nous rendait non seulement plausible, mais évidente et nécessaire ».
- 7) 23 octobre 1970. L'abbé Wabnitz, ancien aumônier militaire 1945-1948, curé en Moselle dans son bulletin paroissial : « Il y a toujours des saints dans l'Église. Michelet en fut un. Qu'il repose dans la paix de Dieu ».
- 8) Octobre 1970. Jean-Marie Domenach dans *Esprit* : « Dans les trois jours qui suivirent sa mort, cet homme avait grandi. Ses amis avaient parlé de lui dans les journaux, à la radio, on les questionnait. » (cf. la question « Quel est cet homme ? »)
- 9) 1971. Gabriel de Broglie, *À la mémoire d'Edmond Michelet*, p. 46 : « L'un des derniers venus parmi les collaborateurs de M. Michelet, j'avais été profondément touché par sa bonté, sa sainteté même, la richesse de sa personnalité. »

Terminons par deux télégrammes : l'un de Jacques Maritain qui pleure « un ami admirable et vénéré », l'autre du grand prédicateur protestant Billy Graham, qui, certes, ne va pas parler de sainteté, mais qui dit ceci : « L'un des plus grands leaders politique, social, spirituel de sa génération en France, un ami personnel ».

Rappelons aussi que la comparaison est esquissée entre saint Louis et les pestiférés et Michelet et les typhiques.

Edmond Michelet et le gaullisme, état d'avancement de la recherche

*par Olivier Herbinet
professeur agrégé d'histoire-géographie,
doctorant en histoire (université Bordeaux-III)*

Parler du gaullisme d'Edmond Michelet pourrait faire passer cette communication pour une lapalissade tant il est vrai que les contributions, les études sur le sujet sont loin d'être négligeables. Afin d'éviter l'écueil du poncif, il paraît intéressant de revisiter, à la lumière du renouvellement historiographique, la nature, l'état des pratiques gaullistes et du langage gaullien chez Edmond Michelet. Pour cette raison, il semble utile de faire état de l'avancement de la recherche scientifique et intellectuelle sur l'homme politique qui se présentait comme un serviteur loyal et fidèle d'une « certaine idée de la France ». Dans un second temps, nous formulerons quelques orientations de lecture épistémologique inédites qui autorisent une compréhension plus fine et progressive de Michelet, personnalité gaulliste complexe, tantôt périphérique ou de second plan au sein des appareils partisans, tantôt incontournable car homme de liens, de réseaux, et, selon les échelles, les acteurs et les moments, déterminant même dans les rapports interpersonnels du jeu politique.

L'intérêt premier de cette communication est d'abord de souligner l'extrême abondance des sources potentiellement exploitables : 117 500 vues numérisées extraites du fonds d'archives Edmond Michelet classé au Centre du même nom situé à Brive. Une large part explicite et implicite, difficilement quantifiable, traite du gaullisme de Michelet entre 1940 et 1970, ce qui revient à nous poser la question soulevée déjà par Jean-Marie Mayeur pour situer le gaullisme d'Edmond Michelet, tant « il est vrai qu'il y a plusieurs gaullismes, le gaullisme de guerre, le gaullisme de la Libération, le gaullisme d'opposition, le gaullisme de gouvernement, [...] le gaullisme du général de Gaulle et celui des gaullistes »¹. Aux très importants papiers Michelet devenus propriété d'État depuis 1997, il faut ajouter par ailleurs un fonds de près de 800 ouvrages ayant appartenu à Michelet, souvent annotés par lui-même au crayon rouge. Ce fonds, aujourd'hui répertorié, contient cinquante titres qui font directement référence au gaullisme ou à la personne du général de Gaulle. On notera également, parmi les sources essentielles de la construction intellectuelle d'Edmond Michelet, trente-quatre ouvrages sur Charles Péguy contre quinze sur Charles Maurras et l'Action française – deux théoriciens qui ont compté pour de Gaulle et Michelet –, mais surtout cent quinze occurrences directes de titres d'ouvrages sur l'expérience concentrationnaire pendant la Seconde Guerre mondiale, expérience fondatrice à la fois de la résistance gaullienne de Michelet dans le monde carcéral de Fresnes, puis Dachau entre 1943 et 1945, et en même temps de la militance gaulliste à l'intérieur de l'espace politique contenu entre 1945 et 1970. D'ailleurs, si l'essentiel des sources publiques se situe dans l'ancienne maison de la famille Michelet, au n° 4 de la rue Champanatier à Brive, propriété achetée en 1929 et devenue un musée et centre d'histoire depuis le milieu des années 1970, il faut également considérer l'apport de fonds secondaires ou périphériques localisés principalement dans la région

¹ MAYEUR (Jean-Marie), « Le gaullisme d'Edmond Michelet », dans *Edmond Michelet, homme d'État*, colloques du centenaire de la naissance d'Edmond Michelet 1899-1999, Paris, Palais du Luxembourg, 15 et 16 octobre 1999, Brive, Fraternité Edmond-Michelet, 2000, p. 249.

parisienne. Dans le cadre de notre étude, ceux-ci sont particulièrement éclairants des moments politiques clés de la carrière d'Edmond Michelet : la Fondation Charles-de-Gaulle pour la période des RPI (Républicains populaires indépendants) et du RPF (Rassemblement du peuple français) entre 1947 et 1953 avec un dossier spécifique sur l'année 1952 – Michelet est alors conseiller de la République de la Seine et agit étroitement en lien avec le service de propagande de la délégation RPF de la région parisienne –, la Fondation nationale des sciences politiques (les papiers Maurice Couve de Murville et Michel Debré dont les agendas personnels sont très instructifs quant aux tensions croissantes entre le Premier ministre et son garde des Sceaux entre 1959 et 1961), l'OURS (Office universitaire de recherche socialiste) disposant de notes confidentielles des services de renseignement de la SFIO entre décembre 1946 et août 1947 sur la crise de valeurs de plus en plus vive entre Edmond Michelet et son parti, le MRP – celui-ci s'affranchissant progressivement de la tutelle gaulliste. Autres archives publiques non citées ici mais en cours d'exploitation : les Archives nationales avec les papiers de la Présidence de la République surtout et les diverses fondations comme l'Association Georges-Pompidou et la Fondation Jean-Jaurès pour les papiers Robert Buron. Il faut ajouter des fonds privés distillant des informations précieuses et supplémentaires sur les rapports de Michelet au gaullisme et à certains gaullistes sociaux dans la sphère affective ou amicale. On citera ici les sources non classées présentes dans le bureau d'Edmond Michelet à Marcillac, lieu de villégiature familiale sur les hauteurs de Brive : correspondance d'Edmond Michelet avec ses enfants, notes et cartes personnelles envoyées par des camarades de lycée des enfants Michelet, des responsables, des militants politiques – surtout gaullistes –, ainsi, plusieurs lettres manuscrites de condoléances du général de Gaulle adressées à Edmond Michelet lorsque celui-ci est confronté au décès de son frère Marc ou de sa propre mère, Victoire ; mais aussi carte de félicitations d'Yvonne de Gaulle souvent accompagnée d'un cadeau à la naissance des petits-enfants d'Edmond et Marie Michelet (chez les Patier) ; télégrammes ou messages de gratitude de Georges Pompidou, de Jacques Chaban-Delmas, de Michel Habib-Deloncle conviés en 1956 à la noce de Bernard Michelet, deuxième fils de la fratrie ; photographie dédicacée d'André Malraux à Christiane Patier, fille aînée d'Edmond et Marie Michelet, etc.

Tout aussi remarquable, et dans un autre registre, paraît l'augmentation tangible depuis plus d'une décennie de publications scientifiques définies ou en préparation relatives au gaullisme d'Edmond Michelet. Citons sans exhaustivité et pour illustrer simplement le propos, trois références : d'abord l'excellent article de Gilles Le Béguec, « Edmond Michelet et la sortie du désert » dans la revue de la Fondation Charles-de-Gaulle, *Espoir*, n° 172 du printemps 2013 ; la thèse de doctorat en histoire de Nathalie Pistre, *L'implantation des gaullistes dans la Seine-banlieue sous la IV^e République*, soutenue en 2007 à Paris-IV, et disposant de très nombreuses indications ; enfin, on peut citer les travaux en cours de Marie-Cécile Robin, sur l'écrivain espagnol antifranquiste Jorge Semprun et Edmond Michelet, ministre d'État rue de Valois, au ministère des Affaires culturelles entre 1969 et 1970 dans le gouvernement Chaban-Delmas.

À noter également l'organisation de nombreuses manifestations historiques et mémorielles sous la forme de colloques publics, « rencontres » ou « journée d'études » annuelles animées par la Fraternité Edmond-Michelet. Celles-ci ont d'abord vocation à créer depuis 1972 dans l'opinion (par exemple, les groupes scolaires) une réflexion pédagogique et civique ancrées dans les valeurs humanistes de Michelet (la liberté, l'engagement, la citoyenneté). Il n'est point restrictif ou outrancier de constater aujourd'hui que l'appréhension d'Edmond Michelet,

personnage politique *stricto sensu* dont l'essence même est justement reliée au gaullisme, n'est véritablement qu'à ses débuts. Mis à part les colloques de 1980, 1987 et 1999 – « Prémices et essor de la Résistance », « Edmond Michelet ou la fidélité en politique » et surtout « Edmond Michelet, homme d'État » –, aucun ne pose de prime abord le choix délibéré de confronter l'historiographie du personnel gaulliste, du type « Edmond Michelet et de Gaulle », « Edmond Michelet et Georges Pompidou » ou encore « Edmond Michelet et les réseaux gaullistes ». Il est certain que l'étude du genre biographique est l'une des plus difficiles à mener. À cette fin, la numérisation et une plus grande accessibilité aux sources du Centre Edmond-Michelet ont valeur de promesses pour les chercheurs. Dernier détail, sans conséquence mais symbolique : l'association a perdu son appellation gaullienne de « Compagnons » de la Fraternité Edmond-Michelet dans les années 2000 pour ne retenir que le mot « Fraternité » ; cela en raison de la disparition des derniers témoins, suggérant – parmi d'autres raisons plus pragmatiques – un éclatement irréversible d'une partie du socle idéologique de l'association fondée notamment par le gaulliste social Louis Terrenoire.

On observe enfin, conjointement, la tenue de colloques spécifiques comme ceux de Paris (2010) et d'Aubazine (2012) organisés par la commission historique de la postulation pour la cause de béatification du chrétien en politique Edmond Michelet. Paradoxalement, alors que la finalité de la commission était de présenter méthodiquement le modèle d'exemplarité humaine et spirituelle chez Michelet, certaines contributions parisiennes des universitaires Olivier Dard, Hugues Tertrais ou Guy Pervillé, invités à analyser et à critiquer rigoureusement les prises de position d'Edmond Michelet dans l'appareil gaulliste, surtout pendant la crise algérienne après le putsch des généraux, crée un malaise ou une certaine tension dans l'auditoire, alors divisé sur la question des responsabilités partagées. Cette difficulté à dépassionner le débat nourrit, en termes de représentations mentales, l'association ambivalente du rapport d'Edmond Michelet au gaullisme et aux cercles gaullistes. Perçue d'abord par les uns² comme l'œuvre d'une vie exemplaire et sociale au service de l'État et de la République, la figure politique et partisane de Michelet circonscrite au gaullisme de gouvernement pendant la phase finale de la décolonisation algérienne (1961-1962) continue d'agiter les processus mémoriels.³

S'il fallait proposer enfin quelques pistes de lecture de l'avancement des travaux de recherche sur le gaullisme d'Edmond Michelet, nous pourrions retenir au moins l'une d'entre elles. D'abord, et pour reprendre les mots de Gilles Le Béguec, on est frappé chez Michelet par cette « courbe ascendante, à la fois en termes d'implication personnelle et en termes de consécration institutionnelle » : véritable « second couteau » (Bernard Lachaise), confident intermittent et informateur constant du général de Gaulle et l'un de ses plus fidèles exécutants (législatives partielles de la Seine en 1952 en remplacement de Pasteur Vallery-Radot, législatives du Finistère en 1967 et 1968), caution gaulliste sociale et historique pour Pompidou en 1969, trait d'union avec les groupes politiques adversaires ou concurrents (le MRP *via* Georges Bidault entre 1947 et 1958, le PCF *via* Charles Tillon, etc.) En clair, l'atout principal d'Edmond Michelet, à défaut de n'être pas perçu aujourd'hui comme un gaulliste de premier plan – du type des « barons » tels Michel Debré, Georges Pompidou ou Jacques Chaban-Delmas – correspond à sa capacité d'imposer par de nombreux engagements ses

² Dans ce groupe d'adhésion, on retrouve naturellement une partie de la famille Michelet mais aussi des héritiers politiques du gaullisme de gauche (Jean Charbonnel) et du centre, voire de la démocratie d'inspiration chrétienne et sociale portée par Jacques Barrot.

³ On citera surtout ici l'ouvrage de ZELLER (Bernard) [fils du général André Zeller], *Edmond Michelet est-il un saint ? Essai biographique interrogatif*, [Paris], La Doller, [2009].

conceptions gaulliennes du monde (la liberté et la souveraineté du peuple français) mais aussi un programme gaulliste bien identifiable (la participation sur le plan économique, le rôle premier et légitime du chef de l'État, de Gaulle puis Pompidou, monarques républicains non héréditaires, etc.) Pour Gilles Le Béguet, Edmond Michelet était « capable de tisser un réseau d'une rare densité au sein des associations agissant à la périphérie du système politique *stricto sensu* ». Les sources viennent confirmer cette dimension relationnelle centrale et constitutive de la pratique gaulliste d'Edmond Michelet et soulignent cette tendance à l'empilement des responsabilités au risque de l'épuisement physique mais aussi de la confusion des genres. On retiendra, en exemple, ce bloc-notes calendrier des mois de juin à septembre 1958, retrouvé à Marcillac, indiquant à la fois les sollicitations commerciales (auprès de l'entreprise de courtiers assermentés Michelet et Fils qui disposait de deux bureaux, à Paris et à Brive, pour des commandes de boîtes de sardines ou de fruits confits, par exemple), des demandes de rendez-vous téléphoniques mêlées à d'autres appels avec messages explicites : « 8 juin 1958 – 20 h 45 – Gaston de Bonneval – Demain 10 h Matignon – chez le Général », « 9 juin 1958 – Guichard – le rappeler avant d'aller voir le Général... », « 24 octobre 1958 – Frey – à rappeler d'urgence », etc.

Ainsi, en conclusion, nous devons insister sur l'extrême abondance de sources publiques et privées qui montrent l'homme de cercles : les déjeuners de la Maison de l'Amérique latine, les dîners au domicile parisien rue Saint-Dominique dans le 7^e arrondissement ; tous ces espaces de sociabilité gaulliste connectés aux principaux « lieux du pouvoir » (David Valence) depuis le 7^e : le ministère de la Marine, le siège du Rassemblement du peuple français (rue de Solférino), et Matignon situé à proximité, etc. Homme de cercles mais aussi homme de réseaux et de liens, figure tutélaire pour de nombreuses générations de jeunes militants gaullistes libéraux – cet aspect, essentiel, mériterait une étude de grande ampleur du type « Edmond Michelet et les jeunes en France » –, ces futurs responsables politiques et médiatiques nationaux parmi lesquels René Hostache, Jean Charbonnel, Bernard Marin, Michel Anfrol pour la génération militante du RPF dès 1949 et lors de la campagne des sénatoriales à Paris en 1952, ou encore Bruno Bourg-Broc, jeune étudiant engagé dans la campagne des législatives à Quimper aux côtés d'Edmond Michelet en 1967 et 1968.

Edmond Michelet, militant associatif.
Engagements, assistance et combats, entre nation et mondialisation

*par Nicole Lemaitre
professeur émérite d'histoire moderne
à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne*

Homme de contacts, Edmond Michelet a fréquenté dès sa jeunesse une grande quantité d'associations de tout type. Mais dans les choix qu'il fait, il est bien difficile de faire la différence entre le chrétien et l'humain, le local, le national et l'international car si toutes ont des buts précis, toutes peuvent aussi transcender leurs frontières. J'ai choisi de ne pas parler des associations politiques ou liées à la vie politique et aux élections. Mais il en reste encore un nombre considérable, accessible désormais par le répertoire, qui montrent que l'engagement social ou culturel de Michelet a toujours été un engagement de type associatif. On peut tenter de déterminer les associations qui révèlent l'homme et montrer comment il a évolué sans rupture ni même contradiction entre sa foi en l'homme et sa foi chrétienne. On peut les caractériser en isolant celles qui appartiennent à ses engagements de jeunesse, continués tout au long de sa vie, en montrant comment il est passé avec la guerre et ensuite à une action transfrontalière puis mondialisée en changeant d'échelle mais non de principes.

I – L'engagement associatif de toujours

La famille Michelet, occupée dans le commerce, ne se pensait pas sans relations ; mais c'est au-delà des relations commerciales, dans l'engagement social, qu'il faut en chercher l'essence.

1. Le militant catholique de l'avant-guerre fidèle à ses convictions

Edmond Michelet a été encarté à l'Action française de 1918 à 1928¹. On imagine ce qu'a pu être le séisme de la condamnation du mouvement par le pape Pie XI en 1926. Mais il fait partie de ceux qui ont choisi d'obéir. Il était aussi adhérent à l'Action royaliste populaire et à la Fédération des groupes Henri IV et saint Louis. Il restera au contact du PDP (Parti démocrate populaire) jusqu'en 1940, tout en étant président des Amis de *l'aube* et des Nouvelles Équipes françaises (1932-1940)². Ces engagements manifestent les choix militants de Michelet, qui ne sont pas seulement politiques et sociaux mais aussi médiatiques quand il devient évident qu'il faut lutter contre la fascination exercée par les totalitarismes et ce sont, paradoxalement pour cet ancien royaliste par sa mère, des choix pour la démocratie. La plupart de ces engagements s'arrêtent avec la guerre. Mais l'après-guerre montre que l'expérience acquise permet d'aller plus loin et mieux vers des buts plus précis. Pourtant les vrais engagements sont aussi religieux et vont le rester tout au long de sa vie avec des mutations sensibles.

Bien entendu, l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) est la première forme d'engagement alors qu'il était très jeune, dès 1919, à Pau puis à Brive où il restera jusqu'à la limite d'âge, en 1934, dans le groupe de jeunes³. Créée par Albert de Mun en 1886, elle connaît un énorme succès un peu partout à la veille de la Grande Guerre et évolue, à l'époque où Michelet la fréquente, vers l'Action catholique par la création de mouvements spécialisés avec lesquels Michelet restera en contact toute sa vie : la JAC (Jeunesse agricole chrétienne) et Henry Chassagnes, la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) et Paul Dhalluin ou Louis Christiaens..., la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et André Denis, la JIC (Jeunesse indépendante chrétienne) des commerçants et André Rousseaux...

¹ Brive, Centre d'études et musée Edmond-Michelet (CEM), fonds Edmond Michelet, 4 EM 1-7.

² 4 EM 8-10.

³ 5 EM 3-14.

C'est là un lieu d'apprentissage à la fois politique, culturel et spirituel essentiel pour celui qui a dû se contenter du certificat d'études primaires. Un mouvement aussi qui dégage les meneurs d'hommes de demain : il rencontre André Colin, Noël Barrot, Georges Bidault, René Pleven, Marcel Prélot dès le XXV^e congrès de Paris en 1919. Or ces jeunes militants vont s'engager plus tard contre le nazisme, même si quelques-uns, comme Xavier Vallat, ont choisi la collaboration.

L'Union catholique des hommes, pour lequel il était délégué diocésain à Tulle et le président de 1921 à 1944 en est la suite logique, de même la militance à la Fédération des associations de familles nombreuses de France ; il devient président du Centre départemental de coordination et d'action des mouvements familiaux de la Corrèze pour l'État français et y trouvera, comme dans le Groupement national des agents commerciaux agréés de l'alimentation (GNACAA), une couverture pétainiste qui lui a peut-être sauvé la vie au moment de son arrestation. D'autres associations du même type sont encore fréquentées après la guerre, par exemple Les Foyers de centurion dont il est président en 1961-1962 ou, sur la paroisse des parlementaires, l'Association familiale catholique de Sainte-Clotilde (1953-1969).

Mais c'est bien dans l'Action catholique que Michelet est devenu d'abord un orateur reconnu puis un homme de presse, surtout après 1936 et pour s'engager dans le catholicisme social, particulièrement dans les Équipes sociales de Brive (1924-1944) dont il est le président fondateur en Corrèze⁴. Les équipiers, vivier inépuisable d'assistance et d'information, sont à l'origine d'une amitié indéfectible avec Robert Garric, cher à Pascal Bousseyroux⁵. En 1965 encore, Michelet participe au repas des anciens équipiers⁶. Mais il fréquente aussi les Semaines sociales de France⁷ qui lui permettent de participer à des mouvements aussi variés que celui des auberges de jeunesse ou des jardins ouvriers. C'est pourtant la proximité avec Francisque Gay qui marque ici le destin de Michelet : c'est dans cette mouvance des Semaines sociales qu'il entre en contact avec *l'aube* dont il devient un correspondant permanent et qu'il crée le Cercle Joseph-Duguet en 1937, aux objectifs nettement plus politiques puisqu'il s'agit alors de lutter contre les totalitarismes et d'accueillir des réfugiés⁸. Il organise là les fameuses conférences sur « Les dangers qui menacent notre civilisation... » en 1937-1938 et 1938-1939. Non sans réticences de la part du prêtre accompagnateur, l'abbé Mamy qui refuse cette évolution. Les mêmes sont aussi au comité d'accueil des réfugiés espagnols et de tous les réfugiés à venir entre 1939 et 1941⁹. La Croix-Rouge française prendra le relais en zone non occupée et sous la forme du Secours national dont Michelet est le délégué adjoint pour la Corrèze jusqu'à son arrestation¹⁰. C'est aux Équipes et au Secours national que les compagnons de Résistance se reconnaissent dès l'origine¹¹; la coordination de l'assistance à la gare de Brive lui a permis longtemps d'échapper à la suspicion de Vichy puisque l'organisme, qui dispose des fonds de la Loterie, est sous la haute autorité du Maréchal depuis le 4 octobre 1940.

2. Les associations nées de la guerre et de l'action ministérielle

L'expérience de la Résistance, des camps et de l'engagement en politique transforme l'action de Michelet après la guerre. Il n'avait pas l'esprit des anciens combattants, ne serait-ce que parce qu'il ne s'est jamais vraiment battu comme soldat d'active dans l'une ou l'autre guerre ; mais il a formé une expertise dans ce domaine lors de son passage au ministère des Armées en 1945-1946 et à celui des Anciens Combattants et Victimes de guerre. Engagé dès l'origine au Comité d'histoire de la Deuxième

⁴ 5 EM 26-32.

⁵ BOUSSEYROUX (Pascal), « Edmond Michelet (1899-1970) et les Équipes sociales », dans LEMAITRE (Nicole) (éd.), *Edmond Michelet, un chrétien en politique*, actes du colloque des 10-11 décembre [2010], Paris, Éditions Lethielleux, Collège des Bernardins, 2011, p. 33-53.

⁶ 4 EM 1198.

⁷ Nées en 1904 pour faire connaître la pensée sociale de l'Église et améliorer la condition ouvrière, elles avaient et ont toujours pour objet de l'adapter aux problèmes du moment, prenant la forme d'universités ouvertes pour aborder les problèmes de société.

⁸ 5 EM 33-39.

⁹ 3 EM 1, 11-33.

¹⁰ 3 EM 2-10.

¹¹ 3 EM 36.

Guerre mondiale, président d'honneur du Comité européen pour la recherche scientifique des origines et des conséquences de la Deuxième Guerre mondiale en 1969-1970, il est à la fois témoin de la mémoire et acteur de l'assistance dans les associations d'anciens résistants : il préside Les Amitiés de la Résistance (fondées en 1955) de 1957 à 1970¹² et il est au comité directeur du Comité d'action de la Résistance (CAR) jusqu'en 1968 et de Revivre (groupement de solidarité pour les orphelins de la Résistance) de 1947 à 1967. Il est dans l'Amicale des maquis de Haute-Corrèze en 1945-1946, dans la Fédération nationale des amicales « Combat » de 1946 à 1967 et à l'Union des résistants pour une Europe Unie de 1959 à 1968¹³.

Comme ancien résistant, il a été en relation avec des groupes aussi divers que l'ADAR de la Lozère, la CNCVR, la FARREFC et même l'Amicale des magistrats résistants dont l'action pendant la guerre restait très critiquée¹⁴. Dans la même veine probablement est l'Association des « Amis de Saint-Cyr » (1966-1970)¹⁵. Tout cela, mis au jour par l'inventaire, est à étudier de près.

Pourtant l'une d'elles apparaît en permanence dans la correspondance familiale : Michelet restera particulièrement attaché à l'Amicale des anciens de Dachau dont il est le président fondateur (1945-1970), un groupe à l'activité multiforme de mémoire et d'assistance aux familles, comme le montre le nombre de cotes dans les archives de Michelet¹⁶. Si la Fédération des anciens déportés, prisonniers et internés politiques de 1945 n'a pas été suivie, Le Réseau du Souvenir (1952-1962) a permis à Edmond Michelet d'accompagner la création de la Journée de la déportation en 1954 et de diffuser *Le Journal d'Anne Frank* en 1957. Il y a eu encore l'Union chrétienne des déportés et internés politiques (UCDI) (1953-1962), l'Association Déportés-Internés Familles de Disparus de la Corrèze (1969) et l'ADIR des femmes (1946-1970). D'autres associations ne l'ont pas appelé à leur tête mais il y a été fort actif chaque fois qu'il pouvait être utile, comme chez Les Amis de l'abbé Stock (1948-1970)¹⁷. Il fut un temps membre du Club des « 22 » (1962-1964), sans doute par l'intermédiaire du père Carré (le père dominicain Carré fait partie alors de ce Club des « 22 », le club des résistants composé de vingt-deux personnes dont Pierre Messmer et Roland Dumas d'après la correspondance de G. Bouhot)¹⁸.

Tandis que ses contacts de l'action sociale d'avant-guerre se sont poursuivis avec la CFTC, Michelet est aussi directement à l'origine de plusieurs associations d'un nouveau type, fondées pour la mémoire de grands hommes. La variété même de leurs parcours est pleine d'enseignements sur ceux que Michelet considérait comme des maîtres au point d'être parmi les fondateurs de leur mémoire.

Il y a d'abord L'Amitié Charles Péguy, cette association fondée en 1942 pour éviter la récupération de Péguy par Vichy, et qui sera déclarée seulement le 10 mai 1946. Il est l'auteur majeur cité par Michelet dans nombre de ses discours et de ses écrits, qui non seulement a utilisé *L'Argent suite* pour sortir son tract appelant à la résistance en juin 1940 mais aussi le cite par cœur à Dachau et en permanence dans ses discours. Michelet sera très impliqué dans la commémoration de sa mort au champ d'honneur en 1964. Péguy fait partie de la culture commune, lyrique et anti-technique, de la plupart des hommes politiques de cette génération, dont de Gaulle, mais entre ses portefeuilles ministériels, Michelet a voulu entamer une thèse sur Péguy et de Gaulle, comme il l'explique dans *La Querelle de la fidélité*¹⁹.

Les Amitiés Robert Garric (1967-1970) ont été fondées après la mort de ce dernier, qui fut le compagnon des Équipes sociales et même du Secours national. L'un des grands inspirateurs d'Edmond Michelet fut aussi Charles de Foucauld. Si à Brive les dossiers des Amitiés Charles de Foucauld ne couvrent que les années 1965-1970, c'est dès 1954 qu'on voit Michelet écrire sur lui.

Ainsi, comme de Gaulle ou Malraux, il aimait les associations honorant la mémoire des grands hommes : Les Amis de Charles Plisnier dont il est membre fondateur en 1953²⁰. Le grand poète et

¹² 3 EM 86.

¹³ 3 EM 90-92.

¹⁴ BANCAUD (Alain), « Histoire d'une conversion : les magistrats résistants après la Libération au service de la réaffirmation de la nouvelle raison d'État », dans *La Résistance dans la pratique judiciaire*, Association française pour l'histoire de la justice, 2012, p. 41-73.

¹⁵ 4 EM 1338.

¹⁶ En 3 EM 97-177, mais Dachau est présent ailleurs, dans les correspondances diverses, comme un réseau indéfectible.

¹⁷ 3 EM 183.

¹⁸ 4 EM 1336. Le père Carré portera la dernière communion à Michelet à l'hôpital Foch (1 EM 56).

¹⁹ MICHELET (Edmond), *La querelle de la fidélité*, Paris, Fayard, 1971.

²⁰ 4 EM 1323.

essayiste wallon (1896-1952), premier prix Goncourt non français (1937), était à la fois chrétien et socialiste comme Péguy et surtout un fédéraliste convaincu pour l'Europe en même temps que l'un des fondateurs de la francophonie. Mais il reste à comprendre quels liens l'unissent à Edmond Michelet car il présidait depuis 1950 une Union fédéraliste des minorités et régions européennes qui plaidait pour le dépassement des États-nations dans une Europe des régions.

Moins surprenant est son engagement dans *Les Amitiés* Marc Sangnier²¹, en raison de l'engagement d'Octave Michelet. Là encore, il s'agit de la fidélité à un grand ancêtre de l'engagement politique et social des catholiques français, cultivé familialement par son père et devenu le modèle de l'appel à la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Dans l'entre-deux guerres, en effet, Sangnier avait mené des actions autour de « la paix par la jeunesse », promue aux rencontres de Bierville où se trouvait l'abbé Stock par exemple. Les valeurs posées alors sont ainsi sauvegardées après la Seconde Guerre mondiale pour construire la paix en Europe. Il fut également parmi les Amis du Président Robert Schuman, dès 1964²². On sait que les deux hommes se fréquentaient à la paroisse des parlementaires, mais celui qui fut le père de la construction européenne avait voté les pleins pouvoirs à Pétain et surtout appartenait au MRP qui avait exclu Michelet. Il serait nécessaire d'approfondir l'analyse des relations entre les deux hommes et leurs réseaux.

Avec *Les Amis de Francisque Gay*²³, nous entrons dans un nouveau domaine, celui des médias d'après-guerre. Ce dernier, lui aussi fidèle toute sa vie à Marc Sangnier et au Sillon, et grand journaliste contre le fascisme et au temps de la Résistance, avait contribué à mettre en place une presse militante contre les fascismes dès 1932, puis les Nouvelles Équipes françaises en 1938, et donc les cadres de la future Résistance : Michelet, mais aussi Maurice Blondel, Henri Fréville, Robert Bichet, Jean Lacroix, André Colin, François de Menthon et Paul Teitgen, Georges Bidault, Louis Terrenoire, Maurice Schumann... ; le Conseil national de la Résistance s'est structuré sous le couvert des jardins ouvriers ! Gay était probablement aussi pour Michelet le modèle de ceux qui voulaient réussir la paix en Algérie (Francisque Gay est mort le 22 octobre 1963). Là encore, au-delà des travaux déjà menés sur Francisque Gay, il serait nécessaire d'en savoir plus sur les rapports entre les deux hommes, par l'intermédiaire du clan Terrenoire, particulièrement après la guerre.

Plus inattendue est la participation à l'Association des amis de Jean Lurçat²⁴. Mort en 1966, Jean Lurçat fait partie des artistes reconnus avant-guerre qui n'ont pas hésité à entrer en Résistance mais côté communiste. Devenu proche de Michelet par l'achat de sa propriété de Saint-Céré en 1945, il fait figure du grand artiste local du Limousin, en particulier à cause de la renaissance de la tapisserie et du soutien au village de Rocamadour, l'un des centres de pèlerinage de la famille Michelet.

Michelet est membre du comité exécutif de l'organisation française du Mouvement européen (fédéraliste)²⁵. Cette association, née des mouvements de résistance lors du congrès de La Haye en mai 1948, a débouché sur une branche française dès 1949. Elle est à l'origine du Conseil de l'Europe (5 mai 1949) et de la Convention européenne des droits de l'homme, et en partie du Collège de l'Europe à Bruges et du Centre européen de la culture à Genève. Ses réflexions et ses projets ont inspiré Jean Monnet lors de la création de la CECA. Michelet appartient bien, dès l'origine, à ce groupe qui veut faire progresser le débat sur les institutions communautaires européennes. Elle allait vers une union de type fédéral et se voulait au-delà des appartenances politiques. Pourtant Michelet semble l'avoir abandonnée en 1953, et donc, il faudrait savoir pourquoi.

C'est avec Amnesty International qu'il lance un appel pour l'amnistie en 1961-1963²⁶. Or cette association d'origine anglo-irlandaise est fondée en 1961. Comme ses amis fondateurs, Peter Berenson, Seán MacBride et Eric Baker, il pense donc d'emblée l'amnistie en France sur le mode mondial. La branche française ne sera en effet fondée qu'en 1971.

²¹ 4 EM 1324 (1951-1967).

²² 4 EM 1325.

²³ 4 EM 1326-1327 (1964-1970).

²⁴ 4 EM 1328 (1966-1970).

²⁵ 4 EM 555-565 (1947-1953).

²⁶ 4 EM 1246.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA)²⁷ est une vieille organisation, créée en 1928, dissoute par Vichy et clandestine jusqu'en 1945 ; elle a joué un rôle important d'assistance auprès des rescapés des camps de concentration. Certains anciens résistants et déportés, proches des communistes, n'acceptent pas qu'elle dénonce l'antisémitisme de Staline et fondent le MRAP en 1949. Si Michelet y adhère au minimum en 1963, il n'y a pas eu d'action continue²⁸.

Dans un autre domaine, l'association Espoir-CFDJ (Centres familiaux de jeunes) dont il est président d'honneur²⁹, manifeste ses soucis d'éducateur. L'ancien garde des Sceaux revivifie cette association fondée en 1903 sous le nom d'Association ouvrière familiale du Moulin vert, devenue en 1914 Société des enfants au grand air ; sous ce nom, depuis 1963, elle encadre les foyers de semi-liberté. Fort de son expérience avec les prisonniers et les anciens combattants, Michelet fonde encore le Comité national d'aide aux relégués (CNAR) qui sera un échec³⁰.

Tout cela n'empêche pas le notable corrézien de participer à une sociabilité locale, avec la communauté corrézienne de Paris³¹, le Syndicat d'initiative de Meyssac³² ou même Vieilles Maisons françaises (VMF)³³, créée en 1958, voire, pour cet amoureux de la conduite automobile depuis son service militaire, qui est surtout titulaire du permis B pour le transport des marchandises et des personnes, l'Automobile club de France³⁴ ; pourtant, dans ces associations, il semble surtout faire de la figuration : il faut regarder plus loin.

II – Une vision mondialisée de l'action : les associations internationales

Il faut évoquer ici l'ICL³⁵ (International Christian Leadership) dont il fut le président à l'international bien que catholique de 1963 à 1970³⁶ et le fondateur de sa branche française (MIRC, Mouvement international de responsables chrétiens)³⁷. Cet engagement international lui a permis de soutenir les rencontres franco-américaines mais aussi franco-allemandes, dès 1955, de cultiver le rapprochement franco-allemand (OFAJ) (1968-1969) et de participer au mouvement œcuménique européen avec le cardinal Daniélou, François Dausset et la communauté de Taizé.

Si cette attention date d'avant la guerre (accueil des réfugiés espagnols, puis allemands antifascistes), c'est dans l'action internationale mondiale qu'on n'attendait pas Michelet, alors même que les rapports entre la France et les États-Unis étaient de plus en plus exécrables. Il faut le replacer dans un ensemble qui dresse un portrait de plus en plus net de ce que veut Michelet depuis son retour de Dachau et ses premiers contacts directs avec la tatillonne administration américaine³⁸. Avant d'entrer dans le détail de son action au sein de cette association, il faut observer d'autres lieux de militance.

1. D'autres associations internationales à étudier de près

Le Centre européen de documentation et d'information (CEDI) a été fondé en 1952 à Santander pour relier et regrouper des organisations chrétiennes conservatrices ou du moins anticomunistes. Dans l'Espagne alors isolée sur le plan international, il a préparé le processus d'intégration

²⁷ 4 EM 1247 (1958-1968).

²⁸ 4 EM 1245.

²⁹ 4 EM 1250 (1963-1969).

³⁰ Avec l'aide d'Eugène Claudius-Petit, 4 EM 905 et 1251 (1963-1965).

³¹ Où il retrouve son vieil ami l'abbé Najac qui en est l'aumônier. 4 EM 1332 (1954-1968).

³² 4 EM 1333 (1964).

³³ 4 EM 1335 (1961-1966).

³⁴ 4 EM 1337 (1962-1968).

³⁵ 5 EM 58-66 (1954-1970).

³⁶ 5 EM 72-104.

³⁷ 5 EM 67-71 et 105-121.

³⁸ SAY (Hélène), *Entre guerre et paix : Edmond Michelet et la libération du camp de concentration de Dachau, mai 1945*, Congrès national des sociétés savantes. Perpignan, 2011, sous presse aux éditions du CTHS.

européenne. Le nombre de dossiers qui restent au Centre Edmond-Michelet montre que Michelet y a été actif très tôt, de 1954 à 1962, avec l'aide d'amis et collaborateurs fidèles comme Michel Habib-Deloncle et André Holleaux, et dont il fut président international jusqu'en 1967-1968³⁹.

Pour travailler avec les nations placées derrière le rideau de fer, il est aussi vice-président du Comité français des amis de la Pologne. En multipliant les contacts par l'intermédiaire de ses amis européens, il favorise le rapprochement polono-allemand entre 1961 et 1969⁴⁰.

Michelet, sur l'ordre du Général, est encore le président fondateur de l'Association France-Algérie (1962-1970)⁴¹. Cette association fondée au lendemain des accords d'Évian « a pour objet de concourir au développement des relations amicales et au progrès de la coopération entre Français et Algériens. En relation avec cet objet, elle combat le racisme, et la xénophobie, et toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion. » Maintenir la connaissance et la reconnaissance, voire la réconciliation des deux peuples, a été un souci constant, ici comme avec l'Allemagne.

Michelet est de la même façon membre du comité du Cercle franco-allemand (1963-1970)⁴². Mais il est aussi conseiller du comité français de l'Alliance France-Israël, entre 1963 et 1968⁴³, et membre de la Fraternité d'Abraham⁴⁴. Si l'on sait que dans la guerre civile du Nigéria (1967-1970) le général de Gaulle a choisi de soutenir le Biafra, il n'a jamais obligé ses ministres à entrer dans l'association France-Biafra (1968-1969)⁴⁵ et le Comité d'action pour le Biafra (1968-1970) qui sont désormais des ONG⁴⁶. En revanche, il est plus difficile de décrypter le rôle de Michelet, alors trop malade il est vrai, comme membre d'honneur du Comité international en faveur des enfants du Vietnam, Nigeria/Biafra en 1969⁴⁷.

Ces engagements divers sont en fait liés à son expérience internationale, commencée à l'ONU et en Indochine en 1954-1955. C'est ici que l'ICL joue un rôle considérable pour lui faire choisir autant la planète que l'Europe ou la France, ce qui n'était pas banal alors.

2. Le choix déterminant de l'ICL (International Christian Leadership)

La plupart des biographies françaises sur Michelet oublient l'investissement de ce dernier dans l'ICL, un organisme international, d'origine américaine qui plus est, un paradoxe pour celui qui est parfois considéré comme un gaulliste modèle. Seuls deux compagnons proches, Jean Charbonnel et Pierre Harmel, ont insisté sur cet engagement. Après sa mort, le premier rappela l'importance de l'ICL (International Council for Christian Leadership)⁴⁸ pour Michelet – où il y retrouvait « forces et sérénité » – et le second dans son télégramme de condoléances usa de cette formule paradoxale : « D'une fidélité exemplaire à ses convictions, il fut aussi l'artisan de tous les œcuménismes. »⁴⁹ Après la mort d'Edmond Michelet, d'autres témoignages ouvrent le chemin, en particulier celui de l'ancien équipier devenu son bras droit, François Dausset. Dans une lettre à Claude Michelet, il rappelait : « Combien de fois il nous a dit, à Wallace Haines, à Jean Fernand-Laurent et à moi que s'il ne devait garder qu'une seule présidence, ce serait celle de ce mouvement »⁵⁰. Il ajoutera même, dans l'hommage du 7 janvier 1971, en citant d'abord le ministre belge Pierre Harmel : « Edmond Michelet

³⁹ 5 EM 122-138.

⁴⁰ 4 EM 1307-1308.

⁴¹ 4 EM 1252-1306.

⁴² 4 EM 1309.

⁴³ 4 EM 1310.

⁴⁴ 4 EM 1311 (1967-1969).

⁴⁵ 4 EM 1330.

⁴⁶ 4 EM 1331.

⁴⁷ 4 EM 1329.

⁴⁸ L'autre nom de cette organisation, avant qu'elle ne prenne celui de Fellowship Foundation.

⁴⁹ CHARBONNEL (Jean) [maire de Brive], *Edmond Michelet*, Paris, Beauchesne, 1987, p. 98-101. HARMEL (Pierre) [Belge, ancien ministre], dans *À la mémoire d'Edmond Michelet, 1889-1970 : témoignages reçus ou publiés à l'occasion de sa mort*, Paris, Les Compagnons de la fraternité Edmond-Michelet, 1972, p. 51.

⁵⁰ Lettre à Claude Michelet, 6 décembre 1971, archives privées de François Dausset (arch. priv. F. Dausset). Un grand merci à Geneviève et Marie-Ève Dausset qui nous ont permis d'utiliser ces archives personnelles et de consulter l'autobiographie commencée par François Dausset quelques temps avant sa mort.

s'attachait à créer entre les hommes en charge de la plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord, un type profond de relations personnelles ».

Et Charbonnel de conclure en analysant un réseau. Pour lui, Edmond Michelet retrouvait là, hors des contraintes politiques, « de vrais amis très divers, des journalistes tels Hourdin, des universitaires, François Perroux ou Gabriel Marcel, des ministres, Robert Buron ou Jean-Paul Palewski et Pierre Pflimlin, des prêtres comme frère Roger, fondateur de Taizé, Jacques de Vogüé, Dominique de Grièges, Michel de Chalendar, Michel Nicolaÿ, avocat au Conseil d'État, Jean-Jacques Perquel, agent de change, et bien d'autres ». Marquer cette variété, c'est dire l'importance de cette action et la profondeur de l'implication de Michelet dans l'ICL ; cet engagement nous dit quelque chose de son désir profond de réconciliation et de construction de la fraternité.

C'est Dausset, fonctionnaire international depuis 1946 au Développement de l'Éducation à l'ONU (plus tard Unesco), qui présenta l'ICCL à Michelet : « C'est en 1953 que j'ai été le trouver pour lui demander s'il s'intéresserait à un groupement qui, sur le plan international, réunissait, pour prier ensemble, des hommes qui croyaient en Jésus-Christ et essayaient d'en faire le « leader » de leur vie, tant personnelle que professionnelle »⁵¹. Michelet, en contact dès lors avec Wallace Haines, tenta l'expérience lors de son voyage à New York vers l'ONU⁵².

Simple sénateur, Michelet était alors relativement disponible pour ce genre de tâche, même s'il était déjà très impliqué dans la bataille contre la CED (Communauté européenne de défense) qui allait déboucher sur le rejet de cette dernière⁵³. Selon François Dausset : « ... avec Eugène Claudius-Petit et Pierre Pflimlin, ils allèrent voir Abraham Vereide... Edmond Michelet découvrit cet étonnant « homme de Dieu » à qui la prière venait aux lèvres au milieu d'une conversation et qui savait si bien manier son monde, large d'idées, ouvert à tous, universel par la prière »⁵⁴.

En fait, nos sénateurs avaient aussi pris leurs précautions en interrogeant l'ambassade de France à Washington :

... Cette association jouirait d'une autorité morale sérieuse mais d'une influence assez réduite. Elle pourrait être comparée au « réarmement moral » sur une plus petite échelle.⁵⁵

Les sénateurs français commencent par visiter les groupes de prières de plusieurs villes américaines, qui réunissent hommes politiques, pasteurs et chefs d'entreprise. Michelet est d'emblée séduit, comme il le raconte dans une lettre du 18 novembre 1954 à Louis Terrenoire :

...laissez-moi simplement vous dire que je compte bien vous embarquer dans une association étonnante qui s'appelle l'« International Christian Leadership » et qui me semble avoir été l'organisation qui a monté de toutes pièces l'offensive contre McCarthy.

J'ai été reçu par une vingtaine de sénateurs de ladite association avant-hier et – tenez-vous bien – le sénateur Wisley soi-même m'a fait l'honneur de la séance avec toute la liturgie sénato-américaine. Je vous jure que j'aurais payé vingt cents pour qu'un ami comme vous soit dans un coin pour m'entendre traiter de bon chrétien en plein Sénat américain.⁵⁶

Être bon chrétien et pas seulement bon catholique selon ses nouveaux amis : cette éthique de conviction lui permet de découvrir une forme de spiritualité laïque alors inconnue en Europe dans les milieux parlementaires et gouvernementaux, c'est pourquoi, il dira plus tard qu'Abraham Vereide est « son second père ». Celui-ci, pasteur méthodiste d'origine norvégienne, émigré en 1905, était devenu ministre à Seattle en 1935 où il créa le Prayer Breakfast Movement en rassemblant des hommes

⁵¹ Arch. priv. F. Dausset.

⁵² SOUTENET (Laurent), « Edmond Michelet et la pieuse Amérique », dans BEAUBATIE (Gilbert) (dir.), *L'histoire politique, quand même !*, Tulle, Mille Sources, 2010, p. 103-111. Sur Wallace Haines, bras droit d'Abraham Vereide, voir à l'occasion de sa mort, en 2007, <http://www.wallacehaines.com/inmemoryof.htm>.

⁵³ Rejetée par le Parlement, le 30 août 1954. Sur ce sujet qui a fait couler beaucoup d'encre, voir l'étude minutieuse des positions de l'échiquier politique par BUTON (Philippe), « La CED, l'affaire Dreyfus de la Quatrième République ? » dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 84, 2004/4, p. 43-59. Il rappelle comment le 28 mai 1954, dans sa conférence de Noordwijk, Michelet défendit par l'Écriture l'attachement du Christ à la nation (p. 46) et comment les gaullistes rencontrèrent les communistes dans ce refus ; les contacts de Michelet avec l'ICL correspondent à cet épisode antiaméricain, dont il faut rappeler qu'il était largement soutenu par l'opinion qui ne voulait pas d'un réarmement de l'Allemagne.

⁵⁴ Arch. priv. F. Dausset, lettre à Claude Michelet.

⁵⁵ 5 EM 67.

⁵⁶ 1 EM 188.

d'affaire locaux afin de prier pour lutter contre la « corruption et la subversion socialiste » dans le gouvernement municipal puis dans les quarante-sept États. Devenue officiellement l'ICL en 1944, l'association s'installe à Washington alors que le mouvement avait gagné la Chambre des représentants. Son élargissement géographique modifie alors la nature de son engagement jusque-là étroitement antisocialiste. Lorsqu'Edmond Michelet le rejoint et commence à recevoir les bulletins de liaison de l'ICL américain, le système moderne est déjà en place, avec Nixon comme vice-président, Billy Graham comme prédicateur à succès et Earl Warren à la Cour suprême. En mars 1955, le bulletin définit l'ICL comme « *an informal association of concerned laymen united to foster faith, freedom and Christians leadership through regenerated men who in daily life will affirm their faith and assert their position as Christians [for them] practical must look to spiritual* »⁵⁷. En 1969, soixante-dix États pratiquent ces petits déjeuners de prière qui consistent à mettre en rapport industriels, parlementaires et prédicateurs. Le mouvement continue d'ailleurs dans l'Amérique actuelle, dans les cercles conservateurs⁵⁸.

Les textes écrits par Michelet témoignent rapidement d'une autre vision que celle des Américains. Dans la nécrologie qui est envoyée à Edmond Michelet par la famille d'Abraham Vereide dans l'été 1969, les proches de ce dernier rappellent qu'ils veulent toucher des élites guidées par Dieu, prêtes à lutter contre les dangers actuels : « politique sans principes, richesse sans travail, plaisir sans conscience, connaissance sans caractère, travail sans morale, science sans humanité, action sans sacrifice... »⁵⁹.

Or la prise de parole de Michelet sur Vereide est d'une tonalité fort différente. Dans ce qui semble être le schéma d'un rapport du président de l'ICL, il insiste sur la formation des militants à la responsabilité et au service plutôt qu'au lobbying :

Nous pensons en effet que la fécondité de notre action dépend de la qualité de la formation (éducation permanente) que nous acceptons de recevoir de l'Écriture et que nous nous donnons les uns aux autres dans nos groupes et dans nos réunions plus larges et retraites.

Nous nous réunissons pour apprendre sans cesse et sans cesse nous corriger. Nous apprenons : à prier - à réfléchir sur des situations - à mettre les choses à leur vraie place, à découvrir les priorités - et à réviser en conséquence l'organisation et le « style » de notre vie.

Plus nous faisons cela, plus nous devenons conscients, d'une manière aigüe, douloureuse, de nos responsabilités vis-à-vis de la génération montante, de ceux qui nous entourent et du monde entier. Nous nous reconnaissons responsables de leur communiquer notre espérance et de partager avec eux les moyens de mieux vivre – ou tout simplement de vivre... Si nous utilisons parfois en anglais le mot « leader », en réalité nous nous considérons plutôt comme les serviteurs de nos frères.⁶⁰

Michelet poursuit en détaillant ce service : informer pour éveiller les consciences, être médiateurs et éveilleurs, et parler dans l'« Esprit « non de crainte, mais de force, d'amour et de maîtrise de soi » (2 Tim. 1,7, souvent cité par Abraham) ».

En quoi un membre de notre mouvement se distinguera-t-il d'autres militants chrétiens ? Peut-être parce que chez lui, au sens aigu, douloureux du tragique qu'il reçoit de sa culture, de sa situation dans la société et du sentiment de ses responsabilités, se joint l'esprit d'enfance, cette fraîcheur qui nous a séduits

⁵⁷ 5 EM 66.

⁵⁸ 5 EM 72, 80, 112. Cette collusion du politique et du religieux, en particulier dans les positions ultraconservatrices, est régulièrement dénoncée par la gauche américaine, qui n'hésite pas à parler de *Christian mafia*, et pas seulement dans les médias voués à la libération des mœurs. Les sites Internet qui portent la polémique dénoncent aussi le caractère dynastique des positions morales et financières qui sous-tendent cette bataille (les Coe, Hatfield, Graham... pères et fils).

⁵⁹ « *Let us review the essence of his message : "The great demand everywhere is for men of the highest order with a consecrated head, heart, and hand." He would continue by pointing out that "the dangers of today are politics without principles, wealth without work, pleasure without conscience, knowledge without character, business without morality, science without humanity, worship without sacrifice." He emphasized that "men without principles are dangerous, but principles without men are useless." After emphasizing in many ways that what was needed was a "leadership led by God" he would quote a passage of scripture from Romans 8:14, "For as many as are led by the Spirit of God, they are the sons of God." Invariably, Dr. Vereide would speak about the Kingdom of God. Privately and publicly in the last years of his ministry he would say, "We must have a positive leadership of an inspired minority. It takes Kingdom of God men to do Kingdom of God Work."* », 5 EM109. Il s'agit probablement de la nécrologie utilisée pour les obsèques. Envoyée peut-être pour servir de modèle à Michelet lors de l'éloge qu'il devait faire lui-même. La famille le remercie quelques semaines plus tard pour son témoignage.

⁶⁰ « Schéma d'une intervention de 15 minutes », 5 EM 80.

chez les premiers membres rencontrés de l'ICL : la simplicité d'un enfant qui vit dans l'admiration et la gratitude des merveilles et des délicatesses de Dieu et dans la jubilation de ce miracle perpétuel d'une amitié sans frontières, ni nationales ni confessionnelles, imaginée et osée par la vocation, le charisme d'Abraham Vereide.

C'est dire l'effet produit sur Michelet et sur beaucoup d'autres par Vereide l'éveilleur, mais on mesure aussi que la fascination personnelle n'allait pas jusqu'à l'imitation servile : Michelet ajoute en effet au texte dactylographié de son intervention une note manuscrite sans équivoque : « + nécessité du travail intellectuel » pour conclure son propos. Sans compétence, la prière ne vaut pas. Sans engagement éthique non plus. De *leader* à serviteur et de l'exclusivisme chrétien à « l'amitié sans frontières nationales ou confessionnelles », nous avons d'emblée ce qui va faire la caractéristique de l'expérience européenne.

En 1963, dans une « note confidentielle », Michelet racontait aussi, de façon plus politique et prosaïque, ce qui l'a sans doute déterminé en dernier ressort : ce qu'il a entendu à Washington, de la lutte des sénateurs américains de l'ICCL (républicains et démocrates) pour l'élimination de la scène politique du sénateur McCarthy « au nom même des principes dont s'inspira une association chrétienne pour laquelle la campagne anticommuniste de McCarthy, par ses outrances et ses injustes dénonciations, était évidemment intolérable »⁶¹. C'est donc bien également un choix fondé sur l'analyse du contexte politique de la guerre.

Ce choix politique, c'est la lutte contre un nouveau totalitarisme. On peut, à titre d'hypothèse, suggérer l'influence de l'expérience du Conseil œcuménique des Églises (COE), transmise par le réseau « suisse » de Michelet – des fonctionnaires dans les organisations internationales comme Fernand-Laurent – mais aussi par les Hollandais (la reine Wilhelmine, le général Calmeyer) qui vont jouer un rôle important dans la suite de l'histoire de l'ICL. L'une des chevilles ouvrières du COE avant-guerre, Willem A. Visser 't Hooft, raconte en effet dans ses mémoires comment cet organisme où la France était représentée par le pasteur Boegner, a pu coordonner la résistance au nazisme et convaincre les Américains de sa nature maligne en 1940⁶². En 1953, il est hors de question que l'Église catholique rejoigne le COE ; si celui-ci est également sur le terrain américain contre le maccarthysme, il se trouve moins bien intégré au lobbyisme américain du Prayer Breakfast que l'ICL.

3. De l'ICL américain au MIRC européen

Michelet y est en effet très vite entré. Une correspondance du 3 décembre 1953 du sénateur Frank Carlson, alors nouveau président de l'ICL, qui invite Michelet à la rencontre internationale des groupes de prière de Noordwijk les 27-31 mai 1954 et à la Prayer Breakfast avec le Président Eisenhower du 4 février 1954 montre déjà à quel point Michelet a la confiance des Américains⁶³.

Des responsables conduits par Dieu, tel est alors l'idéal pour un homme et un chrétien sincère affronté aux jeux politiques comme Michelet. Dès le 12 décembre 1953, il demandait à son homologue américain la liste des parlementaires en contact avec l'ICL afin de « mettre au point une délégation susceptible » de répondre à l'invitation de Noordwijk⁶⁴. C'est ainsi que le 29 mai 1954, il prononça sa première conférence d'une longue série dans cette institution, sur le thème « La Famille des Nations et le plus grand besoin du monde ». Son texte faisait le pendant de celui de l'Allemand et démocrate-chrétien « atlantiste » Gerhard Schröder, alors ministre de l'Intérieur d'Adenauer, traduit

⁶¹ 5 EM 72 (1963).

⁶² Né en 1900, c'est donc un contemporain de Michelet. Voir *Le temps du rassemblement : mémoires*, Paris, Éditions du Seuil, 1975. Il raconte, p. 156-165, le refus du fait accompli et la coordination des forces chrétiennes qui s'efforçaient en Allemagne « de combattre les tendances démoniaques de l'État en reconstruisant la vie spirituelle de la nation ».

⁶³ Frank Carlson à Edmond Michelet, 3 décembre 1953, et Edmond Michelet à Frank Carlson, 12 décembre 1953, 5 EM 60. En fait, la comtesse Anka de Gontaut-Biron, une résistante déportée d'origine polonaise, et le parlementaire allemand Gustav-Adolf Gedat appartiennent déjà au conseil de l'ICL. Frank Carlson (1893-1987) était sénateur républicain depuis 1950.

⁶⁴ Programme de la rencontre annoté par Michelet, 5 EM 60.

par les Américains sous le titre « *Crisis does not Wait* », qui appelait à une réaction internationale pour contrer l'Internationale communiste⁶⁵.

La position de Gerhard Schröder, qui parlait avant lui, servit à Michelet pour récuser de façon gaullienne, « cette notion nouvelle, imprécise, et suspecte qu'on appelle la supranationalité ». Pour lui, « il y a des nations qui sont les nôtres, que nous avons le devoir, nous chrétiens, de réconcilier les unes avec les autres. Mais jusqu'à plus ample informé, la seule patrie collective qui est la nôtre n'est pas de ce monde, mais de l'autre »⁶⁶. Et Michelet d'utiliser le programme du matin, dans lequel Gerhard Schröder « mon frère dans le Christ » parlait de foi, Julien Brunhes d'espérance et tous de charité, nécessaire entre Français et Allemands : « Ce dont le monde a le plus besoin aujourd'hui, en fin de compte, c'est de chrétiens authentiques qui sachent à quoi les oblige cette règle impérative de la charité. De chrétiens assez humbles aussi pour ne pas se dissimuler ni minimiser les difficultés qui les attendent, de chrétiens enfin qui se souviennent du texte sacré : « Celui qui prétend aimer Dieu qu'il ne voit pas et qui n'aime pas ses frères qu'il voit, celui-là est un menteur. » »⁶⁷

Dans le courant de l'année 1955, le système ICL est bien en place à Paris, comme le montre une lettre d'Edmond Michelet à Abraham Vereide, le 10 mars :

Vous devez savoir par notre ami Wallace Haines que nous commençons enfin à nous organiser sérieusement ici. Une réunion hebdomadaire est prévue chez madame de Gontaut-Biron, tous les lundis soirs. Au cours de ces réunions, nous comptons faire le point sur le travail accompli de la semaine précédente. Nous avons de sérieux espoirs de constituer un groupe parlementaire homogène et intéressant à très brève échéance.

Par ailleurs, je compte aller passer trois jours en Allemagne vers la fin du mois et y rencontrerai nos amis de l'ICL que nous avons là-bas.⁶⁸

Deux ans plus tard, dans sa conférence sur le thème « Le chrétien dans la vie publique » à la rencontre suivante de Noordwijk, le 23 mai 1956, dans la troisième conférence mondiale de l'ICL, Michelet n'hésite pas à définir ce qu'il entend par « être un responsable politique « conduit par Dieu » ». Il prend position face à Maritain (*Lettre sur l'indépendance*), le grand penseur de la démocratie chrétienne, qui disait, avant la guerre il est vrai, son « écœurement profond » devant l'arène politique. Les membres de l'ICL sont appelés à être responsables et responsables occidentaux face au monde mais aussi à témoigner de leur vie intérieure sans verser dans l'hypocrisie :

Homme de prière, de méditation, le responsable politique chrétien – s'il veut ne pas être infidèle à sa mission – doit être aussi un homme d'étude.

L'erreur, qui serait la plus préjudiciable à son action serait celle qui consisterait à lui faire croire qu'une certaine bonne volonté suffit à tout en ce siècle de fer, où tout, précisément, semble remis en question jour après jour.

Il y a une tentation pour lui subtile, que j'appellerai avec Jacques Maritain celle du système « bien-pensant ».

Ce dernier l'enferme en effet et lui interdit le dialogue ; inadmissible pour un chrétien, semble dire Michelet.

⁶⁵ Le texte de Gerhard Schröder (1910-1989) est traduit en anglais, 5 EM 60.

⁶⁶ 5 EM 60. Edmond Michelet, qui faisait sienne la formule gaullienne d'une « certaine idée de la France », y est revenu à plusieurs reprises : « ... ce n'est pas en ridiculisant ou en sous-estimant l'idée de patrie qu'on arrivera à susciter une patrie, une nation européenne. [...] C'est en partant de cette communauté de destin et de souffrances qu'il sera possible un jour d'élargir les frontières sans perdre de vue qu'il existe aussi une vocation chrétienne des patries. Chacune a la sienne, celle de saint Henri comme celle de saint Louis. Il n'y a pas de peuple maudit [...] Et la nostalgie d'une chrétienté idéale et peut-être mythique n'empêche pas le devoir d'Espérance », dit-il encore en 1968, dans sa préface à Jean HERICOURT, *Requiem à Buchenwald*, Paris, Apostolat des Éditions, 1968, p.15-16, 19. Citant Péguy, il affirme également que cette reconnaissance ne va pas sans pardon : « ne rien oublier mais tout pardonner ».

⁶⁷ Cette rapide (10 minutes) et nette prise de parole devint d'emblée célèbre ; elle n'a rien de spontané : il en reste au moins quatre états avec des corrections manuscrites dans les archives d'Edmond Michelet. Ce texte fut également travaillé en séance, probablement après la prise de parole de Schröder le matin, si l'on en juge par les notes manuscrites qui l'accompagnent : « ... Il y a des nations, il y a des patries. Jésus sur Jérusalem. St Luc chap. XIX » puis sur la communication de Brunhes « mais Foi et Espérance, d'autres que le chrétien l'ont et nous sommes ICL... » et enfin, encadré, « ma grâce te suffit ». Il se peut qu'il ait prévu cette citation de saint Paul ou de Pascal comme nouvelle chute, avant de choisir finalement la citation de Bernanos.

⁶⁸ 5 EM 58.

Une réflexion sur l'éthique politique, appuyée sur Montesquieu et la vertu du citoyen, refuse, selon la formule de Machiavel que « la fin justifie les moyens ». Et Michelet, alors sur la touche en compagnie du général de Gaulle rappelons-le, d'affirmer :

... la notion de démocratie chrétienne, de parti, de « Politique tirée de l'Écriture sainte » comme disait Bossuet recouvre une complexité qui met en œuvre tour à tour un noble idéalisme, assurément chargé d'inspiration vraiment surnaturelle et des réalités humaines, trop humaines, où le machiavélisme [...] incite [...] à la vertu chrétienne d'humilité.

Il ne faut absolument pas que cette humilité fasse de nous des hommes de précautions plus que des hommes d'initiatives, bien au contraire. Mais elle doit inspirer notre action quotidienne comme elle doit alimenter notre prière...

... Ah ! puissions-nous un jour, compagnons de l'International Christian Leadership, mériter par notre foi et par notre amour que le monde déchiré d'aujourd'hui puisse dire, dans son unité retrouvée, en parlant des chrétiens, comme le disaient il y a vingt siècles les peuples du monde, rassemblés à Jérusalem au spectacle des Douze que venait de visiter l'Esprit-Saint : « Qu'est-ce que cela pourrait bien être ? »⁶⁹

Compétence et piété sont donc les maîtres mots du responsable qui se veut chrétien (Schuman, Adenauer ou De Gasperi) ou laïque (Jean Monnet). Ces chrétiens politiques sont pour lui des amis, Michelet a été en contact avec Robert Schuman en 1956 au moins, mais il veut autre chose qu'une organisation supranationale de plus⁷⁰. Il veut que la coordination entre les dirigeants naisse de leur amitié, de leur soutien dans la prière et la confiance, de leur ouverture sur la modernité économique, comme le montre son amitié avec l'économiste François Perroux. Il sait que les sénateurs américains, préoccupés par leurs problèmes intérieurs, ne sont pas exactement sur cette ouverture mondiale respectueuse des partenaires et que les petits déjeuners, même orchestrés par la présence du président Eisenhower ne s'occupent pas des thématiques européennes. C'est ainsi que naît le MIRC.

En traduisant en français les buts de l'ICL, Michelet choisit d'abord d'en faire un « mouvement » et pas seulement une « congrégation », le MIRC, Mouvement international de responsables chrétiens et non des responsables (il a biffé des), « responsables » et non « dirigeants » (également barré) – pour éviter d'en faire un lobby politique de plus – ; c'est pour lui une façon d'ouvrir le mouvement au-delà des cercles politiques ou diplomatiques proclamés chrétiens, au moins de ceux qui sont engagés dans la seule croisade anticommuniste :

C'est une association de laïques – catholiques et protestants – composée d'hommes occupant ce qu'on appelle des postes de commande, qui veulent tout d'abord unir leurs efforts pour trouver dans leur commune croyance une manière de vivre leur vie chrétienne en plus étroite communion avec le Christ.

Ils veulent en outre réaliser dans la famille, la communauté, la nation et le monde une union de chrétiens dont l'action dirigeante et le rayonnement seront de plus en plus efficaces et dans des perspectives authentiquement chrétiennes.

Ceux qui acceptent cet objectif souhaitent donc :

- lancer des ponts entre toutes les organisations qui tendent au même but ;
- fonder une union profonde et fraternelle entre tous ceux qui, dispersés ou isolés, veulent marcher dans la même direction.

Forts de leur croyance, ils sont décidés à se faire confiance les uns aux autres par-delà les nations.

Ce manifeste signé de Michelet, dont la version dactylographiée est très retravaillée à la main, indique parfaitement le caractère pratique de la lutte qu'il veut mener : il ne s'agit pas de penser un autre monde mais de le transformer en reflet de Dieu⁷¹. Le projet est d'abord spirituel, être digne du Christ, en puisant dans la Bible et sous l'impulsion de la foi, l'énergie qui permet d'inventer une fraternité renouvelée. Laïcité oblige, Michelet n'a cependant pas voulu ou pas pu organiser un lobbying parlementaire « à la française ». Le 25 mars 1961, bien tardivement donc et alors que ce gaulliste historique en avait les moyens, il envoie vers Abraham Vereide Michel Habib-Deloncle, « un très bon chrétien sur lequel nous comptons beaucoup pour le rayonnement de l'ICL dans les milieux

⁶⁹ 5 EM 61. Prononcé en présence de la reine Wilhelmine.

⁷⁰ Dans une lettre, le 2 mars 1956, il invite Schuman à venir à Noordwijk en ajoutant « je serais personnellement très heureux de vous compter parmi nous. Si vous pouviez nous réserver dix minutes d'entretien la semaine prochaine, j'irais vous entretenir d'ICCL avec son secrétaire général », 5 EM 61.

⁷¹ Original dactylographié, 5 EM 67.

parlementaires », ce qui signifie que celui-ci n'est pas encore acquis alors qu'il est un préalable aux États-Unis⁷². Dans les premiers statuts du MIRC, on affirme que ce titre traduit :

... Le Trésor commun des chrétiens c'est d'abord celui des siècles qui précéderent la première rupture de l'unité, il y a neuf cents ans de cela. Quand Rome et Constantinople se dressèrent l'une contre l'autre. Et c'est aussi, un catholique romain a désormais le droit de le déclarer après le dernier concile, tout ce qu'avait de légitime la protestation de Luther et celle de Calvin au seuil des temps modernes. Voilà pour l'ancien. Relire ensemble et méditer la prière sacerdotale que rapporte saint Jean dans son dix-septième chapitre : « Que tous soient un comme toi, Père, es en moi et moi en toi... afin que le monde croie que tu m'as envoyé. » Voilà pour le nouveau.⁷³

Il y a donc du nouveau par rapport aux Américains... L'ambition annoncée de l'association « est, en fait, de réaliser modestement, progressivement mais concrètement l'œcuménisme. De le faire entrer dans les faits. Par la prière en commun, d'abord. Par l'étude attentive, ensuite, des problèmes positivement planétaires devant lesquels notre génération se trouve affrontée : nourrir les peuples innombrables qui ont faim, désarmer les inimitiés issues de nationalismes dépassés, rechercher jour après jour, sans se dissimuler la témérité de l'entreprise, le chemin de l'universalité. Nous savons bien tout ce qu'a d'outrecuidant une pareille prétention et que nous sommes au rouet comme le dit l'un de nos amis. Mais nous savons aussi ce qui nous guide : la lumière de l'Amour qui comme chacun sait, « croit tout, espère tout, supporte tout » (Paul 13-7) ».

Michelet, homme d'action avant tout, dresse donc un programme de travail et non pas la forme de ce que pourrait être ce monde nouveau. Celui-ci est confié à ceux qui doivent l'inventer au jour le jour.

La séduction mutuelle entre grand frère américain et milieu gaulliste capable de faire bouger la France « dans le bon sens » est indéniable, mais le désir d'indépendance des Français commence à inquiéter suffisamment les Américains pour qu'Abraham Vereide garde les rênes de l'action tout en soulignant qu'elle est fraternelle. Il est vrai que les qualités personnelles de Wallace Haines et d'Abraham Vereide ont toujours été mises en avant par les membres du MIRC français, mais ceux-ci semblent lancés dans une aventure différente. Désormais, Michelet va rassembler dans le MIRC des responsables de tout type et de toute confession sans chercher à imiter servilement le modèle américain, lui qui était parfois agacé des méthodes américaines arrogantes et plus encore de ceux qui croyaient leur faire plaisir en les appliquant⁷⁴. Michelet ne supportait plus depuis longtemps, au moins depuis ses engagements d'avant la guerre, l'instrumentalisation du spirituel pour d'autres intérêts et moins encore l'hypocrisie des « bien-pensants »⁷⁵.

4. La présidence de l'ICL mondial (1962-1970)

En septembre 1962 à Paris, lors de la VI^e conférence mondiale, Michelet qui est alors membre du Conseil constitutionnel après sa démission comme garde des Sceaux (24 août 1961) devient président de l'ICL. Il est désigné par le comité directeur pour succéder au sénateur Carlson, alors qu'il n'était pas candidat. Michelet a également pris au même moment la présidence du Centre européen de documentation et d'information (CEDI) d'Otto de Habsbourg mais sans s'y investir autant⁷⁶. C'est alors qu'il écrit une nouvelle présentation de l'ICL, vue de France cette fois.

⁷² 5 EM 59.

⁷³ « Présentation », 5 EM 67.

⁷⁴ Dans une lettre de François Dausset de mai 1956, annotée en marge par Michelet qui raconte un voyage de la délégation américaine vers les Landes, celui-ci traite d'abrutis ceux qui croient bon les faire manger et dormir « américain », 5 EM 70.

⁷⁵ CHARBONNEL (Jean), *op. cit.*, p. 159.

⁷⁶ Fondé à Santander en août 1952 pour lutter contre l'isolement de l'Espagne en Europe, en essayant de lier des organismes chrétiens conservateurs. Pourquoi cet organisme voué à l'intégration européenne et à la réconciliation franco-allemande n'a-t-il pas accroché Michelet ? Est-ce son catholicisme trop prononcé (celui de l'Opus Dei espagnol) ? Ou son orientation trop anticommuniste ? Son orientation trop diplomatique et pas assez sociale ? Le contraste est d'autant plus saisissant que celui-ci correspondait avec Otto de Habsbourg. On peut invoquer d'autres raisons, plus politiques, car ce dernier semble bien avoir été marginalisé par les Français sur le plan diplomatique à cette époque ; il est considéré comme « peu sûr » par François de La Noë en 1963 (5 EM 82). Michelet va se contenter de lutter contre l'isolement de l'Espagne franquiste et de poser les bases d'un groupe ICL espagnol qui sera dirigé par Alameda. L'enquête reste à mener sur les rapports de Michelet avec l'Espagne.

Les Américains, majoritaires encore à l'ICL en nombre de membres, ont choisi un gaulliste qui négociait en Algérie mais surtout un catholique. Il semble bien que ce soit le choix d'Abraham Vereide lui-même, qui décida de le présenter comme tel au comité directeur international et à la foule présente à l'Unesco⁷⁷. Michelet y voit, à juste titre sans doute, un effet de l'ouverture du concile Vatican II de l'autre côté de l'Atlantique. Mais l'essentiel semble avoir été, outre la fidélité et la piété de l'homme, sa réputation d'intégrité et ses capacités éprouvées d'organisateur. Dans une interview fort travaillée, publiée dans le journal gaulliste *La Nation*, le 12 février 1964, à une question sur l'« analogie entre ce mouvement et celui de Réarmement moral dont Gabriel Marcel s'est fait le défenseur et qui comptait Robert Schuman parmi ses principales illustrations », Michelet répond que l'ICL n'est pas du même ordre : « En aucune façon : le syncrétisme religieux du Réarmement moral dont la pureté d'intention n'est pas en cause me paraît se situer sur un tout autre plan. »⁷⁸

Le pasteur Vereide a probablement inspiré la brochure de l'ICL de 1963 que Michelet diffuse⁷⁹. Pourtant, dans une note officielle émanant du bureau central de l'ICL, il affirme en mai qu'en « Europe, les méthodes sont différentes de celles des États-Unis. Les réunions revêtent l'aspect traditionnel des rencontres politiques ou confessionnelles ; comme ces dernières, elles ont alors une part consacrée à la prière en commun »⁸⁰. C'est renverser les perspectives : travailler puis prier, au lieu du prier puis travailler des Américains. Pourtant, tant que Vereide est resté vivant, il a soutenu Michelet⁸¹.

Dès le mois de mai 1963, Michelet reconnaissait que sa désignation pouvait choquer de l'autre côté de l'Atlantique : « Cette désignation d'un catholique français à la tête d'une association composée jusqu'ici d'une grande majorité de protestants américains – appartenant de surcroît à la classe dirigeante – ne va pas sans poser des problèmes qui ne doivent pas être sous-estimés. » Mais c'est pour ajouter aussitôt et pour conclure : « La conjoncture internationale actuelle n'est-elle pas dominée : sur le plan religieux par le concile Vatican II dont on sait la préoccupation primordiale vers l'unité du monde chrétien et sur le plan politique par les « péripéties » qui n'ont pas fini de se dérouler au sein du monde atlantique »⁸². Certes, mais désormais on observe une lente dérive de l'organisation américaine vers d'autres buts, en particulier vers le lobbying par l'intégration dans les milieux gouvernementaux, que des prédicateurs nouveau style comme Billy Graham prennent en main⁸³.

Tant que Michelet est resté président, il a tenté de conserver au mouvement ses buts avant tout religieux et fraternels. En témoigne la convocation pour le tout nouveau Planning Team de l'ICL imposé par les Américains à Paris des 6-7 décembre 1966. Dans ce texte très travaillé à en-tête de l'Assemblée nationale et non de l'ICL, qui lui sert de brouillon, Michelet appelle ses correspondants absents à la dernière rencontre à un certain nombre de devoirs :

Tout change autour de nous. Pour beaucoup de nos contemporains, Dieu semble s'éloigner. Aussi faut-il que les croyants recherchent ensemble comment faire à nouveau connaître la Bonne Nouvelle.

... En Europe, nous essayons de traduire à notre manière les idées que nous a fait découvrir Abraham Vereide et nous sommes très soucieux de leur donner un développement.

- Tout d'abord en formant des groupes de prière.

- Ensuite en prenant toutes les occasions de faire travailler ensemble les chrétiens de toutes les églises chrétiennes. L'œcuménisme n'est pas seulement l'affaire des théologiens, ce doit être aussi l'affaire des laïcs.

- Enfin en recherchant avec les dirigeants des diverses professions quels sont les points sur lesquels ils peuvent aider à reformer la société actuelle pour qu'elle soit chrétienne. En un temps où l'argent et le cynisme politique sont si répandus, où les lois internationales sont sans cesse violées par les plus forts, nous avons beaucoup à dire dans les Parlements et les groupements professionnels.

⁷⁷ Arch. priv. F. Dausset, hommage du 7 janvier 1971.

⁷⁸ 5 EM 82, 12 février 1964.

⁷⁹ 5 EM 82, brochure 1963, p. 19.

⁸⁰ 5 EM 82, note à en-tête de l'ICL, en mai 1963.

⁸¹ C'est ainsi qu'il lui envoie une lettre de félicitations, le 25 avril 1963 : « *Frankly, your ministry to us made a profound impression on all who met you and heard you. We all recognize your maturity as a Christian statesman and were greatly strengthened by your words of wisdom and the power of your personality, the spirit of humility and your dedication* », 5 EM 82.

⁸² 5 EM 89, points 4 et 5.

⁸³ 5 EM 113 (1969). Celui-ci est dans l'entourage d'Abraham Vereide dès 1955, comme le montre une lettre de Wallace Haines à Michelet, le 5 juillet 1955, 5 EM 58.

À la dernière conférence de Noordwijk, à laquelle vous n'avez malheureusement pas pu assister, nous avons entendu le témoignage d'un syndicaliste chrétien et d'un responsable du Conseil œcuménique des Églises, qui nous ont dit nos responsabilités de pays riches à l'égard du monde pauvre. Nous avons à voir, chacun dans nos milieux, ce que cela signifie.⁸⁴

Michelet conclut en demandant à ses correspondants (nous n'avons malheureusement pas leur liste), d'entrer en contact avec lui pour mettre en place un « International Planning Team » composé de 21 personnes responsables du Mouvement sur le plan international [...] les 6 et 7 décembre prochain[s]. Nous savons que ce système ne marchait pas bien par une note du bureau français du MIRC destinée aux représentants européens pour les entretiens ICL à Washington le 20 novembre 1968, Edmond Michelet et Baldwin Schwarz, et dans laquelle plane un anti-américanisme certain :

- Le Planning Team est-il le successeur de Vereide avec pouvoir de donner l'impulsion et de critiquer et redresser ?

Si oui, il doit avoir son secrétariat – ses finances.

Un « team » de secrétaires généraux c'est la dictature de Doug Coe.

Or, Coe - a mis la zizanie en Angleterre ;

- fait tout pour expulser Wallace (Verhaar maintenu) ;

- désire intervenir sans contrôle « Man to Man » ;

- abandonne les groupes de prière pour les Prayer Breakfast et les grands de ce monde.

Il faudrait un bon secrétaire international, autre que D. Coe...

- Questions : Si le planning team n'a pas de pouvoirs, quels sont ceux du Président ?

Ne faut-il pas que la question soit clairement tranchée avec le 7 décembre ?

Sinon Ed. Michelet peut-il rester président ?

- Demander :

1) à Weaver d'affecter une part du budget au Planning Team pour les opérations internationales.

2) à Coe d'apporter un rapport précis sur chaque pays : hommes, résultats obtenus sur le plan d'une promotion du christianisme dans les consciences (et non sur le plan des contacts mondains). Sources d'argent de chaque projet en cours.⁸⁵

En 1969, ce sont des « Suggestions à Michelet et Schwarz » : « Nous évitons l'usage du nom « ICL ». Nous ne construisons pas une organisation et nous ne parlons pas de notre groupe comme étant une organisation mais nous nous définissons comme une fraternité très libre nationale et internationale. »⁸⁶ On voit donc qu'en 1968-1969, le MIRC n'est pas loin de se couper de l'ICL. En effet, la rédaction de la charte nouvelle va prendre toute l'énergie des derniers mois de Michelet au service de l'ICL⁸⁷. Mais sa mort signe la fin de l'influence française au niveau central de l'association. L'organisation va d'ailleurs changer de nom en 1972 pour devenir Fellowship Foundation – qui existe toujours mais oublie largement sur son site cet épisode de présidence française pourtant présent dans ses archives⁸⁸.

Au moment où Michelet assure la présidence du groupe international, le bureau comprend toujours comme secrétaire général Abraham Vereide et comme secrétaire associé Wallace Haines. Cinq vice-présidents couvrent l'ensemble des groupes : Frank Carlson pour l'Amérique du Nord, Hans Georg Calmeyer pour les Pays-Bas, Gustav-Adolf Gedat pour l'Allemagne, Pierre Harmel pour la Belgique, le sénateur Henry Samuel pour l'Inde. Quatre secrétaires internationaux apparaissent enfin : François Dausset, la comtesse Anka de Gontaut-Biron, Aymar Johnson, Jan Verharr.

Du côté européen, une solide structure est mise en place avec une correspondance fournie et chaleureuse, particulièrement avec les hommes politiques chevronnés que sont le ministre diplomate

⁸⁴ 5 EM 74 (s.d.). Il est vrai que la culture américaine de ce genre de bureau n'était pas bien connue en France.

⁸⁵ Il est probable qu'est ici visée la politique américaine à l'égard de l'Amérique latine. Le premier Prayer Breakfast du Brésil s'est par exemple tenu à Brasilia le 27 novembre 1967, mais dominé par les presbytériens américains de l'ICL, qui s'étaient servis de François Dausset pour obtenir un mois auparavant une visite au Vatican, reçus par le cardinal Cicognani.

⁸⁶ 5 EM 81.

⁸⁷ 5 EM 68.

⁸⁸ <http://thefellowshipfoundation.org/history.html> (consulté en décembre 2013). Elle a récupéré les archives de l'ICL. L'ensemble des fonds se trouve à Wheaton près de Chicago au Billy Graham Center Archives, collection 459, dont l'inventaire est accessible en ligne et permet de suivre de façon assez précise l'expansion mondiale du groupe : <http://www2.wheaton.edu/bgc/archives/GUIDES/459.htm>.

belge Pierre Harmel, le député et pasteur luthérien allemand Gedat et le ministre juriste néerlandais Calmeyer ; et il faut remarquer qu'il s'agit bien là, avec Michelet, entre 1958 et 1968, du premier noyau de l'intégration européenne. D'ailleurs, l'entente avec Harmel pour essayer de faire créer parmi les fonctionnaires du Marché commun un groupe ICL, et avec Alameda pour l'Espagne, couronne cette activité en 1963⁸⁹. Mais au même moment, l'ouverture sur l'Afrique est tout aussi évidente avec Rémi Montagne⁹⁰. Il semble bien que si Michelet s'intéressait à l'Inde, pour laquelle il avait facilité le voyage de Clifton J. Robinson, ou à l'Amérique latine, dont il suivait de près le développement des activités d'assistance programmées par Taizé, il a laissé le soin de développer les contacts à d'autres⁹¹.

Les réseaux sont également intellectuels et ceci dans la grande tradition des Équipes sociales. Dans son livre *Sur la fidélité en politique*, Michelet affirmait : « Mauriac était notre guide, Maritain notre docteur, Péguy notre prophète »⁹². On le sait, Michelet restera en contact avec le Mauriac gaulliste, mais toute sa vie, il cite facilement Péguy et Bernanos, il utilise aussi Jacques Maritain et Gabriel Marcel. Plus étonnant, dans sa conférence de Noordwijk de 1956, il utilise Teilhard de Chardin et, en 1963, il fera appel au théologien dominicain Pierre-André Liégé dans une conférence du MIRC au titre évocateur pour ce moment : « Les vraies et les fausses motivations de l'action politique des chrétiens »⁹³. Plus tard encore, en 1966, le MIRC fera appel à Jean Guilton⁹⁴. Des journalistes enfin sont proches de l'ICL : Georges Hourdin mais aussi Gilbert Cesbron (1962).

Michelet était très lié au philosophe allemand antinazi et élève de Husserl, Dietrich von Hildebrand, qui était un spécialiste d'éthique, professeur à New York après avoir quitté l'Allemagne, l'Autriche et la France dans des conditions difficiles, et aussi à Baldwin Schwarz, autre spécialiste du même domaine et élève du précédent, qui conduisait le groupe ICL autrichien. L'un et l'autre avaient été accueillis et sauvés par Michelet en 1940⁹⁵. Après la mort de Michelet, il témoignera du lien fraternel qui les unissait. Assez vite, des divergences apparaissent entre Français et Américains en raison de la politique d'indépendance gaullienne, incomprise aux États-Unis. Le schisme avec l'ICL américain n'est pas loin de suivre le schisme Atlantique si l'on en juge par la conclusion de la présentation de l'ICL au frère Roger Schutz de Taizé dans l'été 1963 : « ... à l'heure actuelle, l'ICL semble manquer d'un véritable support spirituel. Peut-être Taizé pourrait-il contribuer à animer de sa spiritualité la vie de l'ICL »⁹⁶.

Pourtant, il ne faut pas surestimer la cassure gaullienne à l'intérieur de l'ICL. Dans l'esprit de Michelet et de ses amis, il s'agit tout simplement de faire vivre les groupes français de façon autonome sans faire appel aux prédicateurs américains, même si Abraham Vereide et Billy Graham ont la surprise d'y être reconnus et accueillis quand ils se déplacent en dehors de l'église américaine de Paris.

⁸⁹ 5 EM 73.

⁹⁰ *Ibid.* Créateur de l'Association Europe-Afrique dès 1959.

⁹¹ Dans sa note « sur le groupe de jeunes de l'ICL » (5 EM 73), en 1965, il annonce : « Le Frère Schutz serait prêt à nous confier deux projets, l'un relatif à l'Amérique du Sud, l'autre à l'établissement d'une fondation Taizé pour le Tiers monde ». Un peu plus tard, on voit encore Edmond Michelet, dans une lettre du 17 février 1970, laisser à François Dausset « le soin de reprendre directement au sénateur brésilien Guido Mondin » qui a organisé en effet, avec l'aide des Américains, le premier Prayer Breakfast du Brésil en 1958, 5 EM 88.

⁹² MICHELET (Edmond), *Sur la fidélité en politique. Lettre à M. l'abbé G.*, Paris, La Jeune Parque, 1949, p. 12.

⁹³ Le texte ronéoté de 12 pages est conservé au CEM, 4 EM 1194. Le père Liégé y analysait les motivations des chrétiens pour entrer dans la militance politique, qu'elles soient « apologético-cléricales » ou machiavéliques à la façon de Napoléon, avant d'en venir à celles qui naissent des exigences totalisantes de la foi : « ... la foi chrétienne est une énergie en même temps qu'une vision du monde, qui doit animer la réalité humaine toute entière [...] c'est Dieu qui en Jésus-Christ donne une orientation nouvelle à la réalité humaine toute entière et donc à la réalité au niveau politique [...] de mettre en liaison le monde du projet politique, avec le Dieu qui s'est manifesté en Jésus-Christ le jour de l'Incarnation, le Dieu de Noël, le Dieu qui s'est manifesté dans le combat pascal de Jésus-Christ, le Dieu de Pâques, et le Dieu qui s'est manifesté dans la fondation de l'Église, le Dieu de la Pentecôte ». L'évangélisation, l'engagement social, la « charité politique » en sont les fruits.

⁹⁴ 5 EM 120, 6 décembre 1966.

⁹⁵ Baldwin Schwarz était professeur de philosophie à l'université de Salzbourg. Le 6 janvier 1971, il est celui qui, bien que converti, interviendra avec sa femme, juive, auprès de Yad Vashem pour obtenir la médaille des Justes à son ami. Il écrit à François Dausset pour annoncer sa venue à une cérémonie commémorative : « Il y a un lien spirituel, il me semble, entre ceux qui ont connu de proche en proche Edmond Michelet. Il a été un pilier de ma vie et notre amitié de trente ans avait sa place au centre de mon cœur. Et vous aussi étiez très proche de lui. Je suis sûr que vous le sentez comme moi : il n'était pas seulement « un grand homme », « un être exceptionnel » – il y avait quelque chose avec lui qui ne trouve pas facilement une expression adéquate. Il s'agissait d'un homme qui a été signé par une bénédiction ». Arch. priv. F. Dausset.

⁹⁶ 5 EM 118.

La lecture des programmes des rencontres nationales montre qu'on s'efforce d'alterner catholiques et protestants pour le commentaire de l'Écriture ou la prière, et que les rencontres internationales de Noordwijk servent de catalyseur à la reconnaissance des adaptations, chaque fois que les tensions renaissent comme lors du remplacement de la reine Wilhelmine par Haïlé Sélassié, en 1966, lorsqu'on accuse les Européens de racisme.⁹⁷

Une autre escarmouche a lieu, en avril 1967, à propos du voyage d'État d'Adenauer⁹⁸. Michelet, en gaulliste conséquent, refuse que l'ICL soit au service des intérêts américains. Au milieu des années soixante, Michelet commence donc à se désintéresser du grand cirque américain des Presidential Prayer Breakfast, non parce qu'il est hostile au principe même de la prière commune, au contraire, mais parce qu'il sait ne pas pouvoir les pratiquer en Europe de cette façon et parce qu'il ne souhaite pas prier avec les opposants notoires à la politique française de promotion de la France que sont Kennedy et Johnson. Mais tout n'est pas rompu cependant et il conseillera encore à Georges Pompidou, alors président, d'aller au National Prayer Breakfast de Nixon, après son voyage d'État aux États-Unis de janvier 1970⁹⁹. Cette insistance auprès de Pompidou a d'ailleurs porté ses fruits si l'on en juge par la belle lettre de soutien que Doug Coe envoie à Michelet, qu'il sait malade, le 30 mars 1970 : « *God bless you for your faithful work and friendship* »¹⁰⁰. Si Abraham Vereide, en dépit de son état de santé, reprend sans cesse la main pour tenir son monde, il semble bien que ses disciples en place dans l'ICL américain ne soient d'abord que des défenseurs de la puissance américaine en toute chose, au fond le principal reproche qu'on continue à faire, actuellement, contre cette « *christian mafia* »¹⁰¹.

Ces péripéties n'empêchent pas, au contraire, la réponse française, qui permet à Michelet de cultiver le milieu parlementaire américain dans des actions parfois surprenantes. C'est ainsi qu'on le voit, le 10 octobre 1967, demander au directeur de cabinet de la présidence de la République une photographie dédicacée du Général pour le sénateur républicain de l'Oregon et pilier de l'ICL, Mac Hatfield, l'un des « courageux adversaires du Président Johnson sur le plan de la guerre d'Indochine », « un des principaux responsables du Mouvement confessionnel international dont j'assume la présidence... et un admirateur du général de Gaulle »¹⁰². Incontestablement, Michelet en impose, aux Américains comme aux autres, et la mondialisation de l'ICL a progressé sous sa houlette, devenant un groupe laïc et œcuménique « par principe » comme le souligne une note de 1963 : « La nouveauté de ces rencontres, c'est qu'elles réunissent des chrétiens des confessions protestantes et catholiques, et que, dans l'absolu respect des convictions respectives, elles s'acheminent en fait vers ce qui constitue l'objectif essentiel de l'œcuménisme »¹⁰³.

⁹⁷ Edmond Michelet répond à Douglas Coe le 28 janvier 1966. « L'Empereur d'Éthiopie m'est bien connu : je l'ai rencontré lors de sa visite en France où il était l'invité du général de Gaulle qui tient à se souvenir qu'il fut auprès de lui à Londres pendant les jours sombres de 40-44. J'ajoute que j'ai personnellement pris position avec quelques chrétiens contre l'abominable guerre qu'avait menée contre lui Mussolini pendant les années qui ont précédé la guerre. Tout cela pour dire que je n'ai personnellement que de la sympathie pour ce Souverain. [...] la désignation de Sa Majesté Haïlé Sélassié au poste de président d'honneur de notre ICL ne me semble pas devoir s'imposer et cela pour des raisons très éloignées du racisme, mais tout simplement parce que le comportement de ce Souverain n'a pas toujours donné le sentiment aux Européens qu'il convenait de le prendre entièrement au sérieux. Ce jugement est sans doute sommaire et injustifié, mais nous devons en tenir compte pour la psychologie de nos amis, les Britanniques en particulier. Autant je ne verrais aucune difficulté à voir l'Empereur Haïlé Sélassié partager une présidence d'honneur avec d'autres chefs d'État blancs ou jaunes – et cela sans doute pourra se réaliser un jour – autant il me semblerait très fâcheux de le voir succéder à la défunte Souveraine de Hollande... » Michelet envoie le même jour une copie de la lettre à Gustav-Adolf Gedat en ajoutant : « Je vous le déclare catégoriquement, il me semblerait désastreux de donner une suite à la suggestion de nos amis américains. », 5 EM 90.

⁹⁸ 5 EM 103, 13 avril 1967. Cette politique de favoriser Adenauer contre de Gaulle est tellement naturelle dans la politique américaine que Michelet ne s'était sans doute pas trompé en dépit des dénégations de Coe.

⁹⁹ 5 EM 84, lettre d'Edmond Michelet du 5 février 1970. Le 17 février 1970, Edmond Michelet écrit à François Dausset : « J'essaie d'obtenir du président Pompidou qu'il assiste au prochain Presidential Prayer Breakfast. J'ai son accord de principe, mais ce n'est pas suffisant. » Entre nouvelle politique à l'égard des États-Unis et laïcité, le choix n'était pas simple.

¹⁰⁰ 5 EM 103.

¹⁰¹ Voir par exemple, en 2008, *THE "CHRISTIAN" MAFIA. Where Those Who Now Run the U.S. Government Came From and Where They Are Taking Us*, by Wayne Madsen (<http://www.insider-magazine.com/ChristianMafia.htm>) ou, sur le site de Larry Flint, <http://www.larryflynt.com/notebook> : « *The Christian Mafia: Rule By Divine Right* ».

¹⁰² 5 EM 80, 10 octobre 1967.

¹⁰³ 5 EM 73, point III.

Le rôle actif de Michelet dans cette pléiade d'associations exprime sa volonté de ne jamais couper les ponts, de garder le contact ou de renouer avec les compagnons de jeunesse et de résistance aussi bien qu'avec les amis lancés dans d'autres combats que le sien. Ne pas couper, ne pas exclure, compatir et aider... est aussi vrai pour les jeunes délinquants, les relégués de toute nature et les enfants du Biafra... Mais c'est encore plus vrai de la culture de la mémoire qui accompagne chez lui les refus de cacher le passé. La vérité sur le passé doit être à l'origine d'une réconciliation à construire et à reconstruire en permanence, pour créer cette fraternité nécessaire à la bonne marche du monde. Non pas créer un monde nouveau à la façon des idéologies, mais illuminer ce monde magnifique et tragique, dans lequel le Christ s'est fait le frère de tous dans l'humilité et le partage.

Michelet a su convaincre de ses convictions avec pragmatisme, en agissant avec des réseaux à la périphérie du système politique gaulliste, des réseaux informels mais sûrs car construits dans l'engagement éducatif de l'entre-deux guerres et trempés dans les dangers de la Résistance et les peurs de la Seconde Guerre mondiale. Des réseaux de l'ombre et du service, du partage et du respect des peuples, que ce soit dans la construction de l'Europe ou dans la nouvelle mondialisation qui suit la décolonisation. Michelet appartient bien à ces cohortes de chrétiens modérés qui ont su rétablir l'équilibre face aux forces radicales qui voulaient le changement immédiat¹⁰⁴. Ils ont été modérés par leur positionnement centriste mais extrêmement engagés socialement comme chrétiens en défendant à la fois la liberté et la justice et ils ont joué un rôle décisif dans la stabilisation des régimes démocratiques successifs du XX^e siècle¹⁰⁵. Dans les associations, il a pu réaliser ce que les contingences politiques ne permettaient pas d'assurer, selon la formule de son ami le pape Paul VI en écho au concile :

Toute personne [...] est supérieure à tout l'univers visible, et a un destin éternel. Mais cette personne humaine, sous le caractère spécifique de laïc où Nous la considérons, est appelée à accomplir son destin au cœur du monde profane, à partager les souffrances et les joies de la communauté humaine, à assumer en son sein des solidarités sociales et culturelles qui lui créent des droits et des devoirs, et lui donnent aussi des possibilités d'action multiformes sur l'organisation et la marche du monde.¹⁰⁶

¹⁰⁴ La notion est définie dans PREVOTAT (Jacques) et VAVASSEUR-DESPERRIERS (Jean) (dir.), *Les « chrétiens modérés » en France et en Europe, 1870-1960*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, p. 28. C'est un catholique qui est, dans l'ordre de la pratique religieuse comme dans celui de la pratique politique, rallié à la République entre 1880 et 1910, méfiant à l'égard du cléricalisme, accueillant au progrès sans nostalgie du passé et qui ne rêve plus à une restauration mais reste attaché aux libertés civiles issues de la Révolution.

¹⁰⁵ La formule, appliquée à Étienne Borne par Sylvain Tranoy, est particulièrement adaptée au cas Michelet. Voir TRANOY (Sylvain), « Étienne Borne, un chrétien modéré ? », dans PREVOTAT (Jacques) et VAVASSEUR-DESPERRIERS (Jean) (dir.), *Les « chrétiens modérés » en France et en Europe, 1870-1960*, op. cit., p. 431.

¹⁰⁶ Paul VI, discours au conseil pontifical des laïcs, 20 mars 1970. Il ajoutera le 25 octobre, pour la canonisation des quarante martyrs d'Angleterre : « L'Église et le monde d'aujourd'hui ont extrêmement besoin de tels hommes et de telles femmes, de toutes conditions et de tous états de vie, prêtres, religieux et laïcs, parce que seules les personnes de cette stature et de cette sainteté seront capables de changer notre monde tourmenté et de lui rendre, en même temps que la paix, cette orientation spirituelle et vraiment chrétienne à laquelle tout homme aspire intimement – même parfois sans s'en rendre compte – et dont nous avons tous tant besoin. » http://www.clerus.org/clerus/dati/2002-04/30-6/Ens_P6_70_02.htm.